

# Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE

## Info-Détente

Huguette Corbeil  
au coeur  
des dossiers  
culturels  
Page B1



Le doyen des journaux français d'Amérique

MERCREDI, 14 MARS 2001

148<sup>e</sup> année, numéro 46, 64 pages, 1\$

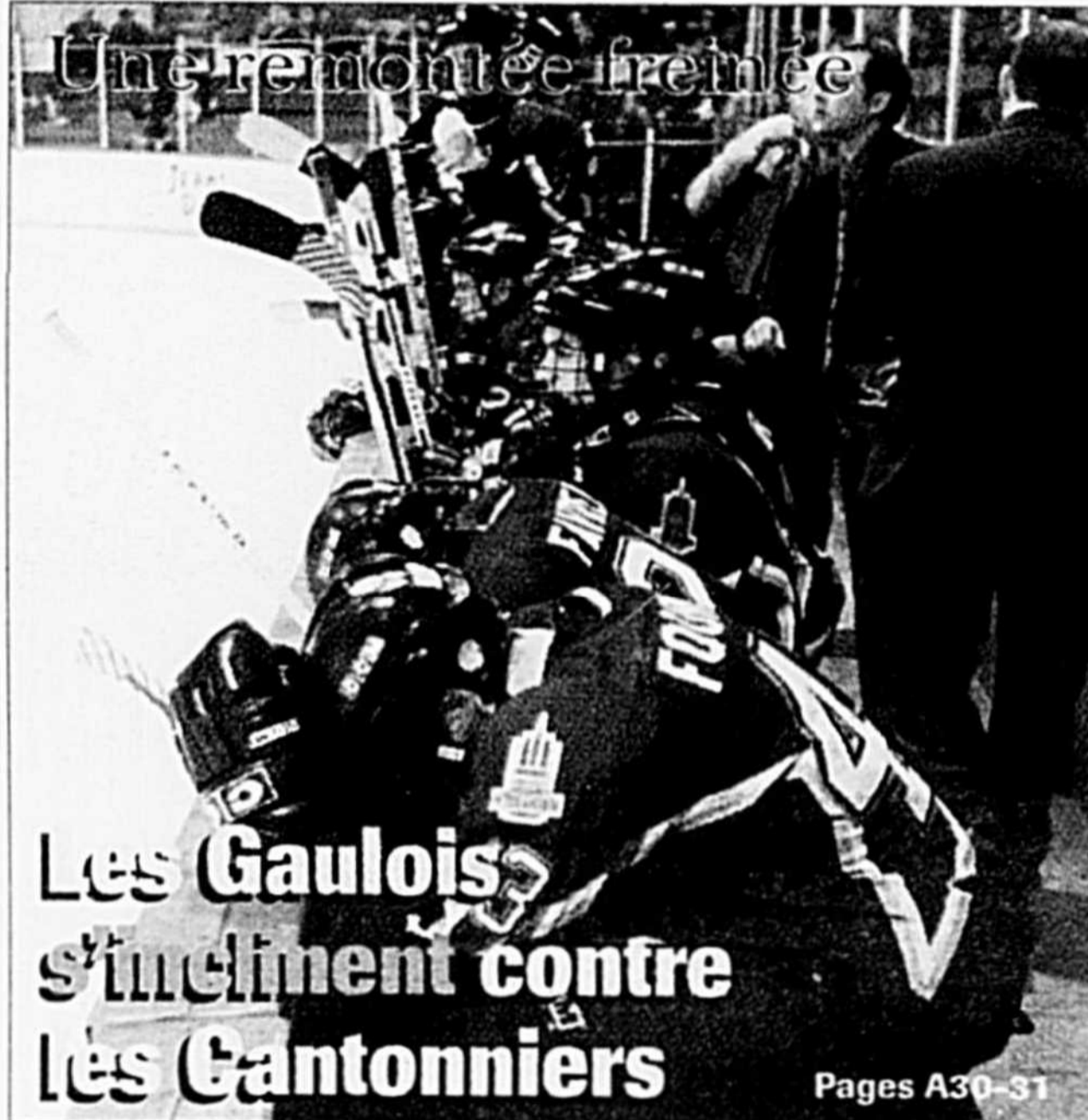
### Un effet de la carte Accès-Loisirs?

## DOSSIER



# Le sport de compétition recule

Pages A3, A4, A5



Une remontée freinée

### Les Gaulois s'inclinent contre les Cantonniers

Pages A30-31

Photo Patrick Deslandes, PPM

#### DANS LA PROCHAINE VILLE REGROUPEE

De 10 à 16 conseillers

Page A3

#### LE COUP DE FIL N'EST PAS VENU

Léandre Dion  
satisfait de son sort

Page A10

#### CHEZ SAPUTO

Déversement  
d'acide nitrique

Pages A12-13

#### LA ROYALE PASSE A LA CAISSE

Karine Grenier  
dédommée

Page A7



Photo Patrick Deslandes, PPM



**AUTOMOBILES SIMARD INC.**  
5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe  
450-773-6657 MC 514-336-2727

## Ouvert EXCEPTIONNELLEMENT

Samedi et dimanche  
17 et 18 mars



# Jean-Luc Mongrain au club Richelieu

C'est à un mouton noir que le club Richelieu a fait appel pour venir en aide aux bénéficiaires de ses oeuvres, soit les enfants défavorisés de la MRC les Maskoutains. Et pas à n'importe lequel mouton noir, mais au meilleur du troupeau, l'animateur et journaliste Jean-Luc Mongrain de TQS.



Jean-Luc Mongrain

pulaire conférencier s'adressera aux convives lors d'un brunch à 25\$ le couvert au club de golf de Saint-Hyacinthe.

En pleine campagne de levée de fonds pour ses oeuvres, campagne placée sous la présidence d'honneur du rédacteur en chef du Courrier de Saint-Hyacinthe, M. Jean Vigneault, le club Richelieu cherche à sensibiliser la collectivité aux difficultés vécues par des enfants et des familles d'ici.

Parmi les oeuvres parrainées par le club Richelieu, on retrouve bien sûr le camp St-Damase qui en été reçoit des enfants intellectuellement déficients. Ce répit permet à des familles de prendre quelques semaines de congé dans l'année et à des enfants de sortir de leur milieu pour vivre une expérience enrichissante dans un décor agréable.

Le club Richelieu étend aussi son action à d'autres oeuvres comme les Collations de Mamie qui offre des petits déjeuners à des centaines d'enfants. Le club permet aussi à des jeunes de participer au Forum Jeunesse International et se penche sur d'autres oeuvres humanitaires.

On peut participer à la campagne dont l'objectif est de 25 000\$, ce qui est très peu par rapport aux besoins à combler, en faisant parvenir un chèque à la Campagne de financement Richelieu 2001, C.P. 422, Saint-Hyacinthe, J2S 7B8. Reçu d'impôt envoyé sur demande pour dons de 10\$ et plus.

On peut aussi acheter des billets pour le brunch conférence de Jean-Luc Mongrain en s'adressant au rédacteur en chef du Courrier, M. Jean Vigneault, ou au numéro suivant : 773-1801. Les billets s'envolent rapidement et on ne peut accueillir plus de 300 personnes.

## LE SAVIEZ-VOUS

Le cinquième tournoi de golf de la Fondation Honoré-Mercier sera sous la présidence d'honneur de **M. Jean Fontaine, président de Jefe Nutrition**. Le tournoi aura lieu le 14 juin sur les terrains de La Providence et de Saint-Hyacinthe. Le souper et la soirée auront lieu à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme. Le comité organisateur est composé de M. Charles E. Couture, de Mme Maryse Dubé et de MM. Mario de Tilly, Roger Letendre, Gaston Vachon et Denis Frenière.

Le maire Claude Bernier présidera une dégustation de vins et fromages au profit de la Fondation de l'École secondaire St-Joseph, samedi le 24 mars à compter de 19 h à l'auditorium du Pavillon Bourdages.

## METEO

### MERCREDI

Faible neige intermittente  
Minimum: **-3°**  
Maximum: **2°**



### JEUDI

Ciel variable  
Minimum: **-4°**  
Maximum: **4°**



### VENDREDI

Pluie ou neige fondante  
Minimum: **0°**  
Maximum: **3°**



Pour des prévisions gratuites, composez le

**771-BEAU**

## La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet pour la semaine du 6 au 13 mars :

«Allez-vous à la messe régulièrement?»

OUI: **25 %** NON: **75 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

«Est-ce que 16 conseillers pour la future ville regroupée de Saint-Hyacinthe, ce serait trop?»

Répondez-nous sur notre site Internet:  
[www.lecourrier.qc.ca/question.html](http://www.lecourrier.qc.ca/question.html)

## RUMEURS ET INDISCRETIONS

Mathieu Gravel, qui a connu d'excellentes séries éliminatoires avec les Gaulois du Collège Antoine-Girouard, ne remisera pas immédiatement ses patins. Après avoir vu son équipe subir une défaite pour le moins illogique (!) face aux Cantonniers de Magog, vendredi dernier, Gravel a été rappelé par les Cataractes de Shawinigan. Simon Desautels aurait sans doute apprécié que les Saguenéens de Chicoutimi attendent aussi longtemps pour rappeler Bruno Champagne...

Le Théâtre de la Dame de Coeur devrait éblouir les quelque 60 000 spectateurs lors de la mi-temps de la Coupe Grey, en novembre prochain au Stade olympique. Parions que la prestation de la troupe d'Upton sera beaucoup plus dynamique que le spectacle rétro du groupe albertain «The Guess Who», en novembre dernier à Calgary...

Il y a des enquêtes qui durent beaucoup plus longtemps que d'autres. C'est le cas, semble-t-il, de celles du Barreau du Québec et de la Sûreté du Québec dans l'affaire Gaëtan Desnoyers.

Il semble que Michel Dorais du Beaulieu d'Acton Vale, ait avalé ses rôties de travers, lundi matin, en lisant un certain article dans un quotidien de Granby...

Il semblerait que les diverses manifestations organisées pour «accueillir» le premier ministre Landry samedi le 3 mars, ont coûté assez cher en temps supplémentaire pour la surveillance policière. Mais puisque ça rapporte des espèces sonnantes et trébuchantes dans les coffres de la Ville, via l'achalandage touristique, ça peut toujours aller.

Le député Léandre Dion s'est transformé brièvement en vendeur de la revue Actualité dimanche dernier sur les ondes de Cogeco en vantant un article sur le premier ministre Landry. Le tout avec beaucoup de

ferveur et d'enthousiasme. Il faut dire que parfois il réfère à des articles du Courrier dans ses interventions.

Attention aux cyclistes qui circulent à l'envers de la circulation sur la rue Cascades. Ça peut causer des chocs importants à des piétons tout à fait dans leur droit.

Selon un analyste perspicace du hockey, dans le septième match d'une série 4 de sept, il y a un gagnant et un perdant. Vous m'en direz tant! Ron Fournier n'en aurait pas mieux déduit.

Certains parents se sont étonnés que la commission scolaire ne ferme pas les écoles mardi le 13 devant la mini-tempête. Si on avait fermé ce jour-là, il aurait fallu fermer au moins 12 fois le reste de l'année.

La Croix-Rouge de Saint-Hyacinthe a un nouveau président en la personne de M. Michel Laguë. Ce dernier connu dans la région, comme arbitre en patin de vitesse, sera à la tête d'une équipe de 45 bénévoles. L'an dernier, la Croix-Rouge est intervenue dans 21 sinistres, aidant ainsi 72 personnes. Récemment, l'organisme a soutenu un citoyen de Saint-Damase dont la résidence a été incendiée le 4 mars. Trois bénévoles étaient alors à l'oeuvre.

## LES GRELUCHES



Vente d'entrepôt  
Venez voir sur place!  
"Meilleur prix de la région"

RUBICON,  
TRX 500FA 2001

- Transmission automatique
- Nouveau différentiel
- Moteur 499cc à quatre soupapes refroidi au liquide



Moto CENTRE  
St-Hyacinthe INC.

625 Boul. Laurier, St-Hyacinthe  
www.motocentrest-hyacinthe.com (450) 774-3133.

HONDA  
FOURTRAX

Aut. 20, sortie 120,  
rte 116 tournez à gauche,  
roulez 7 km

## CETTE SEMAINE

### ACTUALITES

- Les Boys d'Yvon Krevé : vulgaires **B6**
- «La reine morte» à la PHD : à voir! **B9**
- Sept municipalités en attente de transport adapté **A14**
- Les finalistes du Gala des Affaires : Pièces d'auto Robert Confection Clara **A19**
- L'assemblée générale de Comax **A23**

### NOS CHRONIQUES

- Automobiles **A29**  
*Lexus LX 470*
- À vos livres **B4**  
*Le bain d'Amélie*
- Boîte à images **B5**  
*Mon meilleur ennemi*
- Chiropraticien **B28**
- Cinéma **B2**  
*Une affaire de goût*
- CLD **A20**  
*Industrie Aulari inc.*
- CLSC **B8**
- Habitation Histoire d'ici **B18 B12**  
*Les rues de ma ville (4)*
- Internet **B28**  
*Comment chercher (3)*
- Nutrition **B17**  
*Alimentez vos connaissances*
- Santé **B8**  
*Info-Santé CLSC*

### SOMMAIRE

- Agriculture **A22**
- Annonces classées **B19-23**
- Carnet de l'âge d'or Carrières et professions **B13 B24-27**
- Économie **A18-21**
- Horoscope **B23**
- Loteries **A10**
- Mots cachés **B22**
- Mots croisés **B21**
- Nécrologie **B29-30**
- Services à la communauté **B13**
- Sports **A26-31**

### EDITORIAL ET OPINIONS

- Jean Vigneault **A8**  
*Quel renouveau?*
- Lettres ouvertes **A9**  
*Avoir des enfants : à quel prix?*

Après le regroupement

# La nouvelle ville comptera entre 10 et 16 conseillers municipaux


**Jean DUMONT**

jdumont@lecourrier.qc.ca

À la suite de son regroupement, la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe comprendra, comme on le sait, un peu plus de 51 000 citoyens. Pour mener à bien cette municipalité, combien faudra-t-il de conseillers?

Dans les six municipalités confondues, on compte actuellement quarante conseillers, en plus des six maires. Ça fait beaucoup de monde.

En vertu de la législation provinciale, toute municipalité de plus de 50 000 âmes doit avoir entre dix et seize conseillers.

Présentement, la Ville de Saint-Hyacinthe

compte dix conseillers municipaux. Doit-on garder ce même nombre malgré l'ajout de près de 12 000 et quelque citoyens?

D'aucuns diront sans aucun doute.

Avec les données actuellement disponibles, on compterait pour la nouvelle ville, 38 446 électeurs.

Si les décideurs pensent qu'avec dix conseillers, en plus du maire, ce serait un nombre suffisant pour diriger la nouvelle ville, chacun des districts devra avoir une moyenne de 3 845 électeurs.

À noter que l'on ne parle pas ici de population mais plutôt d'électeurs.

La loi oblige un district à ne pas dépasser quinze pour cent, en plus ou en moins, de la moyenne de l'ensemble des districts pour avoir un certain équilibre au niveau de la représentativité. Ainsi, un district dans la nouvelle ville devra donc avoir entre 3 268 et 4 421 électeurs pour se conformer à la législation.

## Saint-Thomas et Sainte-Rosalie

Avec le barème moyen identifié un peu plus haut, on peut présumer que les territoires de Saint-Thomas-d'Aquin et de Sainte-Rosalie demeureront intacts, ou presque.

Selon les données d'Élections Canada recueillies l'automne dernier, lors des élections fédérales, on dénombre 2 910 électeurs à Saint-Thomas. Pour atteindre

le plateau voulu, on ajouterait le territoire de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur au nord de l'autoroute, soit 482 électeurs. On pourrait même inclure les quelques résidences au nord de la 20, sur le territoire de Saint-Hyacinthe.

Pendant ce temps, les deux Sainte-Rosalie regroupent 3 829 électeurs.

## Saint-Hyacinthe perdrait deux districts

Dans Saint-Hyacinthe, il faudrait modifier les districts actuels pour n'en avoir que huit. À première vue, les districts de Hertel et de Notre-Dame — actuellement les deux plus petits — pourraient être appelés à disparaître.

Au sud de la rivière, on devrait avoir quatre districts soit ceux de Ya-



Photothèque Le Courrier

Le regroupement amènera sans doute un changement au niveau des conseillers municipaux à Saint-Hyacinthe.

maska, Saint-Joseph, La Providence et Sainte-Rosalie.

Le district Yamaska, avec ses 3 161 électeurs, devra aller gruger un peu de monde, probablement dans Sainte-Rosalie.

Dans Saint-Joseph, les électeurs de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, au nombre de 263, s'ajouteront sans doute aux 3 503 électeurs de ce district.

La Providence, avec ses 3 266 électeurs, ne devrait pas subir beaucoup de modification, si ce n'est l'ajout des 656 électeurs de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe.

Le nouveau district de Douville compterait 4 409 électeurs si on englobe tout ce secteur entre le golf et l'extrémité ouest de la Ville. Il s'agirait du territoire traditionnel de Douville. À l'heure actuelle, ce quartier est séparé en deux à la hauteur du boulevard Laurier.

## Un nouveau district : le grand centre-ville

Un nouveau district pourrait logiquement regrouper le centre-ville, Notre-Dame et une partie d'Hertel. Cela ferait une sorte de grand centre-ville.

Géographiquement, on parle du sud de la voie ferrée entre la rivière Yamaska et le Cégep. Il est cependant difficile de connaître précisément le nombre d'électeurs dans cet environnement. S'il y a trop de contribuables, on pourrait envoyer la zone

située entre la Porte des Maires et le Cégep dans Vanier.

En ce qui a trait à Vanier, ce district demeurerait presque inchangé. Il gagnerait en allant chercher quelques rues perdues à Notre-Dame lors des dernières élections municipales, au nord de la voie ferrée, mais y perdrait avec ceux au nord de l'autoroute.

Le nouveau Deux-Clochers engloberait la partie incluant la rue Larivée et les quelques rues devant le Collège St-Maurice. Il pourrait également prendre une partie des résidences des rues Rouleau, Chalifoux, Prince, Casavant, voire Marie-Rivier. La zone commerciale, où il n'y a que des citoyens corporatifs, pourrait bien être appelée à déménager dans ce district.

Finalement, Bois-Joli devrait donc subir de très légères modifications, lui qui compte à l'heure actuelle 3 680 électeurs. Ce nombre ira en augmentant avec la construction résidentielle dans le secteur de la Polyvalente.

Il s'agira maintenant de savoir si ce projet pourrait devenir réalité.

Chose certaine, la Ville aura l'opportunité d'engager une firme informatique spécialisée pour le remodelage des cartes électorales, puisqu'il en existe déjà une. Avec la vague des fusions, cette firme risque d'avoir passablement de boulot dans les prochaines années.

## Les districts électoraux actuels

Saint-Hyacinthe	Électeurs
• Yamaska	3 161
• Saint-Joseph	3 503
• La Providence	3 266
• Des Cascades	2 810
• Notre-Dame	2 159
• Hertel	2 714
• Douville	2 960
• Bois-Joli	3 680
• Deux-Clochers	2 836
• Vanier	3 217
<b>TOTAL</b>	<b>30 306</b>

Saint-Thomas-d'Aquin  
• 2 910 électeurs

Sainte-Rosalie (2)  
• 3 829 électeurs

Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe  
• 656 électeurs

Saint-Hyacinthe-le-Confesseur  
• 745 électeurs (dont 263 dans le secteur Saint-Joseph)

Sources : Élections Canada et Ville de Saint-Hyacinthe

# Hâtez-vous

## afin de bénéficier du programme

Brancher les familles sur Internet

➡ 19 mars pour commander l'attestation

➡ 31 mars pour vous brancher sur internet

et prendre possession de l'ordinateur

• **PIXEL Super Micro**  
640 Boul. Casavant O.  
Saint-Hyacinthe,  
Tél. : 778-8886

• **PIXEL Super Micro**  
1785, rue des Cascades  
Ouest Saint-Hyacinthe,  
Tél. : 773-0004

• **PIXEL Varennes**  
2039, boul. Marie-Victorin  
Varennes,  
Tél. : 929-3838

• **PIXEL Ste-Julie**  
509, Jules-Choquet  
Sainte-Julie,  
Tél. : 649-2835

Ça se continue  
vente à  
**1¢**  
Fortune 1000



**500 \$ RABAIS\*\***

\*\* Pour famille admissible

Vente, Service,  
Conseils,  
Réseautage,  
PME  
particulier.

**PIXEL**  
Informatique  
**SUPER**  
MICRO  
CENTRE DE MICRO-INFORMATIQUE

Diminution de la pratique du sport de compétition depuis cinq ans

# Les effets de la carte Accès-Loisirs se font encore sentir



Michel  
**LAMARCHE**

mlamarche@lecourrier.qc.ca

**S**i le sport représente la santé, la population maskoutaine se porte probablement moins bien qu'il y a quelques années. Des chiffres recueillis à gauche et à droite indiquent que les activités sportives de compétition à Saint-Hyacinthe attirent moins d'adeptes qu'il y a cinq ou six ans, soit tout juste avant l'entrée en scène de la carte Accès-Loisirs.

En 1996, année inaugurale de cette initiative qui avait soulevé un tollé de protestations, 18 822 citoyens avaient acheté la carte. À l'époque, 14 340 personnes des adhérents demeuraient à Saint-Hyacinthe, soit un peu plus de 75%.

En l'an 2000, selon les statistiques des Services récréatifs et communautaires de Saint-Hyacinthe, on a écoulé 15 097 cartes, une baisse de 19,2% par rapport à 1996.

À Saint-Hyacinthe, qui regroupe maintenant 80% de l'ensemble des détenteurs

d'adhérents à la carte Accès-Loisirs a eu d'importantes répercussions sur les clubs sportifs de Saint-Hyacinthe, auxquels on ne peut s'inscrire sans préalablement passer par le Centre culturel pour se procurer la carte.

De toutes les associations sportives, celles regroupant les joueurs de tennis de table et de hockey mineur ont probablement été les plus sévèrement touchées par la carte.

Le Club de tennis de table, qui a longtemps permis de noircir les pages des journaux régionaux, est à toutes fins pratiques inexistant sur le plan compétitif.

Selon Jocelyn Gadbois, la carte Accès-Loisirs a poussé quelques-uns de ses plus beaux espoirs vers d'autres clubs au Québec, notamment celui de Laval, où il n'y avait aucuns frais supplémentaires pour s'inscrire.

Mais ce n'est pas l'unique raison de la disparition du volet compétitif du Club de tennis de table, prend-il la peine de préciser. M. Gadbois se demande si les jeunes n'ont pas perdu le goût

«À Saint-Hyacinthe, en tennis de table,

térophilie et le hockey. Ce n'est pas beaucoup. Par ailleurs, les jeunes ont l'air de trouver plus facile de jouer au Nintendo et d'appuyer sur 'reset' quand ils perdent, que de s'entraîner régulièrement», lance M. Gadbois.

## Tennis de table

En 1995, l'Association du hockey mineur de Saint-Hyacinthe englobait 1 257 joueurs; cette année, elle ne comptait que 834 jeunes patineurs, une baisse d'environ 33%.

«C'est vrai qu'il y a plus d'activités sportives qu'avant et la plupart sont bien moins dispendieuses que le hockey mineur. Toutefois, la carte Accès-Loisirs nous a fait beaucoup de mal surtout du côté des non-résidents», soutient Mme Thérèse Desautels, secrétaire de l'Association.

S'il y a une consolation du côté des dirigeants de l'AHMSH, elle vient du fait que les trois dernières années ont permis d'établir une certaine stabilité.

Le même phénomène a été constaté dans d'autres regroupements, notamment le Club de judo et le Club de badminton.

Dans le premier cas, l'année inaugurale de la carte Accès-Loisirs a coûté une vingtaine de membres sur les 80 inscrits. Depuis la nouvelle entente entre la ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités environnantes, le Club de judo a remonté la côte et est revenu au plateau des 80 membres.

«Le fait d'éliminer le coût supplémentaire de 50% que devaient déboursier les non-résidents pour s'inscrire au club est l'un des facteurs expliquant cette hausse. La Foire du sport nous a également donné un bon coup de pouce, tout comme le bouche-à-oreille et sûrement aussi le phénomène Luce Baillargeon. Nous avons un bon membership au niveau des enfants et des adultes, mais nous avons plus de difficultés à garder nos jeunes d'âge juvénile. Mais cette situation particulière n'est pas unique à Saint-Hyacinthe; on le retrouve ailleurs au Québec et pas seulement en judo», soutient Mme Sylvie Guertin, qui dirige les destinées du Club de judo de Saint-Hyacinthe.

Selon Pierre Saint-Germain, le Club de badminton, qui n'est pas uniquement axé sur le volet compétitif, a également connu une radicale chute de son membership lors de l'entrée en application de la carte Accès-Loisirs.

«Il y a six ou sept ans, nous avions plus de 400 membres; l'année de l'arrivée de la carte Accès-Loisirs, nous avons chuté à environ 200 et même à 195 membres. Cette année, nous comptons environ 230 membres. Cette hausse, on la doit d'abord à François Vincent, qui a accompli un travail colossal pour attirer les jeunes étudiants au sein de notre club junior. La tenue de la Foire du sport, l'automne dernier, s'est également avérée profitable», soutient M. Saint-Germain.



Photothèque Le Courrier

**Le hockey mineur est l'une des disciplines sportives parmi les plus affectées par l'avènement de la carte Accès-Loisirs.**

de la carte Accès-Loisirs, on a noté une baisse des abonnés de l'ordre de 15,4%. On est en effet passé de 14 340 à 12 135 cartes.

La diminution est beaucoup plus radicale au niveau des non-résidents. À ce chapitre, il n'y a plus que 2 962 cartes Accès-Loisirs en circulation comparativement à 4 482 en

1996. On parle d'une réduction de 36%.

## Tennis de table

Cette tendance vers le bas dans le nombre

il n'y a plus de club de compétition. C'est vraiment dommage car nous avons une vocation plus large que régionale. Nous attirions beaucoup de jeunes de l'extérieur parce que nous étions les seuls à offrir un volet compétitif dans un rayon de 100 km à la ronde. Il n'y a pas de doute dans mon esprit que la carte Accès-Loisirs nous a fait mal. Par ailleurs, je m'inquiète de la situation générale du sport à Saint-Hyacinthe et chez les jeunes. Regardez le nombre de sports qui fonctionnent bien en ville. Il y a le soccer l'été, la natation, la boxe, l'hal-

## Importante baisse de la participation maskoutaine aux Jeux du Québec

Michel Lamarche

**C**'est à croire que les Jeux d'hiver du Québec n'ont plus le même attrait auprès des jeunes de la région Richelieu-Yamaska et tout particulièrement ceux de Saint-Hyacinthe et des alentours. Depuis 1995, la participation à cette belle manifestation sportive n'a fait que baisser.

En mars 1995, alors que Granby est officiellement devenue la première ville de la région à accueillir tous les sportifs en herbe de la Belle Province, la délégation de Richelieu-Yamaska comptait 176 athlètes, dont 54 de la région maskoutaine.

Deux ans plus tard, aux Chutes-de-la-Chaudière, la participation de la région Richelieu-Yamaska avait chuté de 30%, passant à 123 athlètes, tandis que celle de Saint-Hyacinthe et de ses municipalités environnantes, avec 31 participants, avait diminué de 42% par rapport aux Jeux de

Granby.

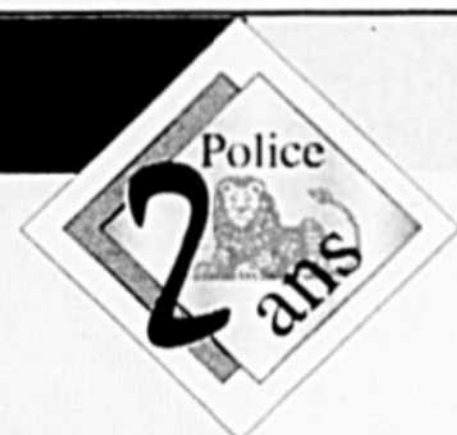
En 1999, à Trois-Rivières Ouest, on a dénombré 135 athlètes de la région Richelieu-Yamaska. Malgré cette hausse minime de 1%, Saint-Hyacinthe et les alentours ont envoyé seulement 28 athlètes.

Le portrait des Jeux d'hiver 2001 est encore plus désolant. Seulement 91 athlètes composent la délégation Richelieu-Yamaska, presque deux fois moins qu'en 1995 et une réduction du tiers par rapport à 1999. De ces 91 jeunes sportifs, seulement 17 viennent de Saint-Hyacinthe et de la région, une diminution d'environ 40% par rapport aux chiffres déjà bas de 1999.

Selon François Legault, répondant de la région Richelieu-Yamaska, la participation aux Jeux du Québec est souvent liée à la vitalité des clubs sportifs.

Voir **PARTICIPATION** en A5

## Adhères à la Police 2 ans



Adhères à la Police 2 ans et nous vous offrons **GRATUITEMENT** un système antidémarrage avec témoin lumineux, incluant le burinage des glaces, si vous possédez une voiture de 1995\* ou d'une année subséquente.

\* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2001.

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir de plus amples renseignements.

## LAPLANTE MICHON INC.

COURTIERS D'ASSURANCES

2365, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2K7

Téléphone : (450) 774-0470

Télécopieur : (450) 778-3441

Sans frais : 1 800 363-1014

ING GROUPE COMMERCE

Assureur officiel de CAA-Québec



Déçu par la faible participation aux Jeux du Québec

# Jean-Claude Ladouceur n'est pas prêt à dire que le sport maskoutain se porte mal

Michel Lamarche

La piètre participation en quantité, et éventuellement en qualité, de la région Richelieu-Yamaska aux Jeux du Québec de Rimouski qui se sont terminés dimanche, ne porte pas encore Jean-Claude Ladouceur à penser que le sport est en mauvaise santé à Saint-Hyacinthe.

M. Ladouceur, de retour de Rimouski lundi, n'a pas caché sa déception devant le peu de participation maskoutaine aux Jeux et ses résultats pour le moins ordinaires.

«En terminant 16e au classement des régions, nous avons connu l'une de nos pires débandades de toute l'histoire des Jeux. J'ai également été déçu de constater qu'il n'y avait aucun patineur de vitesse de

Saint-Hyacinthe à Rimouski alors que nous comptons sur un club de patinage de vitesse. Mais s'il y a du travail à faire au niveau du volet des Jeux du Québec, mon impression générale est que le sport est en bonne santé à Saint-Hyacinthe», a analysé M. Ladouceur.

Ce dernier brosse ce portrait à partir de l'ensemble des inscriptions dans les sports et de ce qu'il voit sur les différents plateaux sportifs, autant intérieurs qu'extérieurs.

«En été, les terrains de soccer sont continuellement pleins et c'est la même chose avec les gymnases en hiver. C'est un fait qu'il y a moins de joueurs de baseball et moins de jeunes au sein du hockey mineur, mais dans ces deux cas, on est face

à un phénomène provincial», souligne M. Ladouceur.

Le coordonnateur aux sports à Saint-Hyacinthe ne nie pas le fait que la carte Accès-Loisirs ait mené à une diminution de la participation aux activités sportives en général. Selon lui, il ne faut pas lancer la pierre à la ville de Saint-Hyacinthe.

«Personne n'est assez gêné pour ne pas admettre que la carte Accès-Loisirs est une barrière à la pratique de l'activité physique. Mais quand on observe bien les chiffres, il y a eu moins d'effets en ce sens à Saint-Hyacinthe que dans les municipalités environnantes. Le problème relié à la carte Accès-Loisirs vient beaucoup plus des coûts chargés par nos municipalités voisines. D'ailleurs, peu de villes au Québec investissent autant dans ses loisirs que Saint-Hyacinthe. Le Conseil verse annuellement 34 000\$ aux organismes et fournit gratuitement ses locaux. Même le hockey mineur et le Club de patinage artistique bénéficient d'heures de location gratuites», a tenu à faire remarquer M. Ladouceur.

## Boxe, natation

Certaines disciplines sportives que l'on pourrait qualifier d'irréductibles n'ont jamais fléchi devant la petite carte de plastique blanche et verte. C'est notamment le cas du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, du Club de natation et du soccer.

«Notre club existe depuis 1979 et nous avons obtenu beaucoup de visibilité sur la scène régionale, convient Marc Seyer, entraîneur-chef du Club de boxe de Saint-Hyacinthe. Nous avons également profité de l'engouement généré par des événements comme les combats Hilton-Ouellet. Pour ces raisons, nous n'avons jamais vraiment subi une baisse d'abonnements», a-t-il opiné.

«Cette année, a ajouté Mme Pierrette Soucy, présidente du Club de natation, nous sommes passés de 86 à 106 membres. Chaque session d'inscription qui suit les Jeux olympiques nous apporte une hausse au niveau de nos membres. Par ailleurs, la



Photothèque Le Courrier

Contrairement à d'autres clubs sportifs, le Club de boxe de Saint-Hyacinthe s'est toujours bien tiré d'affaire, malgré la carte Accès-Loisirs.

carte Accès-Loisirs ne nous a jamais vraiment causé de tort, même si plusieurs de nos nageurs viennent de l'extérieur de Saint-Hyacinthe. Ça s'explique, selon moi, par le dynamisme de notre conseil d'administration.»

En soccer, André Bourgeois croit même que ce sport a bénéficié de la carte Accès-Loisirs.

«Le soccer est un sport très peu dépendant qui accueille tout le monde sans distinction. Plus ça devient cher de s'inscrire dans les sports, plus le nombre de joueurs de soccer augmente», soutient M. Bourgeois.

Voir LADOUCEUR en A6



Photothèque Le Courrier

La participation de la région Richelieu-Yamaska a été l'une des plus faibles de l'histoire. Sur 91 athlètes, on n'en comptait que 17 de Saint-Hyacinthe et des alentours.

## PARTICIPATION

suite de la page A4

«C'est une question de structures et de bénévoles. Par exemple, depuis que Pierre Mathieu s'est retiré, on n'entend plus parler du Club cycliste de Saint-Hyacinthe. Par ailleurs, vous regardez l'haltérophilie et vous voyez une personne comme Normand (Ménard) qui, tous les midis, se rend au gymnase de l'école Casavant pour permettre à des jeunes de pratiquer l'haltérophilie. Nous avons pu compter sur des gens passionnés à la tête de nos structures sportives, mais qui n'ont malheureusement pas toujours vu à former une relève pour les remplacer», souligne M. Legault.

Ce dernier croit aussi que les coûts reliés à la pratique d'activités sportives ont beaucoup influencé la participation. Les municipalités investissent moins qu'avant au niveau des infrastructures. Dans certains cas même, elles vont charger le gros prix pour l'utilisation de leur équipement, un coût qui finit toujours par être refilé aux jeunes via les inscriptions.

«A Acton Vale, si je ne m'abuse, le Club de gymnastique a déjà dû payer 16 000\$ par année pour accéder au gymnase. Ça

n'aide pas la pratique des sports», fait remarquer l'intervenant de l'Unité régionale des loisirs et des sports, l'ancien Conseil régional des Loisirs de la Montérégie.

M. Legault est soucieux de la situation du sport à Saint-Hyacinthe et de la participation plutôt faible aux Jeux de Rimouski. Mais il voit de l'espoir à condition de se mettre au diapason des goûts de la jeunesse d'aujourd'hui.

«La situation m'inquiète oui et non. Je regarde de quelle façon Jean-Claude (Ladouceur) travaille actuellement, et je vois une volonté de relancer le sport à Saint-Hyacinthe, ce qui me rassure. Par ailleurs, à cette époque axée sur le décrochage, il faut redonner le goût aux jeunes de bouger. Il faut amener des épreuves originales. Enfin, il faut rendre les Jeux du Québec accessibles aux jeunes pour leur donner le goût de progresser», conclut M. Legault.

**VOYAGE VASCO**  
Groupe 2001-2002  
Grèce 16 jours à partir de 2,989\$  
Circuit et croisière plus Istanbul en Turquie  
Dép. 21 sept. 2001  
Espagne long séjour à partir de 1,299\$  
2 ou 3 semaines 17 octobre 2001

**AVIS AVIS**  
BIENTÔT  
Nous déménagerons au  
1180, rue Dessaulles  
pour continuer à mieux vous servir...  
l'Équipe Vasco  
1005, Des Cascades O., 778-8823

**YAMAHA**  
Au-delà de vos attentes  
Réservez maintenant  
votre V-Star 2001 et  
obtenez 500\$  
d'accessoires gratuits

Promotion se termine le 31 mars 2001

**ATOUT BAIL ATOUT PRÊT**  
Près de chez vous  
**MOTO expert**  
STE-ROSALIE  
460 boul. Laurier Sainte-Rosalie  
799-3000

Nous gérons les placements les plus importants au monde: **les vôtres!**

Claude Surprenant  
Pierre Massé  
Claude Rémillard

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE**  
1355, rue Gauvin, suite 4100 Saint-Hyacinthe  
Tél. : (450) 774-5354  
Sans frais : 1-800-474-5354 Fax : 450-774-8798  
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER:  
<http://www.lbg.ca>

Clinique capillaire de Saint-Hyacinthe inc.  
Le concept  
**Fémin'HAIR**  
regroupe une large gamme de services pouvant satisfaire divers besoins capillaires

2685, boul. Casavant O., suite 265, Saint-Hyacinthe  
773-9191

# La Ville intéressée par les Jeux du Québec hiver 2005

Michel Lamarche

Le Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe a posé un geste de plus dans son désir d'accueillir les Jeux du Québec hiver 2005 en permettant la formation d'un comité exploratoire composé de 10 membres de tous les milieux.

Ce comité, chapeauté par M. Jean-Claude Ladouceur, coordonnateur au développement du sport aux Services récréatifs et communautaires, a délégué six de ses membres à Rimouski, vendredi et samedi.

Lundi, lors d'un point de presse à la Salle des Arts, M. Ladouceur et le conseiller municipal Bernard Barré, l'un des six membres du comité présents à Rimouski,



Photo Robert Gosselin, PPM

Lors d'un point de presse, lundi, Jean-Claude Ladouceur, le maire Claude Bernier, le conseiller Bernard Barré et M. Jacques Berthiaume, ont fait part du désir de la Ville de Saint-Hyacinthe d'accueillir les Jeux du Québec d'hiver 2005.

## LADOUCEUR

suite de la page A5

Par ailleurs, deux organismes, le Club des Marcheurs et le Vélo-Club ont connu une importante recrudescence de leur participation.

Au Club des Marcheurs, qui tient bon nombre de ses activités aux Galeries Saint-Hyacinthe, on comptait 80 membres il y a deux ans; cette année, on en dénombre 137. Le Vélo-Club, le membership a plus que triplé en deux ans de sorte que l'organisme regroupe environ 170 membres.

Dans les deux cas, la carte Accès-Loisirs n'est pas requise puisque ces clubs ne font pas appel aux installations de la Ville pour la pratique de leurs activités.

Par ailleurs, ces deux clubs tendent à démontrer, tel que l'a laissé planer le colloque sur le développement des sports en novembre 1999, que les gens recherchent de plus en plus la pratique d'activités libres et pas nécessairement dans un cadre compétitif.

ki, accompagnés du maire Claude Bernier et de M. Jacques Berthiaume, directeur des Services récréatifs et communautaires, ont dressé un bilan de cette visite et en ont expliqué les motifs.

Les deux représentants en sont ressortis convaincus que Saint-Hyacinthe a les capacités physiques pour accueillir les Jeux.

«Il n'y a pas de doute dans mon esprit que nous avons tout ce qu'il faut pour présenter les Jeux. En ce qui me concerne, ce serait une véritable catastrophe si l'on passait à côté d'un tel événement. Les Jeux génèrent des retombées se chiffrant entre sept et huit millions de dollars pour la ville-hôte et servent à donner une bonne tape dans le dos aux bénévoles et aux organismes. Si nous ne sommes pas capables d'allumer les gens du milieu et de les embarquer dans un projet aussi rassembleur que les Jeux du Québec, nous allons rester une ville terne», a lancé M. Barré.

Renchérissant aux propos de M. Barré, le maire Claude Bernier a indiqué que

l'appui du milieu était essentiel pour que le Conseil aille de l'avant et fasse une demande officielle.

«Il faudra sentir au cours des prochains mois que les gens du milieu sont vraiment derrière ceux qui tirent la machine.»

### Cueillette d'informations

MM. Barré et Ladouceur se sont pointés à Rimouski en compagnie de Raymonde Rivard, présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, de Jacques Berthiaume, directeur des Services récréatifs et communautaires, de Daniel Larocque, gérant des stades municipaux, et de Gaétan Dion, éducateur physique à l'école Fadette.

Le comité inclut également MM. Mario Chamberland, de Loisir et Sport Montérégie, René Saint-Germain, de la Commission scolaire, Luc Chagnon, du cégep de Saint-Hyacinthe, et le conseiller municipal Ray-Marc Dumoulin.

Son mandat sera d'analyser les impacts

financiers, les ressources humaines et matérielles d'un tel événement pour la ville de Saint-Hyacinthe.

«Notre visite à Rimouski avait pour but de voir sur place l'organisation d'une finale des Jeux du Québec, notamment au niveau de la centrale administrative, des sites de compétition, d'hébergement et d'alimentation», a précisé M. Ladouceur, lui-même un vétéran de plusieurs finales provinciales des Jeux.

La délégation maskoutaine a également rencontré les représentants de Sports-Québec et du Comité organisateur des Jeux du Québec de Rimouski, a pris possession des rapports des finales provinciales antérieures et surtout, a tenté de démontrer à Sports-Québec tout le sérieux de la démarche de la ville de Saint-Hyacinthe.

Le comité exploratoire compte tenir quatre rencontres entre le 28 mars et le 19 septembre afin de clarifier la situation.

«Notre intention est de déposer un dossier au Conseil de ville en octobre prochain. Nous saurons alors à quoi nous en tenir», a fait savoir M. Ladouceur.

Selon ce dernier, il est très improbable que la Ville de Saint-Hyacinthe fasse une demande pour les Jeux d'été de 2005.

«Au niveau des dépenses d'infrastructures sportives, les coûts seraient trop élevés. À elle seule, une piste d'athlétisme demande un investissement de 1,5 million\$. Il serait plus facile d'organiser les Jeux d'hiver car nous avons trois arènes et tous les gymnases requis», a rappelé M. Ladouceur.

Quant au ski, comme le faisait remarquer Bernard Barré, rarement cette discipline est-elle présentée sur le site de la ville-hôte. Ça avait été le cas en 1995 à Granby, la seule ville de la région Richelieu-Yamaska à avoir tenu une finale provinciale depuis que les Jeux du Québec existent.

**ING GROUPE  
COMMERCE  
200 000\$**

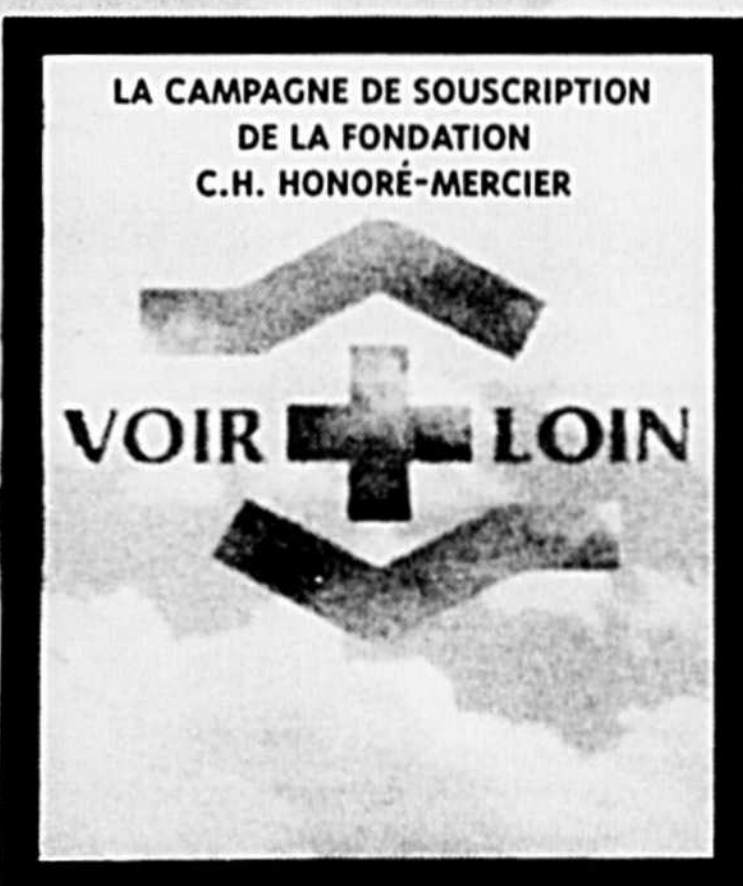
**CAMPAGNE  
DE FINANCEMENT  
2000 - 2005**

**FONDATION  
C.H. HONORÉ-MERCIER**



M. Gilles J. Gauthier,  
M. Jacques Valotaire  
M. Denis Frenière

M. Jacques Valotaire, président et chef de la direction de ING Groupe Commerce (au centre de la photo) est heureux de remettre à M. Gilles J. Gauthier, président du cabinet de la Campagne (à gauche) et M. Denis Frenière, directeur de la Campagne, l'engagement de 200 000\$ de ING Groupe Commerce. Cette somme sera versée dans un fonds de dotation au nom de ING Groupe Commerce et seuls les intérêts seront utilisés par la Fondation.



### Emplois d'été AVIS IMPORTANT aux employeurs

Placement carrière-été est un programme de subventions salariales qui permet aux employeurs d'embaucher des étudiants pendant l'été. Les employeurs des secteurs public et privé et les organismes sans but lucratif sont invités à présenter leur demande au plus tard le

**30 mars 2001**

L'objectif du programme étant de fournir aux étudiants une expérience de travail liée à leur domaine d'étude, les demandes seront évaluées selon la qualité de l'encadrement offert et les priorités de votre région.

Pour soumettre votre demande ou obtenir plus de renseignements sur ce programme, veuillez communiquer avec votre bureau local de Développement des ressources humaines Canada ou composer le 1 800 935-5555.

Par Internet : [www.hrdc-drhc.gc.ca](http://www.hrdc-drhc.gc.ca)

Développement des ressources humaines Canada Human Resources Development Canada

Canada

Dépôt de 1 000 \$ envolé dans un guichet automatique

# Une conclusion «Royale» pour Karine Grenier

Martin Bourassa

**L**a Maskoutaine Karine Grenier respire mieux. Son compte de banque itou. La Banque Royale a décidé de lui verser les 1 000 \$ qu'elle jure avoir déposés dans un guichet automatique de Montréal, mais que l'institution financière, après deux enquêtes «exhaustives», n'a jamais été en mesure de retracer.

Après avoir retranché 1 000 \$ du compte de la cliente - un geste posé 19 jours après le dépôt initial - et avoir annoncé deux fois plutôt qu'une, et publiquement, son intention de ne pas la rembourser, la Banque Royale a changé d'idée.

Karine Grenier s'est vu remettre son argent et un généreux dédommagement!

Pour un revirement de situation, en voilà tout un. Pour y arriver, il aura fallu la participation d'André Fortier, un conseiller financier de Saint-Hyacinthe qui a assisté Mme Grenier dans ses démarches, l'intervention du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, le dépôt d'une poursuite de 3000 \$ aux Petites créances contre la Royale et l'assistance ultime de l'équipe de l'émission J.E. à TVA.

«On doit lui donner le bénéfice du doute. Malheureusement, il nous aura fallu beaucoup de temps (le dépôt remonte au 27 octobre 2000), mais la conclusion est favorable à la cliente», s'est excusé Raymond Chouinard, directeur du service des communications à la Banque Royale, lorsque rejoint mercredi dernier.

Dans une entrevue publiée dans *Le Courrier*, le 14 février, le porte-parole de la Banque Royale tenait pourtant un discours totalement différent.

«Une vérification exhaustive effectuée auprès de nos employés, après l'écoute des bandes-vidéos, et en regard des informa-

tions communiquées par la cliente, nous indique qu'on ne peut pas valider les prétentions de Mme Grenier. Et sachez que notre certitude ne repose pas uniquement sur le vidéo et sur l'enquête.»

Que s'est-il donc passé entre la parution du reportage dans *Le Courrier* et le règlement hors cour intervenu, le 6 mars dernier? Un paquet de choses répond la jeune femme de 23 ans; rien de particulier, sinon le désir d'éviter un préjudice à une cliente, soutient le directeur des communications de la Banque Royale.

### J.E. à la rescousse

Karine Grenier n'a jamais lâché le morceau. Tout de suite après s'être confiée au *Courrier*, elle s'est rendue au palais de jus-



Photothèque Le Courrier

**Karine Grenier a obtenu gain de cause : son 1 000 \$ et un substantiel dédommagement de la Banque Royale.**

de Saint-Hyacinthe pour y déposer une poursuite de 3 000 \$ contre son institution financière.

Outre son dépôt, elle réclamait le remboursement des frais encourus.

Quelques jours après la parution du reportage, une chercheuse de l'émission J.E. a contacté *Le Courrier* pour obtenir les coordonnées de Mme Grenier.

Il n'en fallait pas plus pour que la grosse machine de J.E. entre en scène.

En moins de deux, la Banque Royale a rouvert l'enquête et dédommagé la cliente.

Raymond Chouinard prétend cependant haut et fort que l'intervention des médias n'a rien à voir dans cette conclusion plus que favorable à Karine Grenier.

«Nous aurions rouvert l'enquête sans l'implication de J.E., notre décision n'est pas reliée au travail journalistique. Après vous avoir parlé (*Courrier*), je n'étais pas satisfait des éléments inscrits dans le rapport. Nous voulions une réponse qui nous satisfasse et avoir une attitude équitable. Nous ne voulions pas poser un geste qui aurait eu pour effet d'entacher la réputation de Mme Grenier.»

Raymond Chouinard reconnaît toutefois que les apparences sont discutables.

«Les gens vont peut-être croire que l'intervention de J.E. a été déterminante, mais à la banque, nous savons que notre décision n'est pas reliée à l'intervention télévisée. Si nous avions eu la preuve pour contredire la version de la cliente, nous n'aurions pas hésité à faire valoir notre point de vue à la télévision.»

La Royale a beau dire, Karine Grenier trouve la coïncidence un peu grosse.

«L'intervention des médias m'a aidée, c'est certain. Le dossier a progressé pas mal plus vite dès que j'ai mis ça sur la pla-

ce publique. J'ai toujours su que je n'avais rien fait, alors j'ai pris les moyens pour obtenir gain de cause. Mais sans M. Fortier, il y a longtemps que je me serais découragée. Son aide a été précieuse.»

### Preuves insuffisantes

La bande-vidéo réalisée à l'ouverture de l'enveloppe de dépôt et montrant l'absence des 10 billets de 100 \$ déposés par Mme Grenier, serait la seule preuve dont dispose l'institution pour contredire la version de la cliente.

Un problème de caméra aurait empêché que soit captée la transaction initiale au guichet. Une erreur humaine à l'ouverture de l'enveloppe expliquerait ensuite l'erreur d'encodage sur le seul chèque de 401 \$ qui se trouvait à l'intérieur.

«Il y a eu une faille à l'ouverture de l'enveloppe, reconnaît M. Chouinard. Quand il y a une erreur entre le contenu de l'enveloppe et le montant inscrit, l'employé doit effectuer la correction afin d'éviter l'encodage automatique du chèque. C'est ce qui explique pourquoi le chèque est encodé au montant de 1 401 \$ et le délai considérable entre le dépôt et le moment de notre correction.»

L'examen détaillé des états de compte et des habitudes de dépôt de la cliente ont finalement convaincu la Royale de rembourser intégralement Mme Grenier et de lui accorder un dédommagement «sans exiger de pièces justificatives».

Cette mésaventure incitera Karine Grenier à modifier ses habitudes au guichet.

«Pour les gros montants, je vais m'adresser à la petite madame à l'avenir. Je ne prendrai plus de chance. Je ne veux plus jamais revivre ça. Non, je ne suis pas prête d'oublier la manière dont j'ai été «barouettée» par ma banque.»

## Pourquoi se priver d'une belle image

### Achetez maintenant !

INSTALLATION DE  
BASE POUR 99 \$  
ÉCONOMISEZ 100 \$



### STAR CHOICE

Antenne parabolique  
elliptique de  
Star Choice 301

- Solution à satellite double
- Capacité de production en Dolby Pro-Logic
- Contrôle parental
- Compatible à plusieurs modèles de récepteurs

**99<sup>99</sup>\$**  
Après rabais

AVANT RABAIS	299,99
RABAIS INSTANTANÉ	100,00
CRÉDIT SUR PROGRAMMATION SUR FORFAIT NICKEL	100,00

**GERMAIN LARIVIÈRE**  
électronique  
www.germainlariviere.com

4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie  
AUTOROUTE 20, SORTIE 138  
Sainte-Rosalie (450) 799-5522  
Montréal (514) 866-8691  
Sans frais 1 800-363-1336



# Le Croissant d'or

RESTAURANT

## FIESTA MEXICAINE

du 15 au 25 mars

AMBIANCE, MUSIQUE,  
DÉCOR TOUT Y EST!

- Corona
- Sol
- Marguerita

Chanteur mexicain  
**VENDREDI  
SAMEDI et  
DIMANCHE**



Manuel Rios

**Venez déguster nos  
mets mexicains**

**773-6677 • 774-6677**

2045, BOUL. LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE



# Éditorial

## Quel renouveau?

**I**l faut être doué d'un sens de la perception qui relève de la divination ou de la confiance aveugle pour déceler dans le nouveau gouvernement du Québec, la moindre trace d'un renouveau. Et il faut être naïf pour croire que les femmes ont davantage de pouvoir dans le Cabinet Landry que dans le Cabinet Bouchard.

Commençons par M. Landry qui avait lui-même déclaré qu'il ne se mêlerait pas de la gestion quotidienne, en faisant référence aux porcs sur l'auto-route Jean-Lesage. Pourquoi alors se réserve-t-il par ministre interposé, l'Industrie et le Commerce officiellement dirigé par Gilles Baril qui n'a pas la formation et l'expérience requises pour accéder à ce ministère? Sans compter que pour éviter les apparences d'un conflit d'intérêt entre la ministre des Finances et son mari le PDG de la SGF, Claude Blanchet, le premier ministre se réservera ce secteur tout-puissant de l'économie québécoise.

C'est sans doute rassurant de constater que Louise Harel est maintenue aux Affaires municipales, question d'achever une ambitieuse et nécessaire réforme. Rémy Trudel à la Santé ne pourra faire pire que Mme Marois qui

avait toujours l'air d'être au-dessus de la mêlée et qui n'a jamais été très portée à regarder du côté du Réseau Santé Richelieu-Yamaska.

À la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux qui s'est mis le pied dans la bouche jusqu'à mi-cuisse dans sa déclaration sur la culture ontarienne, pourra peut-être reprendre pour Saint-Hyacinthe le dossier de la salle de spectacle. Sa prédécesseure, Agnès Maltais, n'a pas ébloui les Maskoutains par son empressement dans ce dossier. Son départ ne sera pas pleuré ici.

C'est le pouvoir accordé à Gilles Baril qui étonne. Tourisme, Sports et Loisirs, Régions et Industrie et Commerce, tout en obtenant la responsabilité de l'organisation électorale, voici qui fait beaucoup de visibilité. Comme on ne gagne pas des élections avec des prières mais avec

des subventions judicieusement éparpillées, il faut s'attendre à voir le facteur Baril à peu près à tous les jours, chègue à la main. Pour ceux qui auront été fins ou qu'on voudra convaincre de le devenir.

Du sang nouveau que ce remaniement? Pas vraiment. Mais c'est évident que les fidèles de M. Landry ont été bien traités.



Jean VIGNEAULT

jevigneault@lecourrier.qc.ca

### LES INDISCRETIONS DU FACTEUR

Très Honorable Bernard Landry,

J'ai eu, une fraction de seconde, la tentation de déclarer forfait pour le Sommet des Amériques quand j'ai appris que vous ne pourriez pas prendre officiellement la parole.

Comme nous sommes tous les deux conservateurs de mentalité, j'aurais apprécié dialoguer durant trois ou quatre heures avec vous pour discuter des mérites de la souveraineté.

Surtout, j'attendais fébrilement l'occasion de vous entendre parler espagnol. J'ai déjà l'habitude de cette langue, car votre vrai premier ministre, M. Jean Chrétien, parle français et anglais, comme une vache espagnole.

Mais finalement, je participerai au Sommet et je vous ferai parvenir vos ordres, pardon, un compte rendu de nos décisions qui auront été prises préalablement dans le Bureau Ovale.

Saluez aussi la pugnace Louise Beaudoin, la Julie Snyder de la politique qui est à la politique internationale ce que le Canadien est au hockey, c'est-à-dire un souvenir lointain.

**Georges W. Bush**  
par Lucien Labadie  
**P.S. Si vous passez par Washington, allez visiter la bibliothèque du Congrès. Je pourrais vous obtenir des laissez-passer.**



### COMMENTAIRES

## Les trottoirs aux piétons

Des commerçants n'ont pas apprécié que la Ville de Saint-Hyacinthe modifie le règlement des terrasses dans le centre-ville.

Pourtant, le seul but du règlement, c'est de faciliter la vie aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées qui dans certains cas, étaient obligées de circuler dans la rue.

La mesure obligera sans doute à éliminer quelques places. Mais ce n'est pas après un accident grave qu'il faut intervenir, c'est maintenant.

Si les gens d'affaires y réfléchissent à deux reprises, ils accepteront sans trop rechigner ce petit changement de cap.

Jamais la Ville n'aurait dû tolérer que des terrasses de restaurant empiètent sur les trottoirs, comme le soulignait la conseillère Sylvie Adam. Aucune raison

ne justifie qu'un piéton doive contourner une terrasse sur les trottoirs publics.

La question des droits supposément acquis ne doit pas entrer en ligne de compte. Car la sécurité des piétons passe avant le droit commercial. C'est un petit irritant que de restreindre son espace et de devoir payer un permis annuel pour une terrasse.

La consultation aurait peut-être pu s'étendre sur plus de jours, mais le résultat aurait été le même.

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de CFEI 106,5 FM, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

## Du salon à la rue

Un des mots les plus utilisés en politique, dans les syndicats et un peu partout en société, c'est la solidarité. Et c'est trop souvent le plus galvaudé.

On vide le mot de sa substance quand on débarque du train pour des raisons d'ordre intellectuel ou économique.

Par exemple, quand on continue de promouvoir les relations commerciales avec un pays qui exploite carrément et sans vergogne la population. Quand on persiste à acheter les biens culturels ou autres d'un régime totalitaire.

Être solidaire, ce n'est pas seulement signer une pétition, c'est surtout vivre selon ses convictions. Ça implique des renoncements autrement plus significatifs que la remise d'un chèque ou que l'offrande d'une quelconque obole.

La solidarité peut s'élaborer dans le salon ou même autour d'un bon repas. Mais elle n'est vraie que lorsqu'elle sort dans la rue, que lorsqu'elle devient tangible pour des individus.

Albatros des mers

FONDÉ EN 1853  
**Le Courrier**  
DE SAINT-HYACINTHE

www.lecourrier.qc.ca

Éditeur  
Benoît Chartier

Rédacteur en chef et éditorialiste  
Jean Vigneault

**Journalistes**  
Denyse Bégin  
Martin Bourassa  
Jean Dumont  
Jean-Marie Fontaine  
Michel Lamarche

**Secrétaire de la rédaction**  
Josée Bachand

**Photographes**  
P.P.M.

**Directeur de la publicité**  
Guy Roy

**Publicitaires**  
Louise Beaugard  
Sylvie Beurivage  
Nadine Chicoine  
Luc Desrosiers  
Gérard Leblanc  
Paul Paradis  
Norbert St-Martin  
Bernard St-Pierre  
Gérard St-Pierre  
Sylvianne Tanguay

**Secrétaires de la publicité**  
Johanne Beaulieu  
Linda Douville  
Christine Joyal  
Germaine Pearson

**Directrice de la production**  
Josée Cusson

**Directeur technique**  
Normand Gonneville

**Contrôleur**  
Monique Laliberté

**Directeur du tirage**  
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 15 la semaine - 43\$ par année. Poste: au Canada 43\$ par année, à l'étranger du Canada: 175\$ par année plus taxes s'il y a lieu

Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca  
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:



**Président, directeur général**  
Benoît Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4  
Téléphone: 450 773-6028 Télécopieur: 450 773-3115

Courriel: admin@dbccomm.qc.ca  
Imprimé par Transcontinental Impression, division Transmag, 10807 rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7  
\*Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 42189\*

# ♦ Lettres ouvertes ♦

## Avoir des enfants, mais à quel prix?

Alors que le gouvernement québécois se désespère d'avoir le taux de fécondité le plus bas en Amérique du Nord, et occupe à ce titre une place de choix parmi l'ensemble des pays industrialisés, voilà que le support aux personnes qui choisissent de donner naissance à des enfants risque encore d'être réduit. En effet, des rumeurs persistantes font état que le gouvernement provincial s'approprierait à récupérer l'augmentation des allocations familiales fédérales, prévue pour juillet 2001, en sabrant ses propres allocations. Somme toute, les familles n'en bénéficieraient pas. Il s'agirait là d'un geste inac-

ceptable qui ferait fi de la reconnaissance et du soutien aux familles.

Selon une hypothèse qui a été étudiée par le Conseil des ministres, les familles monoparentales gagnant annuellement plus de 21 000 \$, et les familles biparentales ayant des revenus supérieurs à 24 000 \$, se verraient retirer tout soutien de la part du gouvernement québécois. Cette mesure verrait les deux tiers des familles québécoises privées d'allocations familiales. Au contraire, cet ajustement était intensément attendu puisqu'il y avait eu absence de l'indexation des besoins essentiels des enfants depuis 1993. Mais voilà qu'on songe à ré-

cupérer d'une main ce qui était donné de l'autre.

Ne plus reconnaître l'apport des familles par des mesures économiques, c'est se condamner comme société. C'est également devoir, à très court terme, augmenter le coût des soins de santé et des services sociaux. En effet, l'appauvrissement des familles est en grande partie responsable de ces difficultés : stress engendré par les fins de mois difficiles ou le cumul d'emplois; alimentation déficiente; perte d'estime de soi et problème de santé mentale devant l'impossibilité à subvenir à ses besoins, etc. Il nous semble anormal de devoir financer des programmes de soutien alimentaire pour les familles, de voir se répandre le service de petits déjeuners dans les écoles plutôt que de permettre aux parents de jouer leur rôle. Donnons aux parents les moyens de remplir leur rôle et ils s'en acquitteront.

les familles n'ont plus de besoins. Nous affirmons que si un tel geste était réellement posé, il appartiendrait à tous de décrier cette non-reconnaissance des familles dans la société. Soyons vigilants et faisons connaître nos choix à nos élus.

Service aux familles  
Diocèse de Saint-Hyacinthe  
Johanne Boisvert  
Paul-Émile Lafrance

### LES GRELUCHES



Une des raisons qui sous-tend le besoin de récupérer des millions sur le dos des familles est liée au financement des garderies à 5 \$ : les besoins dépassent les prévisions. Faire le choix de concentrer l'aide aux familles dans l'offre de places en garderie, ce n'est pas respecter le choix des parents qui ont décidé de demeurer à la maison. Faire ce choix restrictif, c'est aussi affirmer qu'au-delà de l'âge de 5 ans,

À Sainte-Christine

## De glace devant les menaces de poursuites

Martin Bourassa

Il faudra plus que des menaces de poursuites judiciaires de la part de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour effrayer Guylaine Latour, la présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame de Sainte-Christine.

Elle n'a pas été tellement impressionnée par la récente et ultime mise en garde de la directrice générale de la CS de Saint-Hyacinthe, Diane Couture, pour forcer les parents de Sainte-Christine à payer les frais de surveillance du midi.

Dans une lettre distribuée la semaine dernière, la Commission scolaire a accordé aux parents concernés un délai de sept jours afin de régulariser leur situation. Passé ce délai, Mme Couture a informé les parents que l'établissement n'hésiterait pas à faire appel aux avocats et aux agences de recouvrement.

Mais cet avertissement ne trouble pas le sommeil de Guylaine Latour.

«C'est difficile pour moi de commenter une lettre dont je ne connais l'existence que par les journalistes, mais on va attendre de voir s'ils (les gens de la CS) vont vraiment le faire (poursuivre les parents) avant de réagir. Ce n'est pas la première fois qu'on menace les parents de représailles. Disons qu'on commence à avoir l'habitude.»

La présidente du conseil d'établissement se garde bien de dire aux gens quoi faire. Ce n'est pas elle qui va conseiller aux parents de s'obstiner ou non. Si certains vont plier, elle croit toujours que plusieurs parents n'auront pas les moyens de payer.

Mme Latour continue de penser que la CS de Saint-Hyacinthe est mal administrée.

«Les dirigeants devraient réfléchir davantage, mentionne-t-elle. Il y a de la mauvaise administration. On ne fait peut-être pas toujours les bons choix. Cela dit, c'est clair qu'on se sert de Sainte-Christine pour faire un exemple. S'il y a une chose que la commission scolaire veut éviter à tout prix, c'est l'effet d'entraînement.»

### Un cas unique?

Selon Daniel Camirand, secrétaire général de la CS de Saint-Hyacinthe, le refus massif des parents de l'école Notre-Dame de Sainte-Christine de payer la facture des frais de surveillance du midi serait un cas unique.

«Il n'y a même pas une école à part celle de Sainte-Christine où un groupe significatif de parents ne paie pas. Dans la pire des écoles, il y a peut-être trois cas. Mais il est encore trop tôt pour dire si ces gens-là recevront eux aussi une lettre similaire à celle adressée aux gens de Sainte-Christine. Il faudra faire du cas par cas. Dans l'ensemble, et en ce qui nous concerne, il n'y a pas plus de problèmes avec les frais de surveillance qu'avec les autres créances», précise M. Camirand.

Tout indique que la Commission scolaire atteindra la cible fixée en début d'année, soit assurer l'autofinancement des frais de surveillance du midi.

«En toute logique, ça va être respecté partout, sauf à Sainte-Christine.»

### Un long combat

Peu importe le résultat, Guylaine Latour est contente qu'une poignée de parents aient décidé de tenir tête jusqu'au bout à la CS de Saint-Hyacinthe.

«On ne pouvait pas laisser passer ça. De l'argent, il y en a de moins en moins, la facture qu'on refile aux parents n'a donc pas fini d'augmenter. Trop de gens ont peur de s'élever contre les décisions de la toute puissante commission scolaire. On ne réussira jamais à me convaincre qu'il est normal que les parents des élèves transportés (par autobus) aient à payer pour les frais de surveillance.»

Le conseil d'établissement de l'école primaire de Sainte-Christine n'a pas l'intention de mettre fin à ses pressions politiques entreprises auprès des députés.

«Nos démarches devraient finir par donner quelque chose, mais c'est du long terme.»

## VOYEZ DES SPÉCIALISTES MATELAS ROBERT VENTE

**Nous vous offrons la gamme complète des matelas à ressorts ensachés Correct Comfort de Sealy**

**Livraison, installation GRATUITES**

**Retrait de l'ancien lit gratuit**

**Vaste choix de lits en métal**

**L'ART DE BIEN DORMIR!**

**Heures d'ouverture:** Lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h30 Samedi de 9h à 17h  
Jeudi et vendredi de 9h à 21h Dimanche 12h à 16h30

**A. Robert & Fils Ltée**  
SPÉCIALISTE EN MATELAS

590 CONCORDE NORD, CENTRE-VILLE, SAINT-HYACINTHE 774-4787

**Sealy**  
CORRECT COMFORT

**Sealy**  
Posturepedic

**FINANCEMENT accord D Desjardins**

**Galerie Sealy Posturepedic**

Les ressorts Correct Comfort, Miracle Edge, Une Poutre en Acier Centrale

Merci 14 mars 2001 - Le Courrier - A-9

Une nomination cette semaine?

# Pas de nouvelles fonctions pour Léandre Dion

Jean Dumont

**L**e député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale attendait-il LE téléphone en début de semaine dernière pour accéder au sacro-saint cabinet des ministres?

«Vous savez tous les députés attendent le téléphone pour devenir ministre comme les curés attendent le coup de fil pour devenir évêque», lance du tac au tac Léandre Dion.

Le député de Saint-Hyacinthe avance que le premier ministre doit jongler avec certains éléments dans la composition de son cabinet. Dans l'ordre des priorités, on retrouve la représentativité géographique, le partage entre les hommes et les femmes et, en dernier, la compétence.

«Comme je suis bien entouré en terme de ministres autour de mon comté, il aurait été difficile d'en nommer un de plus», tente-t-il de justifier.

Le comté immédiat de Verchères, dirigé par le premier ministre Bernard Landry, comprend entre autres les municipalités de La Présentation et de Sainte-Madeleine.

Au nord, dans Richelieu, Sylvain Simard, accède au Conseil du Trésor. À l'est, dans Johnson, Claude Boucher devient secrétaire d'État aux Infrastructures municipales.

À noter que le président de l'As-

semblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas (Beloeil et Mont-St-Hilaire), conserve ses fonctions.

Deux autres ministres importants proviennent de la Montérégie, Pauline Marois, aux Finances et Louise Beaudoin, aux Relations internationales.



«Tous les députés attendent le téléphone pour devenir ministre comme les curés attendent le coup de fil pour devenir évêque», lance Léandre Dion.

## Adjoint parlementaire

La récente modification du nouveau cabinet Landry, fait en sorte que Léandre Dion perd automatiquement son poste d'adjoint parlementaire à la Culture et aux Communications. Il était à cette fonction depuis le 28 janvier 1999.

Est-ce que la nouvelle ministre Diane Lemieux gardera M. Dion dans ses fonctions? Le principal intéressé ne peut le dire pour l'instant.

«Nous devrions en savoir plus cette semaine. Ce qui m'intéresse, c'est évidemment la culture mais aussi l'agriculture. Il y a également un poste de président de commission qui pourrait être intéressant. J'ai confiance que l'on me nomme dans l'une de ces fonctions.»

Depuis deux ans, Léandre Dion est membre de deux commissions parlementaires, soit la Culture et l'Agriculture.

## À la retraite?

Face aux nouvelles rumeurs comme quoi on voudrait lui retirer son siège, Léandre Dion a eu cette réaction: «vous savez, le canal est toujours le même. Ça ne m'inquiète pas.»

Il avait déclaré il y a quelques semaines qu'il entendait se représenter aux prochaines élections.

Il n'y a pas beaucoup de députés d'arrière-banc qui ont reçu une promotion la semaine dernière. C'est essentiellement un jeu de chaises musicales avec les ministres en place.

«Pour les changements, je pense qu'on devra attendre après les prochaines élections. Il y a certains élus qui ont clairement affirmé qu'ils en étaient à leur dernier mandat. Ça va donner la chance à certains autres. D'ici là, les plus jeunes prendront du métier et seront prêts à prendre la relève.»

M. Dion prétend que Bernard Landry donnera une plus grande marge de manœuvre à ses ministres comparativement à Lucien Bouchard «qui plongeait plus dans les dossiers».

«M. Landry est une personne de commandement et de décision. Le connaissant depuis longtemps, je me suis rendu compte qu'il était à l'écoute. C'est aussi quelqu'un de jugement et d'action.»

Le député de Saint-Hyacinthe prétend que les principaux faits marquants de ce remaniement ministériel sont les nominations de Rémy Trudel et Gilles Baril.

Le cabinet de Bernard Landry est composé de 24 ministres, dont sept femmes. S'ajoutent également quatre secrétaires d'État, deux hommes et deux femmes. En tout, quinze ministres ont changé d'affectation.

Dans ce jeu de chaises musicales, sept ministres ont tout de même gardé leurs principales fonctions, soit Guy Chevrette, au Transport; Louise Harel, aux Affaires municipales; Jacques Brassard, aux Ressources naturelles; François Legault, à l'Éducation; Louise Beaudoin, aux Relations internationales; Serge Ménard, à la Sécurité publique et Joseph Facal, aux Affaires intergouvernementales.

Venez faire l'essai du tout nouveau

# Highlander 2001 et la toute nouvelle traction intégrale

À l'occasion de la grande vente de l'automobile,  
les 15-16-17

et 18 mars 2001

À l'achat  
d'un véhicule neuf,  
tournez la roue  
chanceuse et gagnez  
des prix.



Profitez de notre service de  
garderie chez Angers Toyota  
et magasinez votre Toyota  
en toute tranquillité.

Le concessionnaire qui fait sa marque à St-Hyacinthe!

# ANGERS

TOYOTA

3395, boulevard Laframboise  
St-Hyacinthe

(450) 774-9191

## LOTÉRIES

1570  
**649**  
MERCREDI 07-03-01  
19 20 22 24 38 42 41

SAMEDI 10-03-01  
05 07 08 12 23 28 39

Québec  
**49**  
MERCREDI 07-03-01  
26 31 41 42 45 48 05

SAMEDI 10-03-01  
01 04 12 17 33 43 41

7  
**SUPER 7**  
09-03-01  
04 11 13 17 20 26 47 46

Extra.  
Du 06-03-01 au 12-03-01

MARDI	921986
MERCREDI	983582
JEUDI	664751
VENDREDI	177174
SAMEDI	201087
DIMANCHE	942667
LUNDI	344330

Quotidienne  
Du 06-03-01 au 12-03-01

MARDI	608	4921
MERCREDI	952	9796
JEUDI	805	6527
VENDREDI	876	8715
SAMEDI	768	4595
DIMANCHE	975	7083
LUNDI	895	5472

LaMini  
09-03-01  
285384

Banco  
0236209

06-03-01	03 08 09 21 27 28 29 30 32 36 47 50 53 54 56 57 61 64 68 69
07-03-01	05 06 08 09 17 25 26 28 30 37 38 39 40 45 50 55 57 61 64 69
08-03-01	03 06 07 18 21 22 24 25 29 32 34 45 48 50 53 54 55 58 64 68
09-03-01	03 04 08 12 15 16 18 19 23 24 27 32 34 37 40 44 48 52 53 64
10-03-01	03 06 07 10 11 18 25 28 30 33 36 39 52 54 55 61 63 65 67 68
11-03-01	01 02 16 17 20 24 25 28 29 36 38 40 43 45 52 55 59 63 67 68
12-03-01	03 04 06 07 09 13 16 24 26 27 31 32 36 47 51 56 60 62 67 68

# Le torchon brûle à Saint-Pie sur la question des loisirs



Jean DUMONT  
jdumont@lecourrier.qc.ca

La Paroisse de Saint-Pie a l'impression de faire un chèque en blanc à la Ville de Saint-Pie sur la question des loisirs.

À ce stade-ci, on a l'impression d'être dans un cul-de-sac, même si concrètement l'entente entre les parties se termine seulement le 14 avril, et non le 7 mars, comme il avait été avancé depuis quelques semaines.

Une rencontre entre les deux maires a eu lieu mercredi dernier pour tenter de s'expliquer sur le litige qui perdure.

«Il faut y aller par étape dans ce dossier. J'imagine qu'il y aura d'autres démarches à faire à l'avenir mais en toute logique, il est illusoire de penser que nous aurons une nouvelle entente écrite et signée d'ici le 14 avril», explique Serge Audette, maire de Saint-Pie.

M. Audette prétend que la rencontre de mercredi dernier «nous donne une chance de réussir. Il faut la qualifier d'intéressante, même si au fond nous avons peut-être deux visions différentes des choses. De plus, notre conseil ne s'est pas encore positionné à ce jour pour la prochaine entente.»

Il a aussi rappelé que la Ville respecte en tous points l'entente actuelle.

## Un droit de regard

En fait, la Paroisse désire simplement avoir un droit de regard sur ce qui se fait en loisirs dans Saint-Pie.

«Depuis l'automne dernier, la Paroisse tente de rencontrer la Ville pour négocier une meilleure entente. Elle croit qu'il serait opportun d'éclaircir la situation avant de refaire un chèque en blanc pour une autre période de huit mois ou que d'autres décisions pourraient être prises sans que nous ayons eu à dire un mot», écrit-on du côté de la Paroisse dans un communiqué.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Robert Bergeron, maire de la Paroisse, déplore le manque d'ouverture de la part de son homologue de la Ville de Saint-Pie.

En entrevue, le maire Robert Bergeron souhaite simplement une ouverture de la part de la Ville.

«Ce n'est pas une question de prix. On veut simplement être informé des décisions qui se prennent. Il y a présentement un comité de loisirs qui ne se réunit à peu près jamais. On veut être impliqué dans les décisions plutôt que d'être mis devant le fait accompli.»

M. Bergeron prétend que c'est la question de la bibliothèque municipale qui a fait déborder le vase. La bibliothèque est déménagée il y a quelques mois avec, on imagine, une augmentation des frais associés à ce service. La Paroisse n'a pas eu le choix de payer sans pouvoir décider quoi que ce soit.

«C'est décevant de la part de la Ville. Nous ne cherchons pas la chicane, bien au

contraire, mais on a l'impression d'être pris pour pas grand-chose dans ce dossier.»

Le maire de la Paroisse voudrait par exemple que le comité de loisirs se réunisse aux trois mois afin que tout le monde soit mis au parfum des décisions à venir.

## Une entente depuis 1985

L'entente de loisirs entre les parties existe depuis mars 1985 et est renouvelable aux deux ans.

Selon le maire de la Paroisse, un litige semblable avait eu lieu il y a quelques années avec le chalet des loisirs.

La Paroisse paie l'équivalent de cinquante pour cent de la facture pour l'ensemble des loisirs. Ce n'est pas là le problème. «Regardez à la bibliothèque, les abonnés proviennent à 30 ou 40 p. cent de la Paroisse. Nous payons notre dû sans problème. Nous recherchons peut-être une formule s'apparentant à ce qui se passe à la Maison des Jeunes. Pour cela, on doit à tout le moins se rencontrer», précise Robert Bergeron.

Par contre, il est bon de savoir que la Ville de Saint-Pie fournit à la Paroisse un

service et assume complètement la gestion des loisirs.

## La fusion avant tout

À l'origine, les élus de la Ville n'avaient pas semblé porter intérêt à la requête de la Paroisse au sujet du renouvellement de l'entente de loisirs. On se disait que la fusion allait faire en sorte de régler le problème.

Toutefois, les mois ont passé et le gouvernement privilégie les plus grandes municipalités au détriment des municipalités de type villages et paroisses. Nous sommes donc rendus à l'échéance de l'entente et la question du regroupement reste toujours sur les tablettes.

Les élus de la Ville n'avaient pas l'intention d'entreprendre des négociations tant et aussi longtemps que la ministre Harel n'aura pas statué.

En dernier recours, le mois dernier, on a proposé de prolonger l'entente actuelle jusqu'au 31 décembre. De nouvelles négociations auraient lieu après les prochaines élections.

**Shaklee** Spéciaux de Mars  
Lécithine (190 c.)  
Clarity (gingko biloba)  
Phytofem (ménopause)  
**Pierrette Bazinet**  
15 ans d'expérience  
796-2245

CLINIQUE  
**NOVANI** La Micro Dermabrasion  
• Procédé non médical  
• Élimine les imperfections de la peau  
Cicatrices d'acné  
Pores dilatés  
Hyperpigmentation  
Rides d'expression  
Vergetures et autres  
Consultation gratuite  
St-Hyacinthe  
Sur rendez-vous : 250-7878

**Animalerie La Fine Griffes**  
Pension pour chats et oiseaux • Salon d'esthétique pour animaux  
Libre-service sur bain régulier pour votre animal de compagnie  
De tout pour satisfaire votre animal préféré: chats, chiens, oiseaux, poissons, reptiles et rongeurs

**Atelier d'information sur le Ttouch**  
«le toucher qui éduque»  
Samedi le 17 mars 2001  
de 9 h à midi

**Une méthode douce de soins et d'entraînement qui améliore la relation entre l'humain et l'animal, réduisant ainsi la résistance et le stress chez les animaux.**  
**Une approche efficace et innovatrice**  
par Mme Lucie Leclerc

De plus, profitez de l'occasion pour en connaître davantage sur la zoothérapie.  
Pour vous inscrire ou vous informer, téléphonez à l'Animalerie la Fine Griffes 796-4090  
1800 Martineau Est, St-Hyacinthe

80 000 cas réussis au Québec!  
**LES CENTRES SANTÉ SOLEIL**  
Les seuls centres personnalisés!

**AVANT**  
50 LIVRES EN 4 MOIS  
Enfin un concept personnalisé  
C'est FANTASTIQUE!

**APRÈS**  
Isabelle Vézina  
Mince et en santé pour toujours!  
C'est rapide!  
C'est durable!

**Les 5 étapes de vérité des Centres Santé Soleil**  
APPROCHE : Vous vous rendez compte rapidement de la compétence de votre technicien/technicienne en alimentation.  
À VOUS DE DÉCIDER : Selon les différentes alternatives qui s'offrent à vous d'après l'évaluation de votre dossier.  
MOTIVATION : Des résultats rapides et une pesée à chaque semaine plus un concept facile à comprendre entretiendront votre motivation.  
AJUSTEMENT ALIMENTAIRE : Vos goûts, vos préférences seront respectés avec votre rééducation alimentaire.  
MAINTIEN : Quand vous aurez atteint votre objectif, votre technicien/technicienne vous établira un programme de maintien et des trucs inédits!

**50\$ COUPON VLLR**  
PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON  
1055 Laframboise (près Dessaulles) St-Hyacinthe, Qc  
**(450) 771-6404**  
Offre valable pour un temps limité seulement

# Une fuite et un déversement d'acide chez Saputo



Martin  
**BOURASSA**  
mbourassa@lecourrier.qc.ca

**L**e bris d'une conduite d'acide nitrique a provoqué tout un branle-bas de combat, vers 15 h, vendredi, à l'usine du Groupe Saputo à Saint-Hyacinthe.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Les membres de l'équipe d'intervention pour les matières dangereuses ont sorti l'artillerie lourde pour venir à bout du déversement chez Saputo.

Les émanations toxiques ont tenu les pompiers de Saint-Hyacinthe en haleine pendant plusieurs heures, rendant même nécessaire l'évacuation complète des commerces et des industries situés dans le secteur de la rue Johnson.

Les membres de l'unité d'intervention pour les matières dangereuses de la Ville de Saint-Hyacinthe ont pris les opérations en main en raison de la haute toxicité de l'acide nitrique, un produit corrosif qui sert au nettoyage des équipements.

Selon les premières constatations, c'est l'écoulement d'une matière toxique par une valve extérieure qui aurait provoqué la rupture du collet de branchement d'un réservoir contenant quelque 7 000 litres d'acide nitrique.

«Des employés effectuaient une réparation sur une valve qui suintait un peu lorsque l'incident est survenu, raconte Jacques Bettez, vice-président division des sous-produits à l'usine Saputo de Saint-Hyacinthe. Aucun employé n'a été blessé.»

Les employés de Saputo ont eu la présence d'esprit d'activer une pompe afin de transvider le contenu du réservoir dans un bassin de rétention.

Mais comme un malheur vient rarement seul, le bassin de rétention n'était pas étanche! La tentative de transfert a donc entraîné un déversement sur le sol.

«Le bassin de ciment était craqué, l'acide s'en allait dans la terre», a expliqué Jean-Robert Choquette, chef du service des incendies à la Ville de Saint-Hyacinthe.

«La fissure n'était pas visible à l'œil nu», de préciser le porte-parole de Saputo.

Au contact de matières organiques, l'acide nitrique s'est transformé en nuage corrosif de couleur jaunâtre qui a longtemps pu être observé à l'arrière des installations.

La température clémente et les faibles vents ont permis de limiter les dégâts.

De concert avec les recommandations du groupe Canutec, un organisme fédéral spécialisé dans les matières dangereuses, un périmètre de sécurité a été dressé dans les environs immédiats de Saputo, qui n'a même pas eu à arrêter ses activités.

Par mesure préventive, les pompiers et les policiers de Saint-Hyacinthe ont procédé à l'évacuation des locaux de l'usine

Agropur et d'Automobiles Chicoine.

«Nous avons peur que le nuage se répande via les conduits de ventilation. Mais jamais les résidences du secteur n'ont été inquiétées pas plus que l'usine Saputo puisque le vent poussait le nuage dans le sens opposé», a assuré le chef Choquette.

Les 13 membres de l'unité d'intervention, aidés par les pompiers à temps partiel du service des incendies de la Ville de Saint-Hyacinthe, ont uni leurs efforts afin de colmater la brèche au bassin de rétention. C'est finalement à l'aide de sacs de sable et de chaux qu'ils sont venus à bout de l'acide nitrique.

L'épandage de quatre tonnes de chaux a été nécessaire afin de neutraliser la réaction chimique née du contact de l'acide et de la neige.



Manon St-Hilaire  
Directrice Parc Automobile

*Brouillette*  
*Automobile Inc.*



**"Service Aux Entreprises"**

Profitez du Programme Commercial de Daimler Chrysler

- Service personnalisé
- Rabais de volume
- Financement unique
- Lignes de crédit
- Services offerts
- Location et achat

Pour de plus amples renseignements, contactez-moi au  
**(450) 773-8551**

## La direction des Aciers Lalime remercie tous ses clients de leur appui.

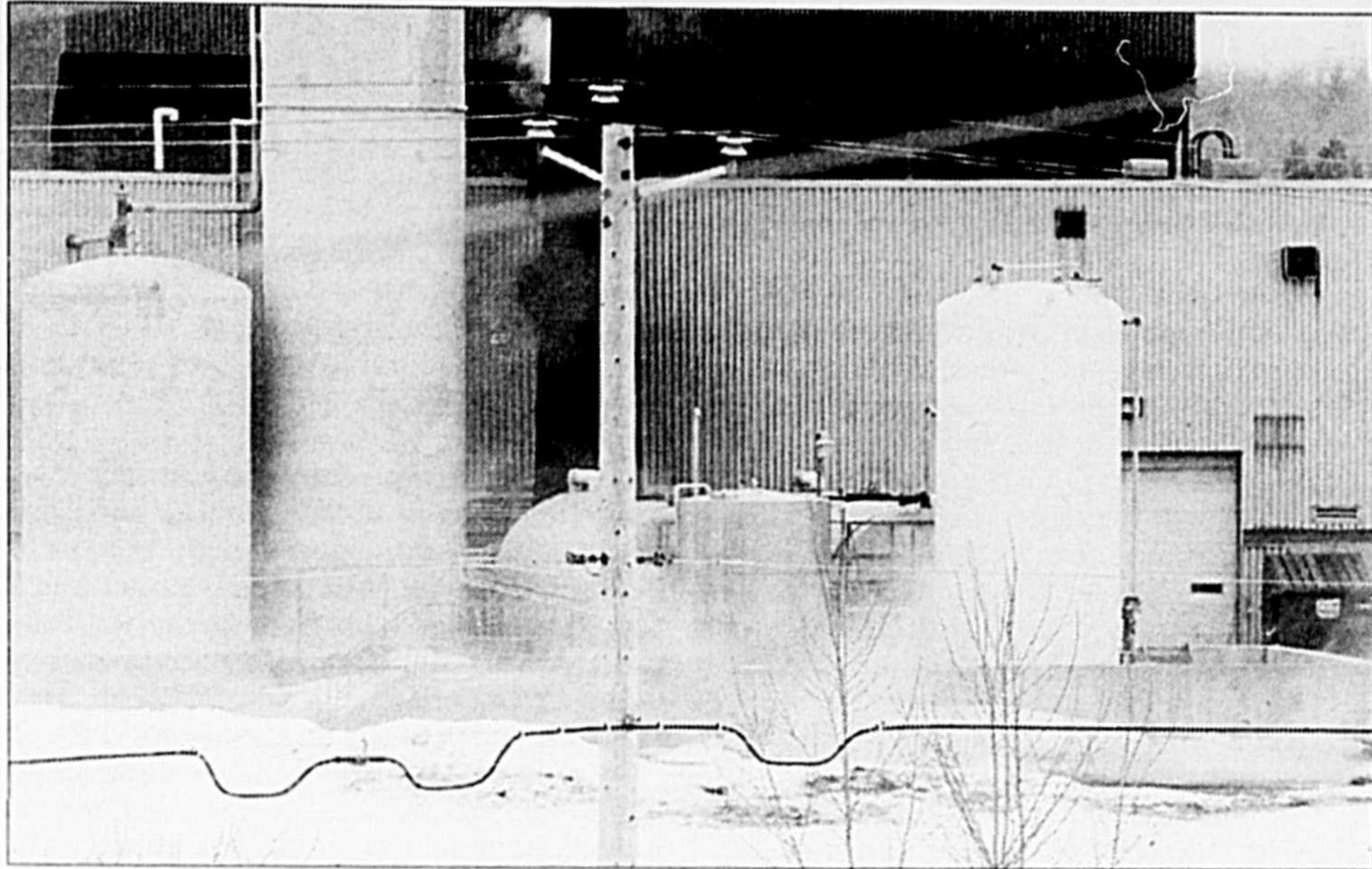
Il est vrai qu'un conflit de travail a forcé la direction de l'entreprise à cesser les opérations de St-Hyacinthe. Cependant, les services vous sont toujours disponibles par le biais de nos entrepôts de Drummondville et St-Jean-sur-Richelieu.

Nos représentants sont toujours prêts à vous servir et vous pouvez les rejoindre aux mêmes numéros :

 **1-800-363-1034**  
**1-450-773-1361**

**Notre force de vente se fera un plaisir de répondre à tous vos besoins de matériaux et services en produits métallurgiques.**

Merci,  
La direction



Le nuage toxique de couleur jaunâtre a forcé l'évacuation d'un commerce et d'une industrie situés à proximité.

Photo Patrick Deslandes, PPM

L'unité d'intervention a plié bagage vers 20 h 45.

Personne n'a été incommodé par les vapeurs toxiques.

En début de semaine, une firme spécialisée devait mettre la touche finale à l'opération en pompant l'acide nitrique contenu dans le bassin de rétention - on évalue sommairement entre 3 000 et 4 000 litres la quantité d'acide récupérée- et en prélevant une partie du sol contaminé lors du déversement.

Comme l'acide nitrique est un produit très volatil, Jacques Bettez estime à 200 ou 300 litres à peine la quantité d'acide qui s'est répandue sur le sol.

C'est la deuxième fois en l'espace de trois ans que les pompiers de Saint-Hyacinthe sont appelés à intervenir à l'usine Saputo de Saint-Hyacinthe. En pleine crise du verglas, soit le 9 janvier 1998, la chute d'un morceau de glace avait entraîné la perforation d'une conduite extérieure contenant de l'acide chlorhydrique.

Deux pour un

Sortie payante pour les policiers de la SQ du poste de la MRC des Maskoutains, dans la nuit de samedi à dimanche. Informés par un camionneur qu'un automobiliste à bord d'une Dodge Caravan circulait dangereusement sur l'autoroute 20, ils sont partis à sa rencontre. À la hauteur de la sortie centre-ville, les policiers ont aperçu le véhicule suspect immobilisé en zone interdite entre les deux voies rapides. Le conducteur était manifestement en état d'ébriété. Mais surprise, un second appel du camionneur précédant avisait au même moment les policiers qu'il poursuivait toujours la fameuse Dodge Caravan. Les policiers se sont remis en route et ont finalement intercepté le bon véhicule, volé quelques minutes plus tôt à

Drummondville. Ivre, le conducteur a résisté à son arrestation en manœuvrant afin d'envoyer la voiture des policiers dans le décor. Le suspect, Yves Ouellette, 34 ans, de Longueuil, devra répondre à une kyrielle d'accusations, dont voies de fait avec une arme et recel. Toujours détenu, il reviendra devant la justice aujourd'hui mercredi. L'autopatrouille a subi pour plus de 1000 \$ de dommages.

Chicane de ménage

Les policiers de la SQ sont intervenus, dimanche en soirée, au Bar la Brouette, à Sainte-Rosalie, pour mettre fin à une histoire de violence conjugale. Un mari aurait frappé et lancé divers objets en direction de sa conjointe.

M.B.

# du beat pour ton auto et pour la maison

## 2 ANS SANS INTÉRÊT

80 magasins pour vous divertir!

Financement sans intérêt sujet à l'acceptation du département de crédit, taxes en sus. Les photos sont à titre indicatif seulement.

2145, rue STE-ANNE  
ST-HYACINTHE 774-0433

Voisin de la Caisse Populaire Bourg-Joli

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi 9 h 30 à 17 h 30	Vendredi 9 h 30 à 21 h
Mardi 9 h 30 à 17 h 30	Samedi 9 h 30 à 17 h
Mercredi 9 h 30 à 17 h 30	Dimanche Fermé
Jeudi 9 h 30 à 21 h	

## Appelez-moi Seigneur!

À tout seigneur, tout honneur ! L'hôtel Gouverneur Saint-Hyacinthe change de nom pour Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe. Sous cette nouvelle bannière, le réputé hôtel vous offre une approche tout à fait unique, des tarifs concurrentiels, un accueil et un service encore plus personnalisés.

**Réunions, congrès, expositions**  
Avec une capacité de 4 000 personnes, l'hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe est le plus important centre régional de réunions, de congrès et d'expositions au Québec. Notre personnel qualifié et expérimenté offre aux entreprises des solutions hautement professionnelles qui ont toujours fait la renommée de l'établissement.

**91\$**

Tarif d'introduction

**HÔTEL DES SEIGNEURS**  
SAINT-HYACINTHE  
Réunion - Congrès - Exposition

1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
Téléphone: (450) 774-3810 De Montréal: (514) 334-3810  
Sans frais: 1-866-SEIGNEUR (734-4638)  
\* Occupation simple ou double. Selon disponibilité.  
Valable jusqu'au 30 avril 2001.

# Sept municipalités toujours en attente d'un service de transport adapté

Jean Dumont

En attente d'une réponse depuis trois ans pour obtenir un service de transport adapté sur leur territoire, quatre municipalités de la région pourraient finalement recevoir une réponse d'ici la fin du mois d'avril.

C'est le cas de Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Hugues, La Présentation et Saint-Damase Village. De plus, trois autres ont fait des demandes similaires en 1999 : Sainte-Hélène, Sainte-Rosalie Paroisse et Saint-Hyacinthe-Confesseur.

«Il est bon de savoir dans ce dossier que le ministère des Transports du Québec, qui finance 75 % des coûts d'opération du transport adapté, possède une enveloppe budgétaire gelée depuis 1996», explique le gestionnaire de Transport Liberté, Louis Bilodeau.

Les municipalités participantes paient vingt pour cent des coûts et les usagers cinq pour cent.

Ainsi, si l'on ajoute des partenaires, il en coûtera davantage à l'ensemble des municipalités.

«Après avoir eu un déficit en 1998, l'année suivante nous avons eu un surplus et si

l'on pouvait dégager le même type de surplus en 2000, nous pourrions accueillir les quatre premières municipalités qui ont fait des demandes. Par contre, ce serait sur une base d'un an puisqu'il faudrait que le gouvernement augmente les budgets», ajoute M. Bilodeau.

Au moment de l'introduction du service en mai 1997, on avait offert le service à l'ensemble des 23 municipalités de la MRC entourant la Ville de Saint-Hyacinthe. Quant à elle, la ville-centre possède déjà son propre service. Le Centre Andrée-Perrault possède lui aussi un service semblable.

Seulement dix municipalités avaient accepté l'invitation à l'époque en plus de Saint-Denis. Manifestement, lorsque les mu-

nicipalités qui avaient choisi de ne pas adhérer à l'époque reçoivent des demandes de la part d'usagers potentiels, elles sollicitent l'organisme de transport adapté. Leur requête est jusqu'à présent demeurée lettre morte.

Le nombre d'usagers augmente graduellement chaque année. On en compte une centaine à l'heure actuelle. Transport Liberté offre un service de accompagnement le matin et en fin d'après-midi, et ce tous les jours. Les usagers l'utilisent pour se rendre aux ateliers de transition, à des activités de loisirs ou bien pour les études.

Le maire de Sainte-Hélène, Yves Petit, déplore l'attente induite des municipalités. «Le transport adapté pour handicapés

devrait être considéré comme un service essentiel pour l'ensemble de la MRC. Il est tout à fait déplorable que l'on attende si longtemps avant d'avoir une réponse favorable.»

«Ce qui est triste dans cette histoire c'est que chez nous le service était au préalable offert par la Commission scolaire pour ceux qui fréquentaient les écoles. Maintenant, il n'y a plus de service, si bien qu'on doit nous tourner vers d'autres alternatives», mentionne Yves Petit.

Outre la question financière qui fera en sorte d'ajouter ou non des municipalités actuellement sur la liste d'attente, la question du regroupement s'ajoute à la problématique.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Certaines municipalités de la région sont en attente pour le service de transport adapté.

## La Grande Vente

Chez *Brouillette Automobile Inc.*

**Jeudi**  
**15**

**Vendredi**  
**16**

**Samedi**  
**17**

**Dimanche**  
**18**



**Sebring**  
**Ram**



**Neon**

**Intrepid**  
**Caravan**



**140 véhicules neufs disponibles.**

**Jeep Grand Cherokee**



**Profitez des meilleurs rabais de l'année Sur tous les modèles 2001 et 2000 restants.**

**5/100**

Protection de 5 ans/100 000 km\*\* sur le groupe motopropulseur Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km.



*Brouillette Automobile Inc.*

Latontaine  
Choquette  
Dessaulles



Richard Chagnon, prop.



Claude Chaput, directeur des ventes véhicules d'occasion



Manon St-Hilaire, responsable véhicules parc



Sébastien Jacques, représentant



Jean-René Mongeau, représentant



Christian Tessier, représentant



Ginette Ménard, conseillère financement

Un service complet

DEBIER DE 750 \$



2750, LAFONTAINE, SAINT-HYACINTHE TEL.: 773-8551 FAX: 773-3404



Il y a 220 000\* millionnaires au Canada.

Ça vous intéresse d'être le 220 001<sup>e</sup>?

Jusqu'au 30 avril 2001, Gratte et Jumeler pour courir la chance de gagner 1 000 000 \$.

Appelez 1-800-HRBLOCK pour connaître le bureau le plus près.

H&R BLOCK

Du lundi au mercredi 9 h à 18 h  
Jeudi, vendredi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h

2605, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe  
450-773-4711

1-800-HRBLOCK  
www.hrblock.ca

0267530

# Les Maskoutaines soulignent le 8 mars

Denyse Bégin

Réunies au Centre Andrée-Perrault sous le thème **Plus que jamais, fortes et déterminées, une centaine de femmes (et quelques hommes) ont profité du 8 mars pour faire connaître les services offerts aux femmes de la région et discuter des suites de la Marche mondiale des femmes qui a eu lieu l'année dernière.**

La contraception, la violence conjugale, l'homosexualité, la mondialisation, la mise sur pied d'une coalition de femmes et la nécessité d'ouvrir un centre de femmes dans la région étaient les thèmes véhiculés dans les nombreux stands d'information sur place.

Des femmes qui ont participé à la Marche mondiale des femmes y étaient. Elles espèrent maintenant former une coalition de femmes de la MRC des Maskoutains. Celle-ci aura pour but d'organiser des activités de sensibilisation, de mobilisation et d'éducation populaire avec, sous-entendue, une philosophie féministe. Une rencontre à ce sujet est prévue le 9 avril, au Centre communautaire Assomption à 19 h. Pour plus d'information : 261-1113.

Un comité provisoire formé dans le but de créer un centre de femmes dans la région, a profité de l'occasion pour faire connaître son projet. «Un tel centre existe à Beloeil, il s'appelle l'Essentiel, a précisé Odette Hardy, membre du comité provisoire. On y organise des cafés-rencontres, des ateliers de formation adaptés aux besoins des femmes et on y dispense des conseils juridiques aux femmes qui vivent une séparation. On ne trouve aucun équivalent dans la région et nous avons décidé d'en mettre un sur pied». On peut rejoindre Mme Hardy au 771-6611, poste 25.

M. Paul-Émile Lafrance, transformé en homme-sandwich, faisait quant à lui la promotion d'une session de sensibilisation sur la violence conjugale, qui aura lieu les 31

mai et 1er juin au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Celle-ci s'adresse aux gens qui oeuvrent auprès des familles et elle vise à mieux comprendre la problématique de la violence, ainsi qu'à proposer des pistes

d'intervention. Information au 773-8583, poste 265.

«Il y a beaucoup à faire pour sensibiliser les gens à la réalité des jeunes gays et lesbiennes, a affirmé Katie Duhamel, por-

te-parole de JAG (Jeunes adultes gays et lesbiennes de Saint-Hyacinthe). Le taux de suicide est énorme dans cette population et il faut faire de la prévention.»

Le JAG anime des ateliers dans les écoles et une subvention obtenue récemment devrait permettre à l'organisme d'y augmenter sa visibilité.

Enfin, cette année, le 8 mars a suscité de nombreuses discussions sur la mondialisation. «Les femmes sont les plus touchées par la mondialisation : perte ou précarisation de leurs emplois, accroissement de leur part de travail invisible et gratuit, détérioration de leurs acquis et de leurs droits, augmentation du trafic sexuel...» peut-on lire dans la brochure de l'Intersyndicale des Femmes.

Il faut développer des stratégies de résistance, les trois S : Surveiller, S'allier et S'organiser. Ainsi, plusieurs femmes se rendront manifester à Québec en avril, lors du Sommet des Amériques.

«La solidarité entre femmes s'affermi, nous avons beaucoup de causes à défendre, mais dorénavant nous sommes en marche!» semblaient dire à l'unanimité les organisatrices des activités entourant cette Journée internationale des femmes, célébrée à Saint-Hyacinthe.



Photo Robert Gosselin, PPM

«Qu'est-ce que vous aimeriez obtenir comme service dans un futur centre de femmes?» demandait aux visiteuses Mme Johanne Delage, conseillère du district Yamaska.

du vrai  
**Poulet  
de grain**  
à l'ancienne  
Directement du  
producteur

3 à 9 livres  
Livraison disponible  
Poulets entiers  
et d'autres produits  
dérivés

**REDF**  
(450) 793-2220

**Les Arpents Verts**  
Fruits et légumes

**Les produits d'érable sont arrivés...**  
Spéciaux du 12 au 18 mars 2001

<p><b>ORANGES SANS PÉPIN</b> Prod. Californie <b>18/199\$</b></p>	<p><b>BANANES</b> "Prod. Costa Rica" <b>29¢</b> lb 0,64c kg</p>	
<p><b>BOULANGERIE MOUSSE À L'ÉRABLE</b> ch 270 gr <b>599\$</b></p>	<p><b>FRAISES</b> "Prod. Floride" le casseau <b>99¢</b></p>	<p><b>CHARCUTERIE TRANCHE DE JAMBON TOUPIE</b> lb 5,935 kg <b>269\$</b></p>
<p><b>LAITUE ROMAINE</b> "Prod. Californie" ch <b>99¢</b></p>	<p><b>CHOU-FLEUR</b> "Prod. Californie" ch <b>149\$</b></p>	<p><b>FROMAGE BRIE LeROY</b> lb 15,415 kg <b>699\$</b></p>

Plusieurs autres "SPÉCIAUX DU PROPRIO" en magasin!  
Venez voir !!

HORAIRE: LUNDI AU MERCREDI 8H À 19H - JEUDI ET VENDREDI 8H À 21H - SAMEDI & DIMANCHE 8H À 17H30

**3040, Choquette, Saint-Hyacinthe, 773-6969**  
coin boul. Casavant,  
voisin de Videotron et du Marché du store

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Mercredi 14 mars 2001 - Le Courrier - A-15

Présent à  
**EXPO  
HABITAT**  
Saint-Hyacinthe

**CONCEPTION  
VENTE & INSTALLATION**

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Rampes	- Balcons
- Planchers	- Colonnes
- de fibre de verre	- Poteaux de
- Marches	corde à linge
- Auvents	

**Clôtures**

- Mailles de chaînes vinyle & galvanisé
- P.V.C. blanc - fer forgé
- Plusieurs modèles & couleurs
- Cabanons

**LES PATIOS  
d'aujourd'hui**  
Sylvain Morin, Entrepreneur

Avec la collaboration de

- Piscine Alain Messier
- Mousti-zz-Abo
- France Lemieux, designer et le Centre de la Couleur inc.

410A Morin (angle Martineau)  
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur

**QUALITÉ SUPÉRIEURE  
ESTIMATION GRATUITE**

(450) 796-3906  
Pagette (450) 261-3233  
RBQ : 8101-4409-03

EXPO  
**HABITAT**  
Saint-Hyacinthe

29 mars au 1er avril 2001

# Les élèves et les créations de l'ÉPSH en vedette à l'Expo-Habitat



Martin BOURASSA

mbourassa@lecourrier.qc.ca

Les élèves et les enseignants de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe vibrent au rythme accéléré de l'Expo-Habitat de Saint-Hyacinthe.

Une trentaine d'étudiants sont à mettre la touche finale aux concepts et aux créations qu'ils présenteront aux milliers de visiteurs qui convergeront vers l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, du 29 mars au 1er avril.

C'est la première fois que l'ÉPSH est invitée à participer à cet événement.



Photo Patrick Deslandes, PPM

France Bergeron, directrice par intérim de l'ÉPSH.

C'est donc avec empressement que la direction et les professeurs ont accepté l'invitation des promoteurs, d'autant plus que le projet cadre parfaitement avec le plan de cours et les objectifs de formation des disciplines concernées.

«Il n'était pas question de faire une entorse à l'enseignement ou d'escamoter la formation pour le simple plaisir de participer à l'Expo-Habitat. On s'est assuré que le projet s'intègre à la matière et franchement, on ne pouvait trouver mieux», sou-

ligne France Bergeron, directrice par intérim de l'ÉPSH.

À écouter la directrice, l'enthousiasme est à son comble. Même contagieux.

«Toute l'équipe est emballée, c'est vraiment beau à voir. Évidemment, ça demande plus de travail à tout le monde, mais c'est tellement valorisant. Les élèves aiment ça sortir de l'école, montrer ce qu'ils font et aller au devant des gens.»

On met donc les bouchées doubles afin d'être à la hauteur des attentes.

«Il ne faut pas oublier que nos étudiants sont à l'école, ce ne sont pas des profes-

sionnels. Pour eux, c'est une étape dans leur formation.»

Pour cette grande première, des étudiants des options briquetage-maçonnerie, décoration intérieur étalage et réalisation d'aménagements paysagers auront l'occasion de prouver leur savoir-faire et d'en mettre plein la vue.

Dans un premier temps, les huit élèves de briquetage-maçonnerie mettront la main à la pâte afin de réaliser un élément de décor incontournable.

Ils devraient mettre une douzaine d'heures à confectionner un mur de bri-

ques.

Une douzaine d'élèves de l'option Réalisation d'aménagements paysagers aménageront un jardin intérieur, dessiné par l'enseignante Marie-Andrée Fortier, et la place publique, située à mi-parcours, qui servira d'aire de relaxation.

Les 32 élèves de deuxième année de l'option Décoration intérieure et étalage ont profité de l'Expo-Habitat pour passer à travers les exigences du module Projet de stand d'exposition. Ils ont déjà commencé à peindre des moulures, à produi-

## LA GRANDE VENTE D'AUTOMOBILES de vos concessionnaires 15-16-17-18 Mars

Ouvert exceptionnellement  
Samedi 17 mars  
Dimanche 18 mars  
2001

LES PLUS BAS PRIX



SAINT-HYACINTHE le coeur de l'automobile



Effectivement, vous pourriez recevoir votre remboursement plus rapidement. Quand le gouvernement aura un service à l'auto.

Notre service de transmission électronique vous permet de recevoir votre remboursement beaucoup plus rapidement.



Du lundi au mercredi 9 h à 18 h  
Jeudi, vendredi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h

2605, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe  
450-773-4711

1-800-HRBLOCK  
www.hrblock.ca

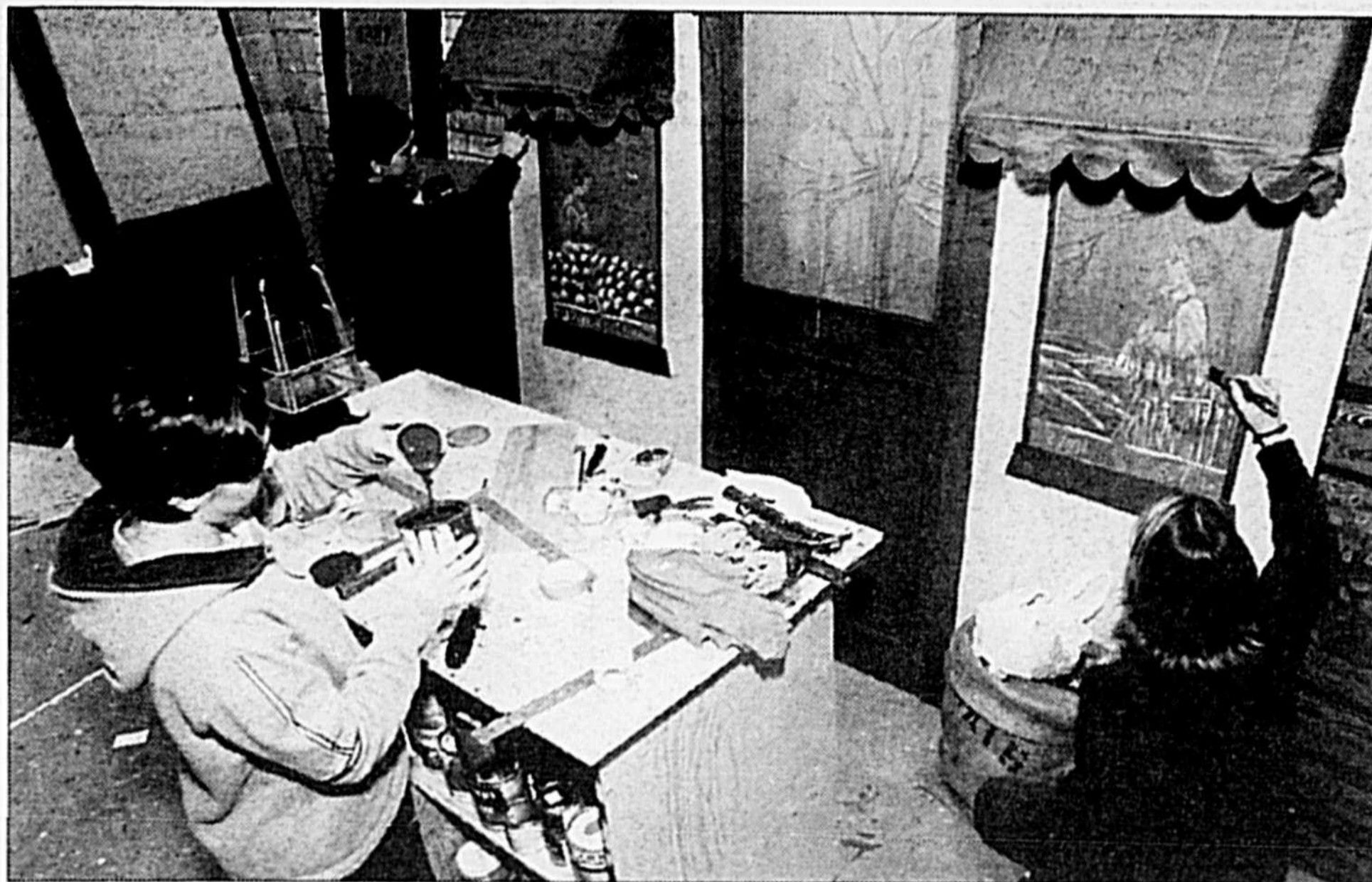


Photo Patrick Deslandes, PPM

Des élèves travaillent aux éléments de décor qui agrémenteront la place publique qui sera aménagée dans le cadre de l'Expo-Habitat.

re des murales et à confectionner des éléments de décor pour la place publique.

Mais en prime, quelque 17 étudiants sélectionnés pourront mettre en application leurs connaissances et leurs habiletés directement sur le terrain.

Ils profiteront d'Expo-Habitat pour réaliser un stage en milieu de travail.

Cinq équipes ont reçu le mandat de concevoir des salons originaux qui donneront des idées aux visiteurs en quête d'inspiration pour entreprendre eux-mêmes ou avec l'aide de spécialistes des projets de décoration à la maison.

Ces élèves devront, entre autres, réaliser le recouvrement des surfaces, installer les papiers peints, installer les fenêtres et leurs habillages ainsi que magasiner, sélectionner et mettre en place les meubles et les accessoires.

Tout au long de l'événement, les stagiaires seront sur place pour présenter leurs concepts aux visiteurs et répondre aux questions du public.

Fait à signaler, tous les élèves des trois options impliquées seront évalués.

Pour tout ce beau monde, participer à Expo-Habitat, c'est du sérieux.

Comme l'événement se déroule à Saint-Hyacinthe, ils savent pertinemment que des milliers de personnes, dont nombre de proches, vont épier leurs faits et gestes.

«Expo-Habitat, c'est leur examen. C'est du concret, la vraie vie quoi. L'erreur n'est pas permise. Ils ont des échéanciers à respecter. Ça ne pourrait pas être plus pratique. C'est stressant, oui, mais surtout très formateur», conclut Mme Bergeron en souhaitant que cette première soit le début d'une longue association.

## Garderies privées : un sursis de 30 jours

Les garderies privées du Québec écartent tout recours à des moyens de pression, voire à une journée de grève, d'ici le 6 avril.

Mais passé cette date, on ne promet rien.

D'ici là, les propriétaires de garderies privées espèrent qu'une solution acceptable sera trouvée afin de régler le problème de sous-financement dont ils se disent victimes. La balle est dans le camp du gouvernement puisqu'il s'est engagé, la semaine dernière, à déposer des solutions sur la table d'ici 30 jours.

Dans les garderies privées de Saint-Hyacinthe, on suit le débat avec énormément d'intérêt. Pour une, Louise Lafrance Lecours, propriétaire de la garderie Les Arcs-en-ciel Franlou, dit appuyer totalement la revendication défendue par l'Association des garderies privées du Québec dans ce dossier.

«Je suis plutôt anti-grève, mais aujourd'hui, je me vois contrainte à voter en

faveur de la grève dans l'ensemble du réseau de garderies privées si les démarches entreprises par notre association ne suffisent pas à réduire l'écart de financement entre le réseau public et le réseau privé», a indiqué Mme Lafrance Lecours.

Les garderies privées se disent sous-financées comparativement aux Centres de la petite enfance, sans but lucratif, mis sur pied dans le cadre de la politique familiale et des places en garderie à 5 \$. Elles chiffrent l'écart de financement à 37%.

«Le gouvernement ose nous mettre des bâtons dans les roues et par le fait même fait poindre à l'horizon la possibilité de fermetures de garderies et la perte de plusieurs emplois», d'ajouter Mme Lafrance Lecours.

Au nombre de 486, les garderies privées comptent pour le quart du réseau des services de garde au Québec.

M.B.

©VIPER est une marque déposée de BASF.  
\*AgSolutions est une marque de commerce de BASF.

La voie du succès n° 0017

«VIPER® a très bien travaillé, particulièrement contre la sétaire géante. J'en ai beaucoup dans mes champs et elle a été très bien contrôlée. J'ai éliminé toutes sortes de mauvaises herbes.»

**Michel Leblanc**

Godmanchester, QC

La voie du succès n° 2112

«Je n'ai jamais eu des champs aussi propres. L'effet contre les graminées a été excellent. Il ne restait plus rien. J'ai eu aussi de bons résultats contre certaines vivaces qui ne figurent pas sur l'étiquette.»

Je l'utiliserais à nouveau, c'est certain.»

**Peter Bach**

Port Dover, ON

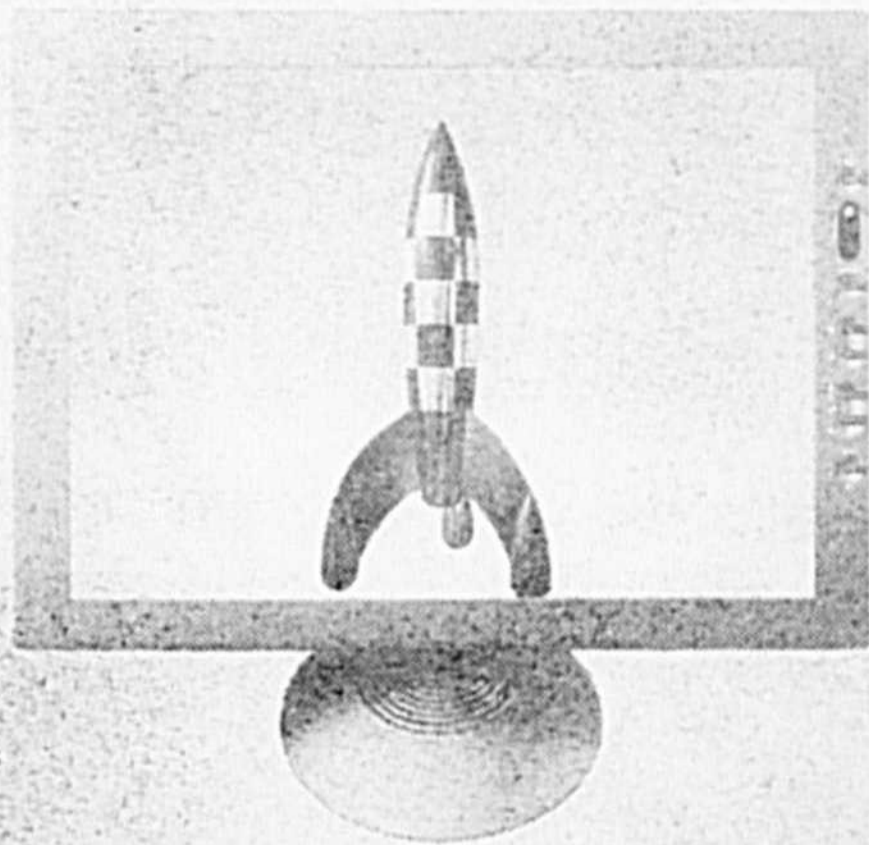


## Le compte à rebours est commencé !

Le programme « Brancher les familles sur Internet » s'envolera le 31 mars. Profitez de l'occasion pour vous abonner à Rapidus, l'accès Internet à haute vitesse de COGECO et obtenez un mois gratuit<sup>1</sup> !

Seulement

**15,50 \$/mois**  
Installation gratuite\*



Inscrivez-vous au  
**1 877 RAPIDUS**  
(727-4387)  
dès maintenant !



Disponible chez les partenaires suivants :  
M.S. Audio Électronique/Dumoulin Électronique  
773-7353  
SI Informatique  
771-2771

<sup>1</sup> Ou l'équivalent en crédit selon les services choisis.  
\* Pour une durée limitée. Le montant de la subvention couvre 75 % des coûts d'accès à Internet pendant deux ans, jusqu'à un montant de 16,66 \$ par mois et un maximum de 200 \$ par année. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Modem câble en sus.

**COGECO**  
COGECO CABLE INC.

Pour plus d'informations sur VIPER appelez  
BASF AgSolutions au 1-877-371-BASF (2273)  
ou visitez notre site web au [www.agsolutions.ca](http://www.agsolutions.ca)

**BASF**

# Économie

Raymond Chabot Grant Thornton  
 LA FORCE DU CONSEIL  
 Comptables Agréés - Services conseils  
 Membre du réseau Grant Thornton international  
 773-2424 0235603

## Que les lauréats se lèvent au Gala des affaires!



Jean-Marie  
**FONTAINE**  
 jmfontaine@lecourrier.qc.ca

**A**u cours des dernières semaines, Le COURRIER a en quelque sorte mis la table du Gala des affaires de la Chambre de commerce de la MRC les Maskoutains. Des reportages ont été réalisés sur les douze entreprises finalistes permettant ainsi aux lecteurs de découvrir le dynamisme qui les anime.

Après plusieurs semaines de suspense, le compte à rebours est commencé pour ces finalistes puisque c'est ce samedi, en début de soirée, que seront couronnés les lauréats.

Selon le président du jury de sélection, Serge Cloutier, les entrepreneurs ont présenté des dossiers très étoffés.

«Il règne un dynamisme entrepreneurial et économique dans la région. C'était tellement serré que nous avons été appelés à refaire des exercices pour dégager des décisions unanimes dans des catégories», a d'ailleurs admis M. Cloutier lors du dévoilement des noms des finalistes.

Les entreprises qui convoitent le titre dans la catégorie Développement de l'emploi sont les Emballages Cartex Inc, les Chaises Sylco et Confection Clara.

Covolam, Métallurgie Sycra Inc. et les Produits Neptune sont sur les rangs dans la catégorie Jeune entreprise.

Consumaj Inc., JÉFO Nutrition et Métallurgie Sycra sont en lice dans la catégorie Innovation, qualité, recherche et développement.

Le titre est convoité par Covolam, Ébénisterie J.C. Cordeau Inc. et les Voitures Robert & Fils dans la catégorie Développement des marchés extérieurs.

Brola la Source du sport, Ébénisterie J.C. Cordeau Inc. et Pièces d'autos M. Robert sont les prétendants dans la catégorie Commerce au détail et distribution.

Des 33 candidatures et des 29 entreprises qui ont participé, ces finalistes sont le nec plus ultra de la cuvée 2001 du Gala des affaires de la Chambre de commerce, parrainé par Dutailier International.

«Je ne suis pas dans le secret des dieux, mais je suis assuré du haut niveau des candidatures. Nous célébrerons le 17 mars cette belle ferveur de toutes nos entreprises», a témoigné Fernand Fontaine, lors du dévoilement des finalistes.

Qui plus est, des cinq entreprises lauréates, les membres du jury de sélection ont eu

à identifier l'entreprise par excellence en lui décernant le Grand prix du jury.

Chantal Lamarre et Bernard Fortin se sont vu confier l'animation de ce Gala qui s'ébranlera à 18 h dans l'auditorium du Collège Saint-Maurice. Il y a fort à parier que ces deux personnalités artistiques parviendront à atténuer l'immense pression qui envahira l'amphithéâtre.

Ce Gala des affaires sera aussi ponctué par une autre première, soit la remise du Prix de la technopole. «Nous avons soumis 60 dossiers au comité de sélection à la fin du mois de décembre avec une grille d'évaluation et nous nous sommes rencontrés au mois de janvier. Dans les critères, les projets devaient avoir été réalisés entre le 1er janvier et le 30 décembre 2000 par une entreprise qui a ses racines dans la MRC les Maskoutains. Cette entreprise devait évoluer dans le secteur bioalimentaire», a confié dans un premier temps, Mario De Tilly,

directeur général du CLD les Maskoutains.

M. De Tilly a précisé que parmi les autres critères, il fallait que les projets soient rentables. «Nous avons aussi étudié les retombées économiques et sociales ainsi que l'impact dans le secteur, tout en ne négligeant pas le potentiel commercial, la notoriété de l'équipe de gestion, la structure organisationnelle et son rayonnement sur la Technopole agroalimentaire.»

Le directeur général du CLD les Maskoutains a ajouté que cette initiative se poursuivra dans les années ultérieures. «L'objectif visé est de promouvoir toutes les réalisations qui se font dans la Technopole. Nous n'avons cependant pas encore arrêté la façon dont nous procéderons. Cette année, c'est notre bureau qui a soumis les candidatures, mais il n'est pas à écarter que dès l'an prochain, tous les acteurs soient appelés à soumettre leur projet.»

Cette cérémonie précédera un grand banquet, servi par le Parvis, dans une salle adjacente du Collège Saint-Maurice qui peut accueillir quelque 580 convives.



**M. Fernand Fontaine, président de Dutailier International, parrain du gala.**

### QUESTION DE FINANCE

#### Déclaration des placements à l'étranger

Par Jacques Jubinville, CA

Afin de lutter contre l'évasion fiscale, depuis l'année d'imposition 1998, le gouvernement fédéral oblige certains contribuables, qui ont des placements à l'étranger, de produire le formulaire T1135 (Bilan de vérification du revenu étranger) et de le joindre à leur déclaration de revenus.

#### Qui doit déclarer ses placements à l'étranger?

Si vous possédez des placements à l'étranger et que leur coût total excède 100 000 \$ CA à un moment quelconque de l'année d'imposition, vous devrez déclarer ces biens à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Le formulaire T1135 a été élaboré de façon à ce que les particuliers, les sociétés, les sociétés de personnes et les fiducies, qui sont des résidents canadiens, puissent déclarer tous les investissements à l'étranger.

#### Quels sont les biens que vous devez déclarer?

Les biens que vous devez déclarer incluent les fonds contenus dans des comptes bancaires à l'étranger; les actions de sociétés canadiennes hors Canada; les actions de sociétés non résidentes que détient un contribuable résident ou qui sont en dépôt chez un courtier canadien ou étranger; les biens locatifs (terrains et bâtiments) hors du Canada; les métaux précieux, les certificats d'or et les contrats à terme détenus hors du Canada, ainsi que les participations dans des fonds communs de placements organisés dans un territoire étranger; les brevets, les droits d'auteur ou les marques de commerce détenus hors du Canada. Vous devez aussi déclarer une participation ou un droit dans un bien étranger déterminé, un bien canadien convertible en un bien étranger déterminé et des titres de créance de non-résidents, comme les obligations de gouvernement ou d'entreprise, les débetures ou les hypothèques. Si vous partagez un bien qui doit être déclaré avec votre conjoint ou un associé, vous ne devez produire la déclaration T1135 que si vos intérêts personnels ou vos contributions dépassent 100 000 \$.

#### Devez-vous déclarer la valeur de votre copropriété en Floride?

Les actifs détenus pour des usages strictement personnels n'ont pas à être déclarés, peu importe leur valeur. Les biens à usage personnel incluent les propriétés de vacances utilisées principalement comme résidence personnelle, de même que les biens personnels déterminés : oeuvres d'art; bijoux; in-folios, manuscrits et livres rares; timbres et pièces de monnaie. Les biens immeubles à l'étranger peuvent donner lieu à des situations particulières car si vous possédez une copropriété en Floride et que vous et votre famille en êtes les seuls utilisateurs, cet actif n'a pas à être déclaré. Par contre, si vous louez votre copropriété à une tierce personne pendant que vous résidez au Canada, il vous faudra déclarer ce bien dans le formulaire T1135, et vous devrez aussi faire état du revenu reçu dans votre déclaration de revenus personnelle.

#### Quand devez-vous déclarer vos comptes bancaires étrangers?

Les fonds contenus dans des comptes bancaires étrangers doivent être déclarés dans le formulaire T1135 si, à un moment quelconque de l'année civile, le montant total des fonds dépasse 100 000 \$ CA. Cependant, ce seuil pourrait ne pas s'appliquer dans le cas de comptes conjoints. Si vous et votre conjoint possédez un compte bancaire conjoint, vous pourrez éviter de remplir une déclaration si la contribution de chacun ne dépasse pas 100 000 \$.

#### Exploitez-vous une entreprise à l'étranger?

Si vous possédez une entreprise exploitée activement à l'étranger ou si vous avez une participation dans une telle entreprise, vous n'avez pas à déclarer les biens qui vous appartiennent et que vous utilisez ou qui sont utilisés exclusivement dans l'entreprise, par exemple, les machines, l'équipement et les biens immeubles.

**Samson Béclair**  
**Deloitte & Touche**  
 774-4000

## Vous voulez en savoir plus sur les services du gouvernement pour vous ?

- Chercher un nouvel emploi
- Démarrer votre entreprise
- Accéder à Internet
- Prendre un congé de maternité
- Planifier votre retraite
- Utiliser l'énergie plus efficacement à la maison

Renseignez-vous sur les centaines de services à votre disposition. Appelez-nous et parlez personnellement avec un agent. Visitez notre site Web. Rendez-vous au Centre d'accès Service Canada le plus près.

1 800 O-Canada  
 (1 800 622-6232)

Téléscripteur / ATME  
 1 800 465-7735

www.canada.gc.ca

Canada

# Pièces d'autos M. Robert a gagné sa place au soleil!



Jean-Marie FONTAINE

jmfontaine@lecourrier.qc.ca

C'est le destin qui a pavé la voie entrepreneuriale à Michel Robert, mécanicien de formation originaire de Saint-Pie, mais ce talent sommeillait dans son être. Pièces d'autos M. Robert est aujourd'hui un fleuron dans son créneau d'activités, puisque cette entreprise maskoutaine figure dans le "top ten" de l'ARPAC (Association des recycleurs des pièces d'autos du Québec).

«Je n'ai pas eu peur de foncer et de relever des défis, puisque j'étais déjà engagé dans la course automobile. Les pièces d'autos usagées m'ont toujours fasciné», a confié Michel Robert.

Après avoir fait ses devoirs de mécano chez divers détaillants, M. Robert a été confronté à une expérience peu concluante. Devant assumer pratiquement toutes les responsabilités, ce dernier en est arrivé à la conclusion qu'il aurait tout avantage à exploiter sa propre entreprise.

Les démarches initiales ont été assez éprouvantes, mais elles ont également démontré de quel bois se chauffe M. Robert. «J'ai été frapper à la porte des institutions financières pour emprunter 2 000 \$, mais elles n'ont pas voulu s'engager. C'est finalement un particulier qui m'a fait confiance et un an plus tard, j'avais acquitté ma dette.»

C'est en 1987 que Pièces d'autos M. Robert a vu le jour sur le boulevard Laurier à Saint-Hyacinthe. «Des débuts modestes puisque j'ai commencé en louant une porte, puis une deuxième, mais nous étions trop à l'étroit et j'ai dû agrandir mes lo-

caux pour pouvoir répondre à une demande croissante. C'est à compter de ce moment que j'ai fait l'acquisition d'un bâtiment d'une superficie de 5 000 pieds carrés. Puis, j'ai ajouté une salle de démantèlement de 4 000 pieds carrés avant d'acquérir la propriété de l'ex-concessionnaire Suzuki qui me permettait l'ajout de 7 000 pieds carrés. Depuis, notre terrain est clôturé par des boîtes de camions qui sont converties en entrepôt.»

Pièces d'autos M. Robert a enregistré une progression fulgurante. «J'ai commencé avec un employé et aujourd'hui, 35 employés composent l'équipe. Nous avons continuellement engagé un minimum de deux ou trois employés par année et nous prévoyons pour 2001 l'ajout de cinq ou six nouveaux employés. Le service à la clientèle a toujours été la priorité de l'entreprise. La marque de commerce de Pièces d'autos M. Robert est le contrôle de la qualité et la force de son équipe.»

Michel Robert convient que le secteur dans lequel il évolue est spécial. D'ailleurs, il n'hésite pas à s'engager afin d'en redorer l'image. «Je suis vice-président de l'ARPAC qui est reconnu par tous les corps policiers du Québec et je siège au sein d'une table de concertation qui réunit des intervenants de tous les milieux, puisque nous déplorons que les permis de recyclage d'autos usagées soient aussi faciles à obtenir auprès de la SAAQ. Nous recommandons une vérification plus exhaustive.»

Le secteur s'est adapté aux nouvelles technologies, puisque les 70 centres de recyclage d'autos usagées du Québec sont reliés par un système informatique qui permet de prendre connaissance de toutes les pièces disponibles. «Toutes nos pièces sont inspectées, numérotées, classées et inventoriées, afin de savoir rapidement où

elles sont entreposées. Nous conservons pendant un an quelque 1 200 véhicules dans notre cimetière et tous ces véhicules sont photographiés. Nous effectuons des affaires avec huit compagnies d'assurance.»



Photo Patrick Deslandes, PPM

**Michel Robert a construit de toutes pièces une entreprise qui a un rayonnement provincial.**

M. Robert est d'opinion que le marché a beaucoup changé au fil des ans. «Je travaille étroitement avec les policiers et j'essaie d'acheter des véhicules de centres reconnus. Depuis quelques années, je dirais que nous avons observé une baisse des accidents, variant de 30 à 40 %, tandis que les vols de véhicules ont monté d'une façon catastrophique, ce qui n'a pas été sans nous affecter. Nous sommes confrontés à une autre problématique, les assureurs ont

tendance à payer pour des pièces de fabrication taïwanaise. Par contre, les pièces électroniques sont dispendieuses et c'est un créneau à exploiter.»

Michel Robert suit tellement bien ses affaires qu'il est en mesure de dire que les pièces les plus courues l'an dernier ont été les pièces des véhicules de l'année 1993. «La clé est de prévoir pour les deux ou trois prochaines années, sinon l'entreprise deviendra désuète. Nous disposons des infrastructures pour prendre de l'expansion et gagner des parts de marché. Nous avons à faire montre de combativité et nous avons même initié depuis peu un nouveau service puisque nous avons un vendeur sur la route qui va voir tous les détaillants du Québec et déjà les retombées sont intéressantes. Il ne faut pas se leurrer, la pointe de tarte est toujours la même et elle n'augmentera pas; nous avons donc à gruger des parts de marché et à explorer de nouveaux territoires. Le parc d'autos était de dix ans et il est maintenant passé à une moyenne de quinze ans. Nous vivons un autre phénomène, parce que plusieurs grandes compagnies ont commencé à acquérir des centres de recyclage.»

Pièces d'autos neuves et usagées, de carrosseries et de mécanique composent le très large éventail dans lequel l'entreprise s'est spécialisée. «L'avenir du recyclage passe par une bonne structure et la gestion de façon adéquate de l'environnement. Nous avons un code d'éthique à respecter, soit la récupération de l'antigel, du lave-vitre, de l'essence et du fréon.»

Les Pièces d'autos M. Robert sont finalistes dans la catégorie commerce au détail et distribution. «Ce prix permettrait de reconnaître l'équipe qui nous supporte depuis nombre d'années et de démontrer à la population que le recyclage a bien évolué», a laissé entendre Michel Robert.

# Confection Clara a gagné ses galons rapidement!

Jean-Marie Fontaine

Confection Clara est une toute jeune entreprise maskoutaine, spécialisée dans la confection de maillots de bain haut de gamme pour femmes, de marque Christina. L'entreprise a ouvert ses portes en septembre 1999 et sa vitesse de croisière a été plus accélérée que prévue puisqu'un peu plus de 65 personnes se répartissent le travail sur deux quarts de travail. L'homme derrière cette grosse machine est François Gamache!

«Nous respectons notre plan triennal d'affaires, même que nous avons accéléré la cadence puisque nous avons dépassé nos objectifs initiaux des deux premières années», a commenté M. Gamache.

Confection Clara évolue dans un domaine particulier et le promoteur a une foi inébranlable dans son projet. «J'ai bon espoir que l'équipe sera composée d'une centaine d'employées lorsque nous attaquerons notre troisième année. Nous sommes très optimistes dans nos perspectives d'avenir, puisque nous désirions connaître des débuts somme toute assez modestes.»

Jusqu'à maintenant, Confection Clara n'a jamais été confrontée à une problématique de main-d'œuvre, même si elle recourt spécifiquement à des couturières. Elles ont des doigts de fée!

«La confection de maillots de bain haut de gamme est très complexe, mais nous n'avons pas éprouvé jusqu'à aujourd'hui de problème, parce que c'est un nouveau départ pour ces couturières. D'ailleurs, l'entreprise privilégie la formation de toute sa main-d'œuvre, parce que nos employées oeuvrent dans des tissus délicats, sans aucune marge d'erreur. C'est justement ce souci de maintenir de haut stan-

dard de qualité qui a pavé la voie à cette entente avec Christina, car les normes de qualité exigées par cette entreprise sont très sévères. D'ailleurs, l'uniformité dans les normes de la production est capitale puisqu'une entreprise comme la nôtre peut confectionner la brassière du bikini tandis que le bas est produit sous d'autres cieux», a précisé M. Gamache.

Technicien en génie industriel, François Gamache possède une feuille de route particulièrement intéressante, car toute sa carrière durant, il a évolué dans le secteur de la confection de vêtements. «Depuis vingt ans que je suis dans le domaine spécialisé du vêtement, j'ai occupé au fil de ces années des postes de cadre tout en



Photo Patrick Deslandes, PPM

**François Gamache confectionne des maillots de bain haut de gamme pour Christina international.**

dispensant de la formation. J'étais directeur de production dans une entreprise lorsque le déclic s'est produit. Je me cherchais des contractuels au Québec et ils représentaient une denrée rare. J'ai réalisé que je pouvais y faire ma niche sans pour autant enlever du travail à personne, tout en augmentant les capacités de vente.»

Pourquoi la cité maskoutaine? «J'y ai vu cette possibilité, parce que Saint-Hyacinthe dispose d'un bon bassin de population et que cette municipalité jouit d'une certaine renommée aux niveaux du textile et du vêtement. J'étais aussi conscient qu'il y avait une main-d'œuvre disponible, d'ailleurs j'emploie beaucoup de Maskoutaines et de femmes des environs et Saint-Hyacinthe est située près de Montréal. C'est un choix stratégique dont je suis fier, parce que l'intégration à l'entreprise est agréable et facile. Je ne pouvais espérer mieux.»

Compte tenu que Confection Clara a toujours respecté ses engagements en matière de production, M. Gamache est d'attaque pour sa phase trois. «Nous sommes sur le point d'entreprendre la fabrication de vêtements spécialisés pour une autre maison. Nos saisons commencent en août pour se terminer à la fin de juin, car nous fermons nos portes en juillet. Cette démarche a comme visée de ne pas avoir à remercier nos employées durant des périodes creuses, parce qu'elles disposent d'un bon bagage d'expérience. J'oserais dire que nos couturières ont besoin d'un an pour acquérir une parfaite maîtrise.»

Dans ses projets, François Gamache caresse l'ambition bien légitime d'ajouter de nouvelles machines à coudre pour augmenter la capacité de production de l'entreprise. «Si nous investissons énormément

d'efforts dans la formation, c'est que l'entreprise a privilégié la confection modulaire avec cinq employées qui doivent apprivoiser un minimum de deux opérations. Ces équipes gèrent leur qualité et leur production. Elles comptent sur une capitaine qui doit implanter une bonne chimie entre les employées. La résolution des problèmes rencontrés se fait en équipe et il se dégage un sentiment d'appartenance et de fierté. La capitaine connaît bien les forces et les faiblesses de ses coéquipières. Nos employées sont payées à un taux horaire et elles touchent un bonus d'équipe pour leur gain de productivité.»

François Gamache s'est adjoint un associé de taille puisque c'est son frère Michel, un ingénieur industriel doublé d'une maîtrise en administration. «Michel a suivi l'évolution du dossier et il s'est montré intéressé lorsque j'ai perdu foi en mon partenaire initial. Michel vient rarement à l'entreprise, mais il supervise tous les chiffres et nous sommes en communication quotidiennement. Sa présence a un côté rassurant, car nous formons une équipe qui se complète bien. Il m'a en quelque sorte permis de réaliser mon vieux rêve, celui d'exploiter ma propre entreprise.»

Confection Clara est finaliste dans la catégorie Développement de l'emploi. «Nous avons franchi de grandes marches jusqu'à maintenant et nous sommes satisfaits du chemin parcouru. J'éprouve une certaine fierté comme finaliste, parce que c'est un signe de réussite au bout de deux ans. Je suis bien entouré par trois superviseurs qui étaient échantillonnistes auparavant et qui s'imposent comme de très bons professeurs», a conclu François Gamache.

Pour diriger une entreprise...

# «Il faut avoir de l'assurance en ses moyens et en ses idées!»

- Patrick Audette, Industrie Aulari inc.

Par Chantal Gagnon

C'est en 1993 que Patrick Audette, avec le support de deux autres actionnaires, fonde Industrie Aulari. À cette époque, Monsieur Audette a 25 ans! Malgré son jeune âge, il se lance dans l'aventure entrepreneuriale et il se dit que si les autres sont capables de le faire, il le peut lui aussi! À son avis, pour devenir un dirigeant d'entreprise, il faut posséder une assurance certaine, et ce, à deux niveaux. Il faut avoir de l'assurance en ses moyens et en ses idées!

## Un héritage familial

Son père et son oncle, reconnus dans le milieu agricole, ont certes joué un rôle dans le fait qu'il occupe aujourd'hui un poste de dirigeant. Il affirme : «Il faut rendre à César ce qui est à César! Mon oncle et mon père sont reconnus pour être inventifs. Ils ont eux-mêmes conçu, pour leurs besoins, un équipement ultraperformant pour égrainer le maïs. Leur nom m'a aidé. C'est indéniable! Et j'ai appris avec eux. Dès l'âge de 8 ans, je commençais à faire de la soudure et à 12 ans, j'effectuais mon premier travail payant pour un voisin.»

Lorsque Industrie Aulari a vu le jour, sa spécialité était la fabrication sur mesure d'équipements agricoles dits de «petites échelles». On vendait des épandeurs d'engrais et des distributeurs. Monsieur Audette s'est rapidement fixé des objectifs : «Je voulais d'abord offrir des équipements de précision. Ensuite donner davantage d'autonomie avec des capacités plus grosses et, finalement, des équipements versatiles, qui pouvaient remplir plusieurs fonctions.» C'est aujourd'hui chose faite.

## Je veux une Aulari!

La plus grande fierté de monsieur Audette est de voir plusieurs clients revenir chez lui. Jusqu'à présent, 12 % de la clientèle a procédé à un deuxième achat à l'intérieur de trois ans et d'autres clients viennent même acquérir leur troisième machine dans le même laps de temps. Pour monsieur Audette, c'est là une preuve que la clientèle est satisfaite. «Déjà au Québec, plusieurs cultivateurs disent «J'ai une Aulari». Comme s'ils faisaient référence à un produit comme un ski-doo ou un réfrigérateur, etc. Cela me fait extrêmement plaisir de voir ma marque devenir la référence. Ce qui me ferait aussi plaisir serait de vendre nos produits partout dans le monde.»



Le rêve de retrouver des «Aulari» partout dans le monde pourrait un jour se réaliser puisqu'on s'attaque maintenant aux marchés d'exportation. Effectivement, par l'entremise d'une entreprise qui oeuvre aussi dans le domaine agricole, les équipements trouveront probablement preneurs d'ici quelques années en Europe et on examine présentement le marché américain.

Monsieur Audette dirige son entreprise et demeure la personne clé dans la conception des équipements. Il participe activement aux développements et aux essais des prototypes ainsi qu'aux diverses activités relatives à la vente et au service à la clientèle.

## Et pour quand la retraite?

Pas tout de suite! Monsieur Audette concluait sur ces mots : «Ce n'est pas mon genre de bâtir quelque chose et de le laisser là. Non! Vraiment pas! Je crois que je vais encore travailler un bon bout de temps!»



M. Patrick Audette

## IDEES DE PLACEMENT

(en date du 9 mars)

### Actions américaines recommandées (SUS)

Société	Symbole	Cote	Cours 9/03/2001	Cours cible
Baxter intl	BAX	B-1-1-7	92.90 \$	110.00 \$
Chevron	CHV	A-1-1-7	92.78 \$	110.00 \$
Coca-Cola Company	KO	A-1-1-7	51.50 \$	78.00 \$
Convergys	CVG	C-1-1-9	38.26 \$	66.60 \$
Corning	GLW	B-2-1-7	27.01 \$	40.00 \$
EMC Corp	EMC	B-1-1-9	34.35 \$	130.00 \$
HCA	HCA	C-1-1-7	38.02 \$	46.00 \$
Interpublic Group	IPG	B-2-1-7	37.61 \$	52.00 \$
J.P. Morgan Chase	JPM	B-1-1-7	48.95 \$	75.00 \$
Lowe's	LOW	B-1-1-7	62.47 \$	90.00 \$
Pfizer	PFE	A-1-1-7	42.45 \$	58.00 \$
Solelectron	SLR	B-1-1-9	26.29 \$	55.00 \$
Tyco int.	TYC	A-1-1-7	53.43 \$	100.00 \$
Verizon Communications	VZ	B-1-1-7	47.74 \$	80.00 \$
Viacom Cl. B	VIA.B	B-1-1-9	49.40 \$	100.00 \$

### Cotes d'évaluation Merrill Lynch A-1-1-7

Risque de placement	Cote moyen terme (0-12 mois)	Cote long terme (plus d'un an)	Évaluation des revenus
A = Bas	1 = Acheter	1 = Acheter	7 = Soutenu ou en progression : le dividende ou la distribution est considéré(e) comme étant sûr(e).
B = Moyen	2 = Accumuler	2 = Accumuler	8 = Soutenu ou en baisse : le dividende ou la distribution n'est pas considéré(e) comme étant sûr(e).
C = Supérieur à la moyenne	3 = Neutre	3 = Neutre	9 = Aucune dividende sous forme d'espèces n'est versé, ou dividende versé sous forme d'actions seulement.
D = Élevé	4 = Réduire	4 = Réduire	
	5 = Vendre	5 = Vendre	
	6 = Aucune recommandation	6 = Aucune recommandation	

Tous droits réservés 1999 Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith (MLF & S). Les renseignements contenus dans cette publication ont été obtenus auprès de diverses sources; nous ne pouvons pas en garantir ni l'exhaustivité ni l'exactitude. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires.

par Jean-François Bousquet  
conseiller financier



1 800 442-8020

## Fiche signalétique

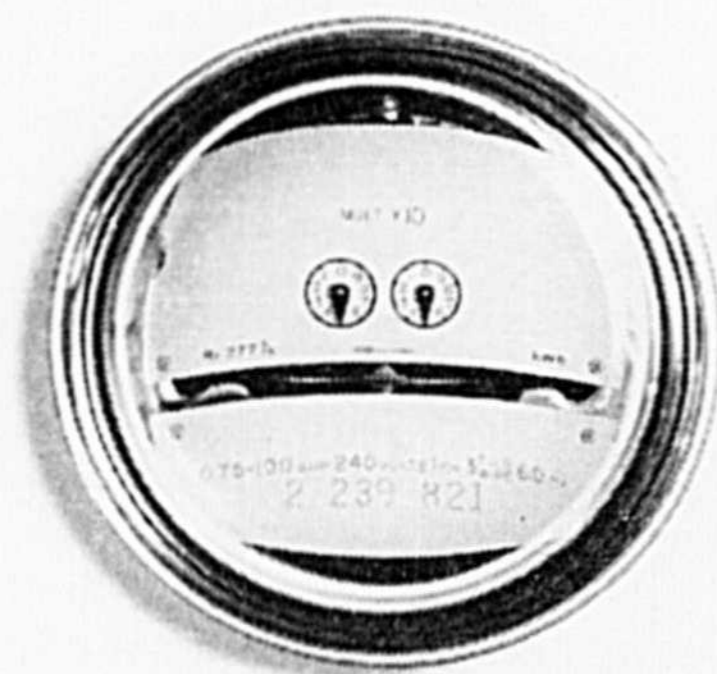
Nom de l'entreprise :	Industrie Aulari inc.
Ville :	Saint-Barnabé-Sud
Nom du dirigeant :	Patrick Audette
Année de fondation :	1993
Nombre d'employés :	14
Activité :	Manufacturier d'équipements agricoles
Secteur d'activité :	Industriel

## Votre vie privée, ça nous regarde.

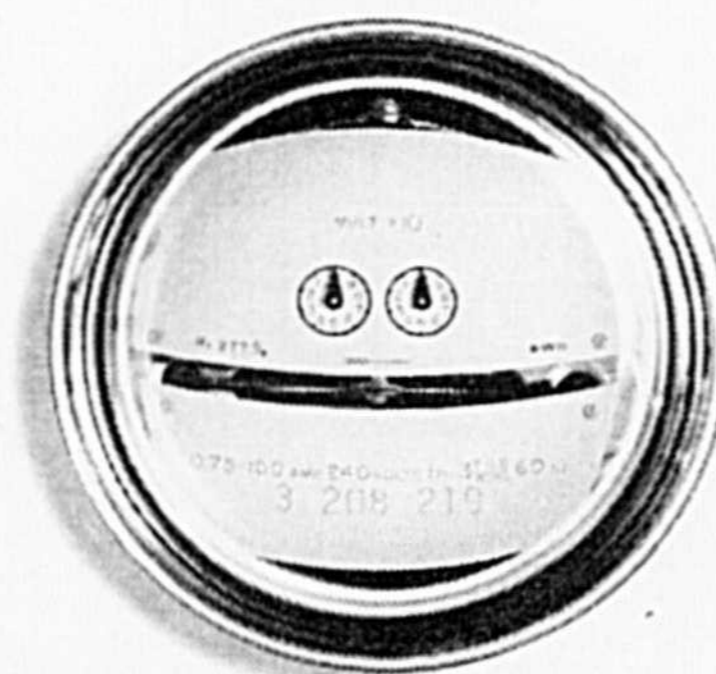
Le Canada a une nouvelle loi pour protéger notre vie privée. Dorénavant, aucune entreprise réglementée par le gouvernement du Canada (par exemple une institution bancaire, une entreprise de téléphonie, une société de télécommunications ou une entreprise de transport) ne peut recueillir, utiliser ou dévoiler des renseignements personnels sans votre consentement. De plus, selon la loi, vous avez le droit de vérifier et de faire corriger des renseignements vous concernant. En tant qu'ombudsman, le Commissaire à la protection de la vie privée est à votre service et a le mandat de faire enquête sur les plaintes relatives aux lois sur la vie privée. Votre vie privée, ça vous regarde. Nous sommes là pour y veiller.

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada  
Privacy Commissioner of Canada

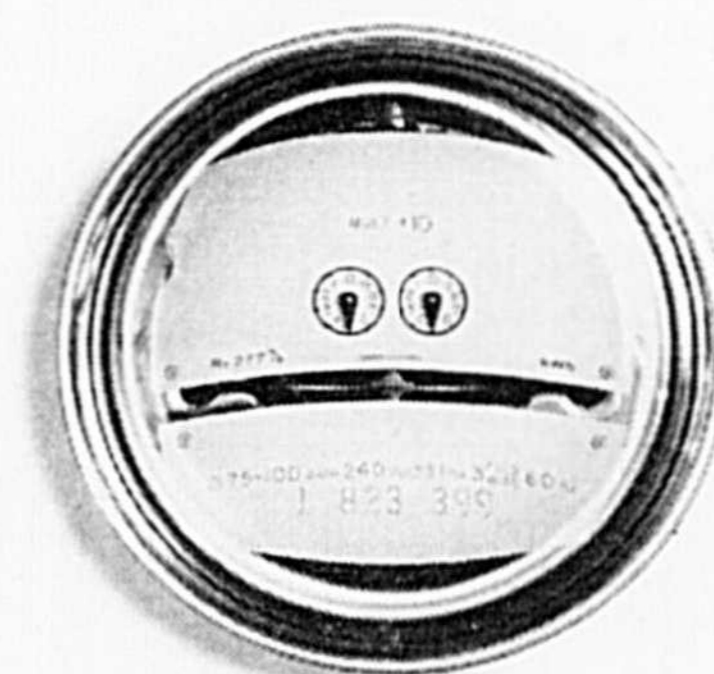
Pour en savoir plus : 1 800 282-1376 ou www.privcom.gc.ca



ONTARIO



QUÉBEC



ÉTATS-UNIS

## C'EST BIEN MOINS CHER AU QUÉBEC.

Parmi les plus bas en Amérique du Nord, les tarifs d'Hydro-Québec sont plus avantageux que ceux offerts par les autres entreprises d'électricité du nord-est des États-Unis et de l'est du Canada. De plus, Hydro-Québec vise à poursuivre un objectif de stabilité des prix de son électricité pour les prochaines années. Une autre raison qui fait de l'électricité une source d'énergie de premier choix.

### Indice comparatif des prix de l'électricité Clients résidentiels.

Montréal, QC	60 \$
Ottawa, ON	74 \$
Toronto, ON	92 \$
Boston, É-U	191 \$

Consommation : 1000 kWh/mois  
Factures mensuelles arrondies au dollar près (toutes taxes exclues).  
Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2000.  
En dollars canadiens.

L'électricité, c'est bien moins cher. Étiez-vous au courant ?



# ◆ Agroalimentaire ◆

**CLAUDE JOYAL INC.**  
En progression constante depuis 1962  
Saint-Guillemme Saint-Denis Stanbridge Station  
Tél.: (819) 396-2161 Tél.: (450) 787-2105 Tél.: (450) 296-8201  
0235604  
**CASE III**

## Le ministre Trudel a pensé à la faculté de Médecine vétérinaire avant de quitter!



Jean-Marie  
**FONTAINE**

jmfontaine@lecourrier.qc.ca

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Rémy Trudel, a pensé à la faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe avant de quitter le ministère. La veille du remaniement ministériel du cabinet du premier ministre Bernard Landry, M. Trudel a participé à la Conférence intergouvernementale des ministres de l'Agriculture, à Québec. Il a profité de l'occasion pour rafraîchir la mémoire de son homologue fédéral, Lyle Vanclief, en marge de la problématique de l'accréditation de la faculté auprès de l'American Veterinary Medical Association (AVMA).

«C'est un message pertinent qu'a livré le ministre Trudel en présence de tous ses homologues canadiens, parce que la santé animale préoccupe tout le monde. Je ne connais toutefois pas la teneur des propos et je n'ai pas eu de répercussion du bureau du ministre Vanclief depuis», a commenté le doyen de la faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, Dr Raymond S. Roy, lundi en matinée.

Cette accréditation est essentielle à la reconnaissance du titre professionnel des médecins vétérinaires formés par la faculté, ainsi qu'à l'obtention de leur droit de pratique au Québec.

Confronté à la problématique de la faculté de Médecine vétérinaire, le gouvernement québécois avait annoncé l'octroi de 41,1 millions \$ afin de permettre à la vénérable institution de se conformer aux exigences de l'AVMA.

Incidentement, le ministre Rémy Trudel et le vice-premier ministre, Bernard Landry, s'étaient déplacés à Saint-Hyacinthe pour confirmer qu'un montant de 23,9

millions \$ serait alloué, afin de procéder à l'agrandissement et à la rénovation des installations, ainsi qu'à l'achat d'équipements de pointe. À cette somme, 17,2 millions \$ étaient ajoutés pour l'amélioration des programmes de formation et le soutien aux activités de recherche.

«Ces investissements visent la mise à niveau des infrastructures d'enseignement de la faculté et contribueront au maintien de son accréditation auprès de l'AVMA», a rappelé l'ex-ministre de l'Agriculture du Québec, Rémy Trudel.

«Il n'y a pas eu de conclusion aux discussions qui ont été amorcées le printemps dernier. Je sais qu'il y a eu des démarches auprès de M. Vanclief, mais je ne connais pas l'état des négociations. Puisqu'il est question de juridiction, le gouvernement fédéral ne peut intervenir que dans la recherche et dans les services à la collectivité. Par ailleurs, nous avons soumis au ministre Trudel un montant minimal de 15 millions \$ pour la construction de nouvelles infrastructures, mais cette évaluation était sommaire, puisque les conditions de construction à Saint-Hyacinthe, avec les problèmes de la glaise, sont plus dispendieuses et nous le savions», a fait savoir Dr Roy.

Par ailleurs, M. Trudel a exploité cette dernière rencontre avec le ministre Vanclief pour lui signifier la nécessité d'une participation financière du gouvernement fédéral dans ce dossier. «J'ai traité de cette question avec M. Vanclief, il y a déjà quelques mois, et j'espère que nous serons en mesure de régler rapidement cet important dossier», a insisté M. Trudel.

Selon le doyen de la faculté de Médecine vétérinaire, Rémy Trudel croyait à la santé animale et à la salubrité des aliments. «J'espère qu'il pensera encore à nous maintenant qu'il est au ministère de la Santé et qu'il disposera d'un plus gros budget. Ce que je retiens de son passage au ministère de l'Agriculture, c'est que le

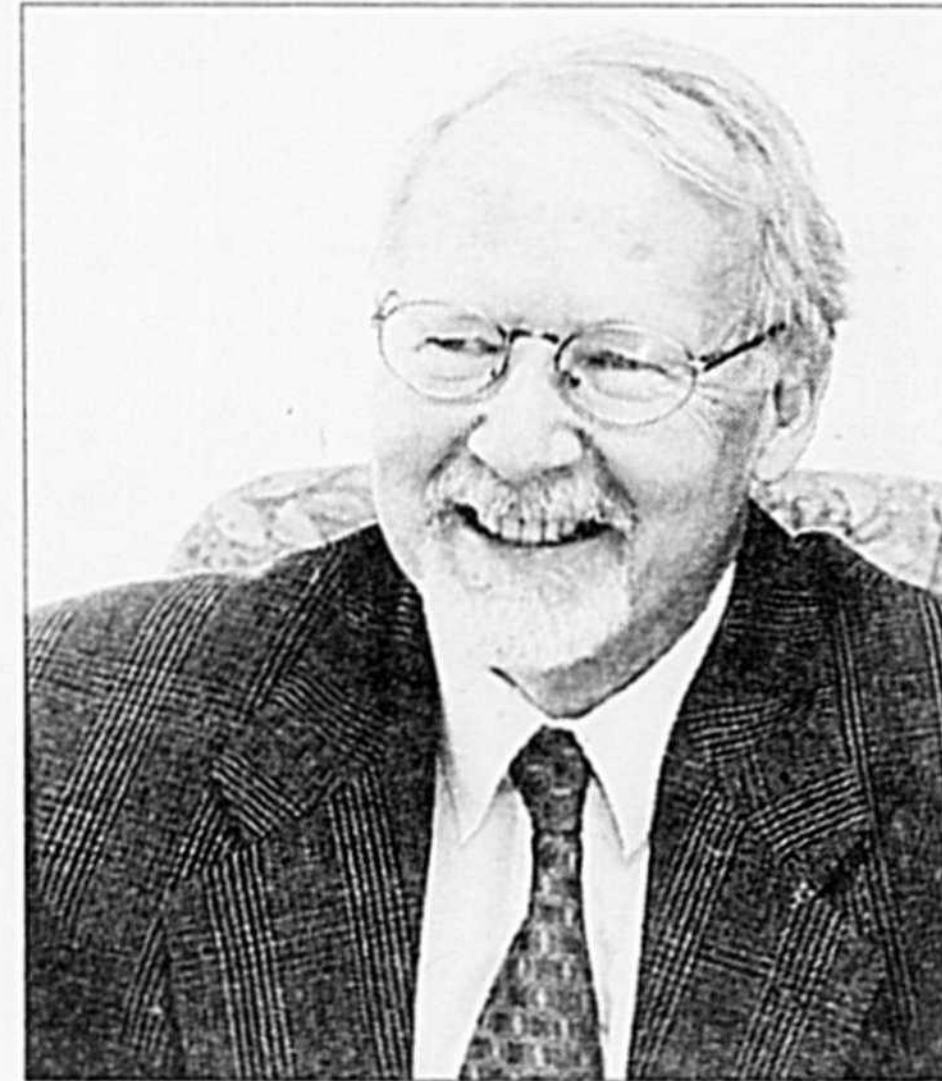
ministre Trudel était préoccupé par la santé animale et l'innocuité des aliments.»

L'ex-ministre y est également allé d'une observation en ce sens. «Au-delà de son mandat d'enseignement en santé animale, la faculté joue un rôle déterminant en matière de santé publique. Les récents évé-

nements en Grande-Bretagne et ailleurs en Europe démontrent à quel point la médecine vétérinaire joue un rôle majeur dans la production et le processus d'inspection des aliments d'origine animale.»

Dans cette foulée, plusieurs médecins vétérinaires canadiens sont présentement en Grande-Bretagne pour aider leurs confrères à circonscrire le virus de la fièvre aphteuse. «Je sais que le Dr Vallière qui est en poste dans la région est l'un des intervenants. Ce n'est pas la première fois que des médecins vétérinaires canadiens participent à ce genre d'opération pour enrayer une épidémie. Nous suivons de très près ce qui se passe en Grande-Bretagne et nous scrutons à la loupe les animaux qui arrivent à la faculté. La fièvre aphteuse est une maladie contagieuse qui est peut-être transmise par des boîtes de quelqu'un qui a circulé dans une étable infectée.»

Après la maladie de la vache folle, c'est la seconde fois dans un court laps de temps que la Grande-Bretagne est frappée durement. À ce sujet, Dr Roy a dit : «J'ai lu qu'il y avait eu une baisse dans la recherche et les normes de contrôle sanitaire sous le régime de Mme Thatcher, mais c'est une critique qui n'a jamais été prouvée.»



Photothèque Le COURRIER

Dr Raymond S. Roy, doyen de la faculté de Médecine vétérinaire.

## Un ministre sensible aux attentes du secteur agricole

Première réaction du président général de l'UPA, Laurent Pellerin, à la suite de la composition du cabinet de Bernard Landry : «Le premier ministre est partisan de redistribuer la richesse économique par la solidarité et je crois que l'agriculture et l'agroalimentaire, qui contribuent à cette redistribution, figureront parmi les priorités du nouveau gouvernement.»

M. Pellerin a admis que les producteurs agricoles regretteront le ministre Rémy Trudel. Incidemment, ce dernier avait été sacré ministre senior du cabinet Bouchard lors du dernier congrès général de l'UPA, confirmant hors de tout doute que M. Trudel n'avait jamais trahi ce lien de confiance tissé avec le milieu agricole.

«Je suis convaincu qu'une fois passée la surprise générale, les agriculteurs verront d'un oeil favorable l'arrivée du nouveau ministre de l'Agriculture, Maxime Arsenneau», a commenté M. Pellerin.

Selon le président général de l'UPA, M. Arsenneau jouit d'une longue feuille de route dans le développement régional. «Il sera sensible aux attentes du secteur agricole, qui, avec la forêt, constitue le cœur et les poumons des régions rurales du Québec au plan économique et social.»

M. Pellerin a aussi abordé l'entrée en scène du nouveau ministre de l'Environnement, André Boisclair, qui aura beaucoup de pain sur la planche au cours des prochains mois. Il pense que la jeunesse et la longue expérience de M. Boisclair dans des ministères dits «à clientèles», profiteront positivement au ministère de l'Environnement. «Les antennes régionales et les contacts soutenus de ce ministère avec la clientèle agricole sont toujours susceptibles d'amélioration.»

Finalement, le président général de l'UPA a rappelé que la table est mise et bien garnie en agriculture pour le nouveau gouvernement : résoudre les problèmes de cohabitation des usages du territoire (lois 23 et 184), poursuivre les objectifs de développement du Rendez-vous des décideurs, donner le coup d'envoi de la Financière agricole, instaurer une véritable politique agroenvironnementale, accoucher d'une politique sur la ruralité, etc.

«Comme toujours en politique, c'est aux fruits qu'on pourra juger de la récolte», a conclu Laurent Pellerin.

J.-M.F.

GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

# GTA

La promotion de l'agriculture dans la région de Saint-Hyacinthe depuis 1975

Volume 26

**20 000**  
copies ciblées  
aux producteurs  
agricoles de la  
Montérégie Est  
et les régions  
environnantes.

Des conseillers  
actifs au champ

**PUBLICATION 28 mars**

Date de tombée des annonces:  
**Vendredi 16 mars 2001**

Communiquez avec un  
de nos représentants

Louise Beaugard  
Sylvie Beurivage  
Nadine Chicoine  
Luc DesRosiers  
Gérard Leblanc  
Norbert St-Martin

Bernard St-Pierre  
Gérard St-Pierre  
Sylvianne Tanguay  
Paul Paradis, v.a.,  
dir.-adjoint  
Guy Roy, directeur

Tél.: 773-6028 Mtl.: 875-1948 Fax.: 450-773-3115

Courriel : publicite@lecourrier.qc.ca

**LES ÉDITIONS GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES**

655, Av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 5G4

# L'assemblée générale de Comax marquée par une élection!

Jean-Marie Fontaine

Un des grands moments de l'assemblée générale annuelle de Comax est certes survenu au cours de l'après-midi. Pour une première fois depuis 1979, il y a eu une élection chez les administrateurs, Gaëtan Jodoin, de Saint-Damase, obtenant la faveur de la majorité des membres aux dépens de Jocelyn Leblanc, de Saint-Thomas d'Aquin. Par ailleurs, Laurent Bousquet, président sortant, a été réélu sans opposition et reconfirmé à son poste.

«C'est valorisant pour une entreprise comme la nôtre qu'un exercice démocratique comme celui-là se tienne. Ça me réjouit, parce que c'est la démonstration que les membres sont intéressés à leur coopérative», a témoigné Laurent Bousquet.

Le président de Comax avait une double raison de se réjouir de cette élection, parce que la planification stratégique qui a été réalisée avait démontré que Comax aurait intérêt à compter au sein de son conseil d'administration un producteur de lait. M. Jodoin était le candidat de Jocelyn Michon, administrateur sortant.

«Les producteurs de lait n'étaient pas représentés au sein du conseil d'administration depuis plusieurs années», a spécifié M. Bousquet qui a mené d'une main de maître l'assemblée annuelle.

Le président a confié que cette dernière année avait été assez mouvementée. «Nous avons augmenté nos actifs de près de 10 millions \$ dans un processus de rentabilité. Il y avait plus de dix ans que nous n'avions pas réalisé une planification stratégique et déjà des choses se mettent en place.»

M. Bousquet a justifié la planification stratégique en ces termes : «Le conseil a cru important d'entreprendre une telle démarche impliquant ses membres, son conseil, la direction, le personnel et des clients. Des groupes de discussion ont aussi participé à l'exercice, supervisé par les services conseils de la Coopérative fédérée du Québec, secondés d'un consultant externe expérimenté. L'objectif ultime d'une telle démarche est d'implanter une stratégie gagnante pour améliorer les aspects de notre fonctionnement, poursuivre notre développement pour ainsi mieux répondre aux besoins des membres.»

Des principales réalisations de l'exercice, le président a retenu l'achat et l'intégration des opérations du Garage Bonin de Saint-Denis, l'entente avec AGCO pour la vente de tracteurs Massey-Ferguson et Fendt à Sainte-Rosalie, la phase finale pour la certification HACCP de l'usine de Sainte-Rosalie, l'achat avec quatre coopératives et la Coopérative fédérée du Québec des actifs de l'entreprise J.O. Lévesque, secteur avicole.

«Notre objectif est de ramener le ratio de l'équité à 40 % (32,9 % actuellement alors qu'il était de 42,1 % à la fin de l'exercice précédent) et de présenter des trop-perçus positifs au niveau des opérations, puisque nous avons un déficit d'opération de 220 042 \$. C'est grâce aux ristournes de la Coopérative fédérée que nous enregistrons un excédent avant ristournes et impôts de 1 177 794 \$», a commenté Laurent Bousquet.

Le président de Comax a cependant confirmé que des objectifs à court terme commandaient des sacrifices. «Nous avons décidé de fermer la quincaillerie et la meunerie de La Présentation. Nos membres ont déjà été informés et nous avons expliqué les raisons à ceux qui sont le plus affectés afin de minimiser les impacts de cette décision. La fermeture sera effective à compter du début d'avril et les employés ne perdront pas leur emploi.»

## Beaucoup à faire

Malgré le fait que Comax ait réalisé un chiffre d'affaires de 90 578 708 \$ (86 776 106 \$ en 1999), une hausse de 4,3 %, le directeur général, Gilles Cardinal, n'attend pas s'asseoir sur ses lauriers. «Je suis satisfait de l'amélioration, mais il y a encore beaucoup à faire.»

M. Cardinal s'est également attardé un

brin à la planification stratégique, parce que Comax a visiblement l'intention de se rapprocher de ses membres. «Elle nous permettra de repositionner nos façons de faire. Ce qui est valorisant, ce sont les commentaires que les membres et les employés ont faits dans les focus group, car ils nous guideront vers une intensification des réunions de cuisine que nous avons l'intention de tenir. Il faut sortir de notre lourdeur quotidienne.»

Le secteur des meuneries et de la division Célubec ont été en perte de vitesse au cours du dernier exercice. Le directeur général a expliqué cet état de fait comme suit : «Un transfert de fabrication des moulées avicoles au Comptoir agricole de Saint-Hyacinthe et une diminution du volume fabriqué par la Coopérative fédérée explique cet écart dans les meuneries. La commercialisation des céréales à l'au-

tomne a nécessité du travail supplémentaire, justifié premièrement par une récolte tardive et aussi une qualité non comparable aux deux années précédentes. De plus, nos séchoirs ont reçu la moitié du volume

de céréales des années passées.»

Si le secteur végétal a connu une légère progression, la division Porvobec a enregistré une hausse de 15,3 %. «Au niveau végétal, cette augmentation est principalement attribuable aux travaux d'arrosage à forfait chez nos clients, alors que dans le porc l'augmentation vient du volume de moulée et du prix de vente des porcs à l'abattoir.» Les ventes de la division machinerie agricole ont été en hausse de 5,1 %. «Après l'acquisition du Garage Bonin, nos deux centres de machinerie ont travaillé en synergie, s'échangeant des produits et des services pour répondre aux besoins des clients.»

Quant à la filiale du Comptoir agricole, elle a enregistré des ventes en hausse de 24,8 %. «Elles sont dues au maintien de notre progression des ventes de moulée au cours de l'année.»



Photo Patrick Deslandes, PPM

Jocelyn Michon reçoit les remerciements du président, Laurent Bousquet, pour ses 19 années consacrées au conseil d'administration de Comax, alors que Gaëtan Jodoin, un nouveau venu chez les administrateurs, est félicité par le directeur général, Gilles Cardinal.

## Journée de la crêpe

Le samedi  
31 mars  
de 9 h à 16 h



chez

Les Équipements Adrien Phaneuf Inc.  
au 292 Principale, Upton

Bienvenue à tous!

Escompte de **10%** sur les pièces payées comptant

Nous acceptons votre commande dès maintenant

Contactez nos commis :

Upton  
Daniel, Yves, Jocelyn

Granby  
Éric, Steve, Gérard

## Les Équipements A. Phaneuf Inc.

Une maison établie au service de l'agriculture depuis 1946

UPTON 292 Principale  
(450) 549-5811 Fax: (450)549-5377  
Sortie 147, route 20

Avec votre compte Case   
**90 JOURS**  
PROGRAMME LIMITE.  
PROFITEZ-EN MAINTENANT!  
Achat minimum requis : 1000 \$ (pièces et/ou service)

GRANBY 982 Denison Est  
(450) 372-7217, Fax: (450)372-7944  
Sortie 74, route 10

1999 CASE CORPORATION  
Notre adresse Internet <http://www.caseih.com>  
Case IH marque enregistrée de la Corporation Case

**CASE IH**

## Lexus LX 470, ou la logique dans l'absurde



Philippe  
LAGUE

Les Lexus LX 470 ne courent pas les Lrues, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu du prix demandé. Mais cet utilitaire de grand luxe mérite néanmoins considération à cause de son raffinement et de sa fiabilité, des qualités qui ne sont pas le propre de ses rivaux.

Ceux qui ont vu là une allusion au Range Rover méritent des félicitations pour leur perspicacité. Fragile comme du verre, l'aristocrate 4X4 britannique coûte de surcroît plusieurs milliers de dollars de plus que le Lexus, ce qui est non pas ridicule, mais démentiel! De toutes façons, même si mes revenus décuplèrent, je voudrais être pendu si je flambais un tel montant pour un utilitaire, aussi luxueux soit-il.

Vous aurez compris que je m'explique mal l'engouement pour ces pachydermes énergivores, peu sécuritaires et hors de prix. Mais si vous y tenez tant que ça, soyez au moins logique dans votre illogisme, prenez celui qui est de meilleure qualité; après tout, entre deux maux, on choisit le moindre...

La qualité, ce n'est pas ce qui fait défaut au plus onéreux des utilitaires sport japonais. D'abord, précisons qu'il ne s'agit pas de rapiéçage, cette fois. Son prédécesseur, le LX 450, n'était rien d'autre qu'un Toyota Land Cruiser qu'on avait déguisé un tant soit peu (et en quatrième vitesse) en 4X4 de salon. Le hic, c'est qu'on es-

sayait de faire avaler aux consommateurs qu'il s'agissait d'un tout nouveau modèle; or, cette génération de Land Cruiser était sur le point de terminer son cycle...

D'habitude, ce sont les Américains qui excellent dans ce genre de mascarade mais cette fois, c'est un constructeur nippon, et pas le moins réputé, qui a bâclé son travail. Chose certaine, la division de prestige de Toyota ne s'est pas grandie en se laissant aller de la sorte.

Mais au moins, ils n'ont pas fait la même erreur deux fois. Certes, le LX 470 demeure un Land Cruiser embourgeoisé, sauf que ce dernier a été renouvelé depuis, de sorte que ça goûte moins le réchauffé. Et comme l'original portant l'emblème Toyota n'est pas vendu au Canada, cela



confère une petite touche d'exclusivité à son clone. Exclusivité qui dure depuis sa sortie, mais qui en a toutefois pris pour son rhume avec l'arrivée du nouveau Toyota Sequoia, dont le format se rapproche du LX 470, en plus de recourir à la même motorisation.

**Les boulevards plutôt que le Paris-Dakar**  
Disons-le tout de suite,

c'est le jour et la nuit entre le modèle que nous connaissons depuis deux ans et son prédécesseur. Le constat n'a rien de désolant, bien au contraire. Le LX 450, de triste mémoire, ne brillait pas par ses bonnes manières, affligé qu'il était par sa suspension revêche, son freinage déficient, son moteur poussif et son niveau sonore élevé. La barre n'était pas très haute, c'est le moins qu'on puisse dire.

Remarquez, il y en a qui n'apprennent jamais; mais chez Lexus, on a retenu la leçon et apporté les correctifs nécessaires. Cette fois, le confort, l'insonorisation et la douceur de roulement atteignent les stan-

dards de cette marque, dont la réputation n'est plus à faire malgré son jeune âge. Tellement qu'on a l'impression de rouler sur un parquet ciré, un exploit d'autant plus remarquable qu'on parle ici d'un véhicule utilitaire, donc haut sur pattes et chaussé de gros pneus.

La garde au sol peut être diminuée grâce à la suspension à hauteur variable, qui permet d'abaisser le véhicule de 5 cm pour faciliter l'accès à bord. Qui plus est, ladite suspension est de type adaptative, c'est-à-dire que la fermeté des amortisseurs peut être réglée en fonction des besoins et/ou des préférences du conducteur. Tout cela se fait automatiquement ou sur la simple pression d'un commutateur, au choix.

Quant au rouage intégral, il est permanent mais un levier placé sur la console permet de passer au neutre ou en mode lo - "sur le beu", comme disent les adeptes du 4X4. Mais, bon, ne rêvez pas au Paris-Dakar avec un tel véhicule: les conditions extrêmes, ce n'est pas sa tasse de thé. Et puis, qui a envie d'aller se perdre dans le bois avec un bibelot de ce prix, je vous le demande!

### Un imposteur doué

Là où ce pseudo-utilitaire surprend agréablement, c'est au chapitre du comportement routier qui, encore une fois, se situe

Voir LEXUS en A26

### Fiche technique

Lexus LX 470

**Rouage d'entraînement :** intégral

**Moteur :** V8 4,7 litres 32 soupapes, quatre arbre à cames; injection électronique séquentielle multipoint

**Puissance :** 230 ch à 4 800 tr/min

**Couple :** 320 lb-pi à 3 400 tr/min

**Transmission :** boîte automatique à 4 rapports

**Direction :** à crémaillère avec assistance variable

**Suspension :** roues indépendantes à l'avant, essieu rigide à l'arrière

**Freins :** ABS, disques ventilés aux 4 roues

**Pneus :** Michelin M/S P275/70R16

**Performances mesurées :** 0-100 km/h : 10,4 secondes; vitesse maximale : 180 km/h (limitée électroniquement)

**Poids :** 2 450 kg

**Capacité du réservoir à essence :** 96 litres

**Garantie :** 4 ans/80 000 kilomètres

**Prix du véhicule d'essai :** 86 695 \$



Stéphane Bastarache

### Félicitations

La direction de Acura Casavant est heureuse de féliciter M. Stéphane Bastarache qui a mérité le Prix de la Guilde des vendeurs pour une quatrième année consécutive.

Le prix est décerné aux vendeurs qui se sont le mieux illustrés à travers le Canada.

Toutes nos félicitations Stéphane

**ACURA Casavant**

2499, Casavant O., Saint-Hyacinthe, (sortie 130 autoroute 20)

E-mail : ventes@acuracasavant.com  
Site web : www.acuracasavant.com

(450) 771-0101



**Achetez une voiture neuve ou d'occasion**  
**les 15-16-17-18 mars et**  
*(jeudi, vendredi, samedi, dimanche)*  
**recevez une croisière pour 2 en cadeau!**



**Ne manquez pas**  
**l'bateau!**

**CROISIÈRE POUR DEUX AUX CARAÏBES OU AU MEXIQUE \***

**Ouvert**  
**exceptionnellement**  
**samedi et dimanche**  
**(17 et 18 mars)**

\*5 jours, 4 nuits, 24 mois pour partir. Transport et frais portuaire non inclus. Non échangeable et non monoyable. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial.

**Volkswagen**  
**St-Hyacinthe**

**5705 Av Trudeau, St-Hyacinthe -**  
**sortie 130 - autoroute 20**

**Tel.: (450) 773-9643 • Mtl. 875-3915**

[www.vwst-hyacinthe.qc.ca](http://www.vwst-hyacinthe.qc.ca)

# LEXUS

suite de la page A24

à des années-lumière de celui qui l'a précédé. La tenue de cap comme la tenue de route impressionnent, surtout pour un véhicule dont la vocation et le format ne favorisent guère les aptitudes routières. Son court rayon de braquage est également apprécié.

### POUR :

- Superbe V8
- Assemblage rigoureux
- Habitacle cosu
- Douceur de roulement
- Tenue de route surprenante
- Fiabilité exemplaire

### CONTRE :

- Véhicule coûteux et inutile
- Aptitudes hors route limitées
- Banquette arrière inconfortable
- Encombrement
- Consommation élevée

Mais le point fort du LX 470, c'est son raffinement. Les V8 à double arbre à cames en tête et quatre soupapes par cylindre se font rares dans cette catégorie et cette sophistication se traduit par une souplesse et une douceur encore plus rares. Le Range Rover et ses consorts peuvent aller se rhabiller : aucun, je dis bien aucun, d'entre eux n'offrent une combinaison moteur-transmission dont le rendement est si doux.

Tout comme ils n'approchent pas leur rival nippon en matière de luxe et de finition à l'intérieur. L'assemblage est rigoureux, la décoration, cossue, et l'équipement de série, pléthorique. Sans parler de l'habitabilité, directement proportionnelle aux dimensions du véhicule.

Inutile, le LX 470? Oui, tout à fait. J'irais jusqu'à dire absurde, ne serait-ce qu'en raison de l'addition qu'il commande. Sans compter qu'il se fait passer pour ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire un utilitaire. Mais ses adversaires sont des imposteurs eux aussi et ils ne disposent pas des mêmes ressources que le Lexus pour se faire pardonner un tant soit peu leurs excès.

# SPRINT

### Gym-Masters

La troupe d'acrobates Gym-Masters de la région maskoutaine présentera son 11e Gala annuel le samedi 24 mars au cégep de Saint-Hyacinthe. Une première représentation, à 14 h, mettra en vedette les élèves des écoles de Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Jude, de La Présentation, de Saint-Liboire, ainsi que la troupe de spectacles. À 19 h, ce sera au tour des jeunes de l'école Sainte-Rosalie, en plus de la troupe de spectacles, à démontrer leur savoir-faire. Des billets seront disponibles à l'entrée du cégep. L'humoriste, magicien et contorsionniste Jean-Yves Dorion se chargera de l'animation. On s'informe en composant le 796-1278.

### Aventure Plein Air

La prochaine assemblée générale du Club Aventure Plein Air se tiendra le mercredi 14 mars à la salle Gadbois du Centre culturel, à 19 h 30. Cette assemblée est importante puisqu'elle sert à élaborer la nouvelle saison du printemps 2001.

### Course sur glace

C'est le samedi 3 mars qu'a été présenté le championnat de fin de saison de courses sur glace au Stadiame de Saint-Guillaume. Gérald Bonin, de Saint-Hugues, et Étienne

Graveline, de Saint-Barnabé, ont été couronnés champions en classes Propulsion et Traction Avant, respectivement.

### Natation collégiale

L'équipe de natation du cégep de Saint-Hyacinthe a récolté quatre médailles, dont deux d'or, à l'issue de la dernière rencontre régionale de la saison, samedi à Sherbrooke. Andréanne Choquette a ramené trois des quatre médailles, une d'or (200 livre), une d'argent (100 dos) et une de bronze (100 libre). Marie-Ève Fontaine a obtenu l'autre médaille grâce à sa première place au 50 libre. Au classement cumulatif, les Lauréats ont terminé au troisième rang, derrière Sherbrooke et Trois-Rivières.

### Baseball junior AA

La nouvelle organisation de baseball junior AA, qui évoluera sous l'appellation du Concorde, tiendra un précamp d'évaluation pendant quatre dimanches consécutifs, à compter du 18 mars, de 18 h à 20 h à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. Les camps sont ouverts aux joueurs âgés de 17 à 21 ans de Saint-Hyacinthe et des municipalités environnantes. Les joueurs d'âge midjet désirant faire partie de la liste de réserve y sont également conviés.



## Obtenez plus pour moins durant les Jours Étiquettes Rouges de Toyota.

### COROLLA CE plus

- Moteur 4 cylindres de 1,8 litre et 125 ch avec VVT-i • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation MANUELLE - 7,3/5,3 L/100 km - 39/53 mi/gal. Ville/Route\* • Bloc central
- Radio AM-FM avec lecteur de CD et montre intégrée • Miroir de pare-soleil pour conducteur et passager avant
- Ancrages pour sièges de bébé • Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Pare-chocs de couleur assortie

770 \$\* en valeur sûre

- Système d'accueil sans clé et verrous de portières assistés • Enjoliveurs de roue complets • Climatiseur
- Banquette arrière divisée 60/40 • Pare-boue avant et arrière • Moulures protectrices latérales



Financement au détail de **1,9 %\*\*** jusqu'à 36 mois ou location de **219 \$\*\*\*** par mois pendant 48 mois.

### CAMRY CE plus

- Moteur 4 cylindres de 2,2 litres et 136 ch • Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE - 10,1/6,8 L/100 km - 28/42 mi/gal. Ville/Route\* • Pneus Dunlop P205/6R15 avec pneu de secours grande normale • Banquette arrière divisée 60/40 • Bouches de chaleur à l'arrière • Pare-boue avant et arrière
- Accès au coffre de l'intérieur • Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Enjoliveurs de roue complets

1 010 \$\* en valeur sûre

- Climatiseur • Radio AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Glaces et verrous de portières assistés
- Régulateur de vitesse • Rétroviseurs de couleur assortie à télécommande assistée • Système d'accueil sans clé



Financement au détail de **1,9 %\*\*** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$\*\*\*** par mois pendant 48 mois.

### SIENNA CE plus

- Moteur V6 de 3,0 litres et 210 ch avec VVT-i (maximise l'efficacité) • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE - 12,4/8,8 L/100 km - 23/32 mi/gal. Ville/Route\*
- Verrous de protection pour enfants aux portières latérales • Ancrages pour sièges de bébé
- Radiocassette AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Deux portières latérales arrière coulissantes
- Banquette arrière divisée 50/50, rabattable, amovible et coulissante avec inclinaison du dossier • Climatiseur jumelé
- Dèsembumeurs de glaces latérales • Glaces latérales arrière pivotantes à verre teinté

987 \$\* en valeur sûre

- Régulateur de vitesse • Glaces et verrous de portières assistés • Éclairage d'accueil • Dispositif « oubli de clé » • Maintien temporaire du courant • Rétroviseurs extérieurs à télécommande assistée • Graphiques aux revêtements latéraux • Immobilisateur du moteur



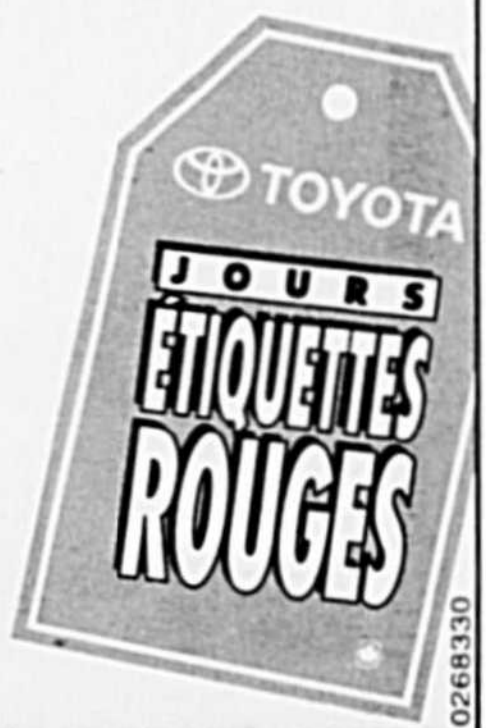
Financement au détail de **1,9 %\*\*** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$\*\*\*** par mois pendant 48 mois.



1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca

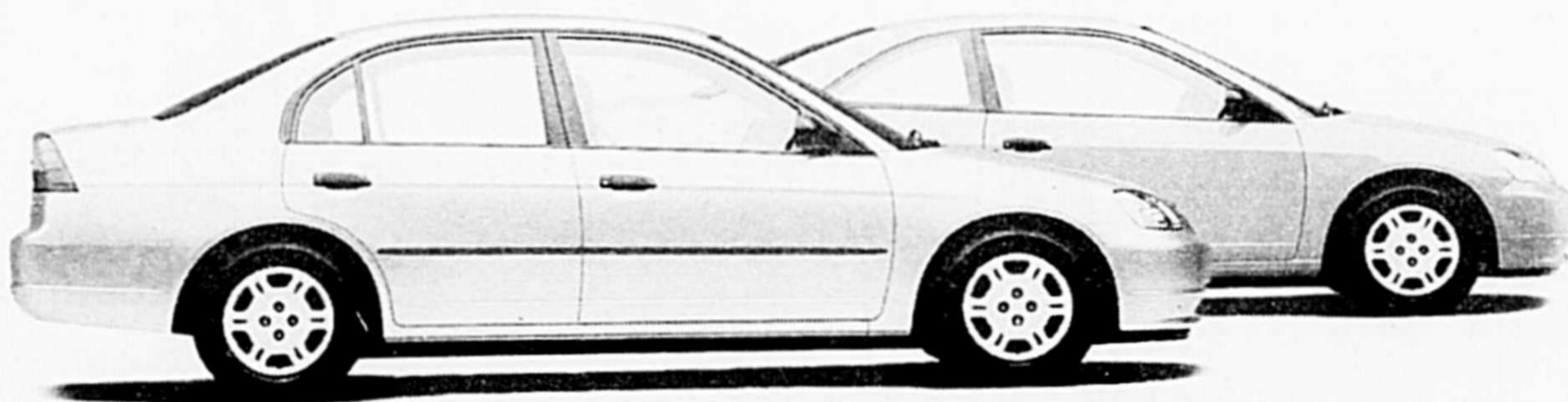


Plans de location/financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. \*Cotes de consommation (ville/route) basées sur les Corolla CE Plus/ Camry CE Plus/ Sienna CE Plus de l'année-modèle 2001 pour le moteur indiqué. \*\*Montant de la contribution du fabricant pour les caractéristiques décrites. \*\*\*Exemple de financement : 20 000 \$ à 1,9 % par année équivalent à 572 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 592 \$ pour un total de 20 592 \$. Aucun acompte requis. Frais d'immatriculation, de transport et de préparation, assurance et taxes en sus. \*\*\*\*La location est basée sur une location-bail de 48 mois et d'un taux de location des 7,9 %/ 5,9 %/ 5,9 % sur la Corolla CE Plus, la Camry CE Plus et la Sienna CE Plus respectivement (modèles BR12EM-B avec boîte manuelle, BG22KP-B avec boîte automatique, ZF19CS-B avec boîte automatique). Acompte de 2 825 \$ / 3 595 \$ / 4 995 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 275 \$ / 350 \$ / 350 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 13 337 \$ / 17 947 \$ / 19 347 \$ et prix de l'option d'achat de 8 200,80 \$ / 11 759,90 \$ / 14 472,15 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,07 \$ / 0,10 \$ / 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. En fonction d'un PDSF de 17 085 \$ / 25 565 \$ / 29 535 \$. La location comprend un maximum de 800 \$ des frais de transport et de préparation. Offres valables sur tous les nouveaux modèles Plus 2001 loués ou achetés avant le 31 mai 2001. \*\*\*\*\*Certaines conditions s'appliquent. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.



# ARRÊTEZ DE CHERCHER.

La Civic à seulement 15 800 \$\*.



**CIVIC** Meilleure voiture économique de l'année\*\*  
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

**LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC POUR UNE 4<sup>e</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE.**

\*P.D.S.E. de la berline Civic DX 2001 (modèle ES1521PX) et du coupé Civic DX 2001 (modèle EM2111P) neufs. Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda. \*\*Mention applicable pour la Civic berline. \*\*\*Tel que rapporté par les fabricants canadiens durant l'année civile 2000.

[www.honda.ca](http://www.honda.ca)

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Le Beaulieu affrontera Joliette dès vendredi

## «Nous n'avons pas volé notre qualification»

Michel Lamarche

- Michel Dorais

Le Beaulieu d'Acton Vale n'a remporté aucune de ses trois dernières joutes dans le cadre du tournoi en rotation de la Ligue de hockey semi-professionnelle, mais ça ne l'a pas empêché de pleinement mériter l'une des quatre places disponibles pour le deuxième tour des séries éliminatoires.

La troupe de Francis Breault a manqué de veine, perdant deux matchs en prolongation, 5-4 face aux Dragons de Saint-Laurent et 4-3 aux mains du Mission de Joliette, devant un peu plus de 800 spectateurs, vendredi au Centre sportif d'Acton Vale.

Dimanche soir, dans la dernière rencontre du tournoi, le Beaulieu a pris les devants 3-1 face aux Chiefs, à Laval, mais la formation valoise s'est finalement inclinée 6-4.

Le Beaulieu termine donc le tournoi au quatrième rang de la section Ouest avec une fiche de 2-4, la même que les Rapides de La Salle. Le Beaulieu a obtenu la dernière place disponible grâce à un différentiel de buts pour-butts contre supérieur à celui des Rapides (+1 comparativement à -4).

«Le monsieur en haut a été juste. Nous avons très bien joué tout au cours du tournoi et nous n'avons pas volé notre qualification au deuxième tour», a affirmé le directeur-gérant et gouverneur du Beaulieu, Michel Dorais.

À compter de vendredi, le Beaulieu amorcera la deuxième tranche des séries éliminatoires, face au puissant Mission de Joliette, champion de la section Ouest et gagnant de

cinq de ses six matchs pendant le tournoi en rotation.

À première vue, le Mission présente une formation de calibre nettement supérieur à celle du Beaulieu.

Toutefois, les trois dernières parties entre les deux clubs ont nécessité une période de prolongation. Le 27 janvier, à Acton Vale, le Beaulieu avait soutiré un gain de 4-3 en fusillade, tandis que le Mission a eu besoin de buts en surtemps pour vaincre les patineurs valois pendant le tournoi en rotation.

Le Mission a remporté trois des quatre autres confrontations entre les deux formations en saison régulière. Le 23 septembre, Joliette a vaincu le Beaulieu 7-6 à Acton Vale, avant de triompher 7-4, le 27 octobre, à Joliette.

Après un gain de 6-5 du Beaulieu, le 4 novembre, le Mission a pris une douce revanche, le 5 janvier, en rossant Acton Vale 8-3.

Après la joute initiale de cette série 4 de 7 à 20 h, vendredi, les deux clubs se retrouveront dès le lendemain soir, à 19 h 30 à Acton Vale.

La troisième partie sera disputée le mercredi 21 mars à 20 h à Joliette et la quatrième, dès le lendemain, à 19 h 30, dans le château fort du Beaulieu.

Si nécessaire, Joliette accueillera les cinquième et septième rencontres, les 25 et 30 mars, à 19 h 30 et à 20 h respectivement, tandis que le sixième match aurait lieu à Acton Vale, le mardi 27 mars à 20 h.

## Festival régional d'hiver de natation

### Seize médailles d'or pour le CNSH

Les représentants du Club de natation de Saint-Hyacinthe ont récolté 39 médailles dont 16 d'or à l'occasion du Festival régional d'hiver de natation tenu il y a 10 jours à Granby.

Parmi les médaillés d'or, Jean-Philippe Houle a été particulièrement brillant avec trois victoires chez les 10 ans. Il a devancé tous ses rivaux au 200 QNI (3:01.15), au 50 brasse (44.57) et au 50 dos (40.25).

Dans le même groupe d'âge, Marc-André Benoit a mérité deux médailles d'or, au 50 libre (33.26) et au 50 papillon (39.71).

Trois autres porte-couleurs du Club de natation de Saint-Hyacinthe ont terminé la rencontre avec deux médailles d'or.

Chez les 13-14 ans, Mylène Rivard s'est classée première au 400 QNI (5:55.18) et au 100 brasse (1:28.25).

Chez les 15 ans et plus, Noël Seyer a accédé à la plus haute marche du podium au 100 libre (59.49) et au 100 brasse (1:16.28).

Dans la même catégorie, David Benoit a imité Seyer avec des triomphes au 400 QNI (5:38.37) et au 100 papillon (1:09.36).

Le tableau des médaillés d'or maskoutains inclut également Frédérica Laprise-Roy au 25 brasse (25.26), Myriam Houle au 25 libre (18.08), Jonathan Hinse au 100 QNI (1:31.60), Fannie Blanchard au 50 libre (34.52) et Alexandra B. Dionne au 100 papillon (1:16.90).

M.L.



Benoit Gaudette

## NOMINATION

M. Michel Baril, propriétaire de Baril Ford Lincoln, est heureux d'annoncer la nomination de M. Benoit Gaudette à titre de représentant des ventes. Fort de son expérience, M. Gaudette saura satisfaire notre nombreuse clientèle et invite ses parents et amis à venir le rencontrer.

UNE TRADITION D'EXCELLENCE



331, boul. Laurier, C.P. 98  
St-Hyacinthe, QC J2S 7B2  
Tél.: (450) 773-7070  
Mtl.: 875-1966  
• internet: www.barilford.com

# Cédez à la liberté !



À partir de

# 4,9 %

Profitez de nos taux de location exceptionnels !  
Obtenez 4,9 % sur les Audi A4 ou 5,9 % sur les Audi A6.  
Offre valable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2001.  
Vous ne pouvez qu'y gagner alors... foncez !

## Automobiles Niquet

Route 116 • Saint-Bruno

• (450) 653-1553

www.niquet.com

# Les Dragons déjà dans l'eau bouillante

Michel Lamarche

Dans une série qui commence à ressembler drôlement à celle entre ces deux mêmes formations l'an dernier, les Panthères de Saint-Jérôme ont pris une avance de 2-0 dans leur série 4 de 7 grâce à des victoires de 8-5, vendredi, et de 8-3 dimanche au Stade L.-P.-Gaucher.

Les deux équipes se retrouvaient pour le troisième match, hier à Saint-Jérôme, et selon les résultats, la formation maskoutaine pourrait être acculée au pied du mur quand elle accueillera les «gros félins» des Laurentides, vendredi soir à 19 h 30 au Stade L.-P.-Gaucher.

Les Dragons tiraient de l'arrière 4-3, après le but d'Alexandre Gravel avec seulement 15 secondes à jouer en deuxième période. Toutefois, Dominic Léveillé a profité d'un moment de défaillance de la défensive maskoutaine en zone neutre pour enfile son quatrième but des séries, seulement huit secondes plus tard.

«Ce but nous a fait mal, il n'y a pas de doute», a admis Stéphane Beaudin, lundi matin. «Pourtant, j'avais l'impression que nous aurions été prêts pour la troisième période parce que Guillaume Beaudoin a remporté son combat contre Marc-André Roy immédiatement après le but. Toutefois, on ne s'est jamais manifesté en troisième période.»

Au troisième vingt, les Panthères ont ajouté trois buts à l'aide de 17 tirs sur Martin Brière pendant que les Dragons éprouvaient Mathieu Poitras seulement cinq fois.

## Punitions douteuses

Vendredi soir, les Panthères ont marqué trois buts lors de quatre punitions consécutives aux Dragons en milieu de deuxième période, en route vers une victoire de 8-5.

Le déluge a commencé quand Dominic

Léveillé a déjoué Martin Brière à 10:47 pendant des punitions à Luc Lemaire, à Jean-Pierre Cadorette et à David Lessard, pour donner aux Panthères une avance de 3-2.

Après le but de Léveillé, l'officiel Christian Gilbert a imposé une mineure et une extrême inconduite à Samuel Letendre.

Le défenseur Jean-Luc Legault a profité de cette deuxième supériorité numérique de deux joueurs pour doubler la priorité des Panthères.

Puis, alors que Letendre était toujours au cachot, Jean Gravel a ajouté l'insulte à la blessure avec un troisième but en 2:25 secondes.

«L'arbitre aurait pu ignorer au moins deux de ces pénalités. Ces punitions nous ont coûté cher», a déclaré Stéphane Beaudin, au lendemain du revers.

Les Dragons, qui ont dominé 44-39 au chapitre des tirs aux buts, se sont présentés sur la glace, en troisième, avec l'idée bien arrêtée de remonter la cote.

Jean-Pierre Cadorette a donné le ton avec son premier but du match, après 49 secondes de jeu.

Mais 51 secondes plus tard, Jocelyn Dubord répliquait pour les Panthères.

Lors d'un jeu de puissance, le défenseur Mathieu Desjardins a de nouveau réduit l'avance des Panthères à deux buts.

Ces derniers ont encore répondu du tac au tac aux Dragons. Moins d'une minute plus tard, Jean Gravel enfilait son deuxième but du match et l'avance des Panthères était de trois buts une fois de plus.

Si une cinquième rencontre devient nécessaire, elle aura lieu dimanche soir à 19 h 30 à l'aréna Melançon. En cas de sixième match, les deux équipes se retrouveront au Stade L.-P.-Gaucher mardi soir prochain, à 19 h 30.



Photo Robert Gosselin, PPM

Alexandre Gravel a raté une chance en or de déjouer Mathieu Poitras, en première période, dimanche.

## Autant de partisans des Panthères que des Dragons «Nos jeunes ont besoin de l'appui des Maskoutains»

- Stéphane Beaudin

Des quatre séries quarts-de-finale de la Ligue de hockey junior AAA, il y en a une où l'une des deux équipes en présence joue constamment devant ses supporters : celle entre les Panthères de Saint-Jérôme et les Dragons de Saint-Hyacinthe. Dimanche au Stade L.-P.-Gaucher, moins de 500 spectateurs ont vu les Panthères défaire les Dragons, et au moins la moitié de la foule appuyait le club visiteur.

Quarante-huit heures après la foule de 1 474 spectateurs pour le septième match entre les Gaulois et les Cantonniers et celle de 1574 personnes à Saint-Jérôme, les joueurs des Dragons ont retrouvé les bonnes vieilles assistances des dernières années au Stade L.-P.-Gaucher.

Le même phénomène s'était produit l'année dernière et Stéphane Beaudin s'é-

tait montré prudent sur la question. Cette fois-ci, il n'a pas caché sa désolation.

«Je ne sais vraiment plus quoi faire pour attirer des gens à l'aréna. Nous avons connu une excellente fin de saison et nous sommes dans les séries. Ce n'est ni pour moi ni pour les gens de l'organisation que je souhaite voir plus de spectateurs, mais pour des jeunes de 17 à 20 ans. Lorsque nous jouons à Saint-Jérôme, nous nous faisons varloper par les spectateurs et quand on rentre chez nous, c'est tout juste si l'on n'entend pas 'Go Panthères Go!'. C'est un peu particulier.»

M.L.

## Gala Méritas de la LHJAAA

# Gregory Dupré vole le show

Les Dragons de Saint-Hyacinthe sont ressortis avec une intéressante quantité de trophées lors du 13e gala Méritas de la Ligue de hockey junior AAA dimanche à Laval. Du groupe, c'est Gregory Dupré qui a été le plus en évidence. Le diminutif attaquant des Dragons, déjà assuré de mettre la main sur le trophée allant au meilleur pointeur, a été sélectionné sur la première équipe d'étoiles et a été couronné Joueur de l'année.

Le coéquipier de trio de Dupré, Jean-



Photo Robert Gosselin, PPM

Gregory Dupré était tout sourire en recevant le trophée allant au Joueur de l'année des mains de Richard Morency, président de la Ligue de hockey junior AAA.

Pierre Cadorette, a également été choisi sur la première équipe d'étoiles en plus de recevoir le trophée allant au meilleur buteur. Cadorette a fait bouger les cordages 54 fois cette saison.

Rudy Sigouin, qui a porté l'uniforme des Dragons pendant six semaines, complète le trio de la première équipe d'étoiles.

Au niveau académique, Pierre-Olivier Dufour a mérité une bourse d'études de 1 000\$ des Anciens Canadiens.

M.L.

## À Prague

# Luce Baillargeon rate le bronze

La judoka Luce Baillargeon a entrepris, samedi à Prague, la première étape de sa tournée européenne en terminant au cinquième rang lors d'une compétition de niveau international.

Après une première victoire aux dépens de la Tchèque Vernerova, elle a battu par ippon la Polonaise Golaszewska.

En demi-finale, l'athlète de Saint-Thomas-d'Aquin était confrontée à la coriace Gravenstijn, une Hollandaise. Cette dernière a surpris Luce en lui plaçant une solide projection, bonne pour un ippon.

Lors du combat pour la médaille de bronze, Baillargeon a écopé de pénalités qui lui ont coûté la victoire face à la Japonaise Okazaki.

Après un camp d'entraînement à Prague qui se terminera jeudi, Baillargeon s'envolera vers Varsovie, en Pologne. Elle tentera de faire amende honorable

lors du «Tournoi de judo de Varsovie», les 17 et 18 mars.

M.L.

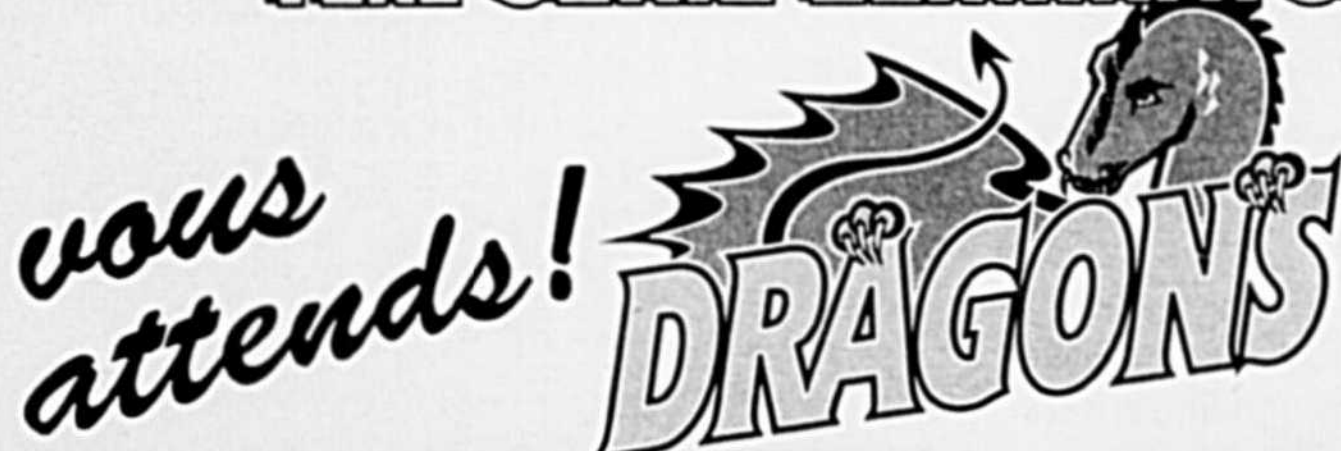
## VAUT MIEUX EN RIRE



Mercredi 14 mars 2001 - Le Courrier - A-29

Une Série  
Excitante  
Contre la 2e  
Équipe de la ligne  
on vous attends!

## TÈRE SÉRIE ÉLIMINATOIRES



Coût d'entrée  
Adulte : 6 \$  
Étudiant : 4 \$

## Joutes locales

Vendredi 16 mars à 19 h 30

et

Mardi 20 mars à 19 h 30

contre

Les Panthères de St-Jérôme

0307601

# Sports

Les Cantonniers éliminent les Gaulois devant 1 474 spectateurs

## Kevin Asselin a joué pour sa grand-mère



Michel  
**LAMARCHE**  
mlamarche@lecourrier.qc.ca

Il y avait beaucoup de monde au Stade L.-P.-Gaucher, vendredi soir. Tellement, en fait, que le moitié-moitié s'est chiffré à plus de 400\$ et qu'il fallait faire la file pour se payer un p'tit verre de houblon! Ça faisait bien longtemps que l'on n'avait pas vu 1 474 spectateurs à une joute de hockey à Saint-Hyacinthe; Guy Lafleur et ses coéquipiers des Légendes du hockey avaient été les derniers à réaliser pareil exploit, il y a deux ans. Tous ces gens ont vu un superbe spectacle, mais la plupart d'entre eux sont rentrés chez eux fort déçus du résultat final.

Rossés 9-4 dans leur château-fort 48 heures plus tôt, les Cantonniers de Magog ont puisé au fond de leurs plus profondes ressources pour vaincre les Gaulois 4-2.

Ainsi, pour une troisième année consécutive, la formation maskoutaine a été écartée des séries éliminatoires dès le premier tour.

Quant aux Cantonniers, qui avaient sorti les Gaulois des séries en six parties il y a deux ans, ils ont atteint la finale de la section Koho grâce à trois victoires à Saint-Hyacinthe.

### Grand-maman Asselin

Le héros du match a été Kevin Asselin, un patineur de 15 ans originaire d'Acton Vale. Et pour une fois, le terme «héros» n'est ni galvaudé ni exagéré.

Affligé par le décès soudain de sa grand-mère à la suite d'un accident cérébro-vasculaire mercredi soir, Asselin a montré une belle force de caractère en marquant les deux premiers buts des siens, en deuxième période.

Il a également distribué de nombreuses mises en échec. Bref, à chaque présence sur la patinoire, le numéro 16 des Cantonniers était bien en évidence.

«J'étais très proche de ma grand-mère.

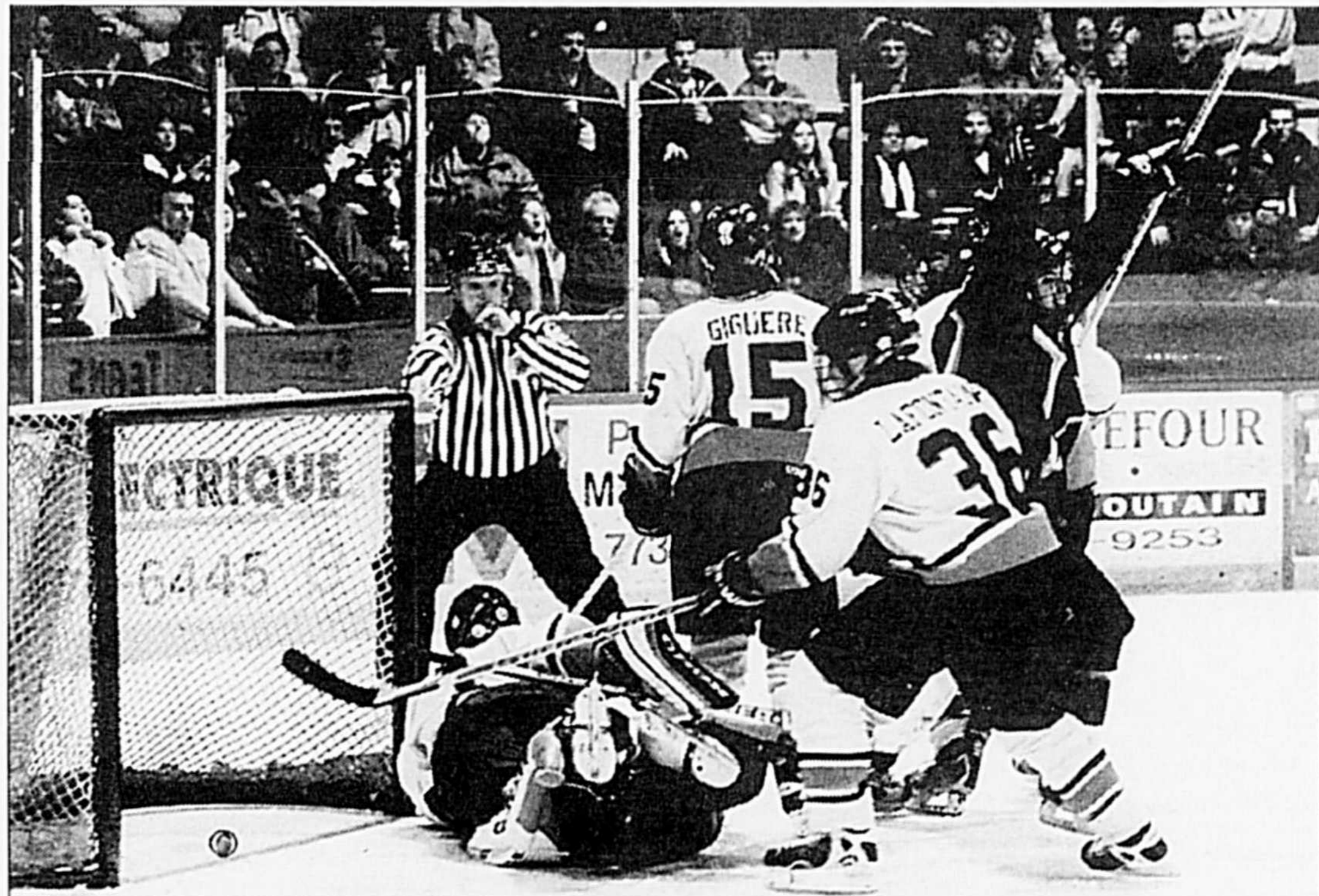
J'ai réussi à jouer aujourd'hui (vendredi) en écartant de ma tête le côté négatif de cet événement et en prenant le positif, c'est-à-dire tout ce qu'elle m'avait apporté de bon dans la vie», a déclaré Asselin, tout calme, dans le vestiaire de l'équipe.

Si Asselin a joué les héros, ce n'est pas lui qui a réussi le but vainqueur. L'honneur est revenu à Mathieu Beaudoin, 41 secondes après que Philippe Denis ait créé l'égalité en troisième période.

Mathieu Gravel, dominant lors des quatre derniers matchs de la série, a obtenu une passe en plus d'inscrire l'autre filet des Gaulois.

Ce but est survenu 46 secondes après le premier d'Asselin et 16 secondes après un époustoufflant arrêt de Sébastien Nolet contre Thierry Poudrier.

Les Gaulois se sont par ailleurs vu refuser un but durant la neuvième minute de jeu de la première période.



Jonathan Favreau manifeste sa joie après que Philippe Denis ait créé l'égalité 2-2 au troisième vingt. Mais 41 secondes plus tard, les Cantonniers reprenaient les devants, et pour de bon.



Photo Robert Gosselin, PPM

Malgré la mise en échec de Yan Moniqui, Kevin Asselin a déjoué Sébastien Nolet pour donner les devants aux Cantonniers 1-0 en deuxième période.

Lors d'une attaque à cinq à mi-chemin de l'engagement, Éric Fournier a déjoué Philippe Evangelho, plutôt faible, à l'aide d'un tir dans la partie supérieure du côté rapproché.

Or, pendant que Fortin donnait les détails du but au marqueur, l'entraîneur-chef Judes Vallée s'est mis à frapper sur la bande avec un bâton, pendant que Charles-Philippe Giguère, des Cantonniers, indiquait à l'un des juges de lignes que six joueurs des Gaulois célébraient le but sur la patinoire.

Après avoir discuté brièvement avec Vallée et consulté ses collègues, Fortin a finalement refusé le but et infligé une pénalité aux Gaulois pour avoir eu trop de joueurs sur la patinoire.

Tranquillement, le vent s'est mis à tourner...

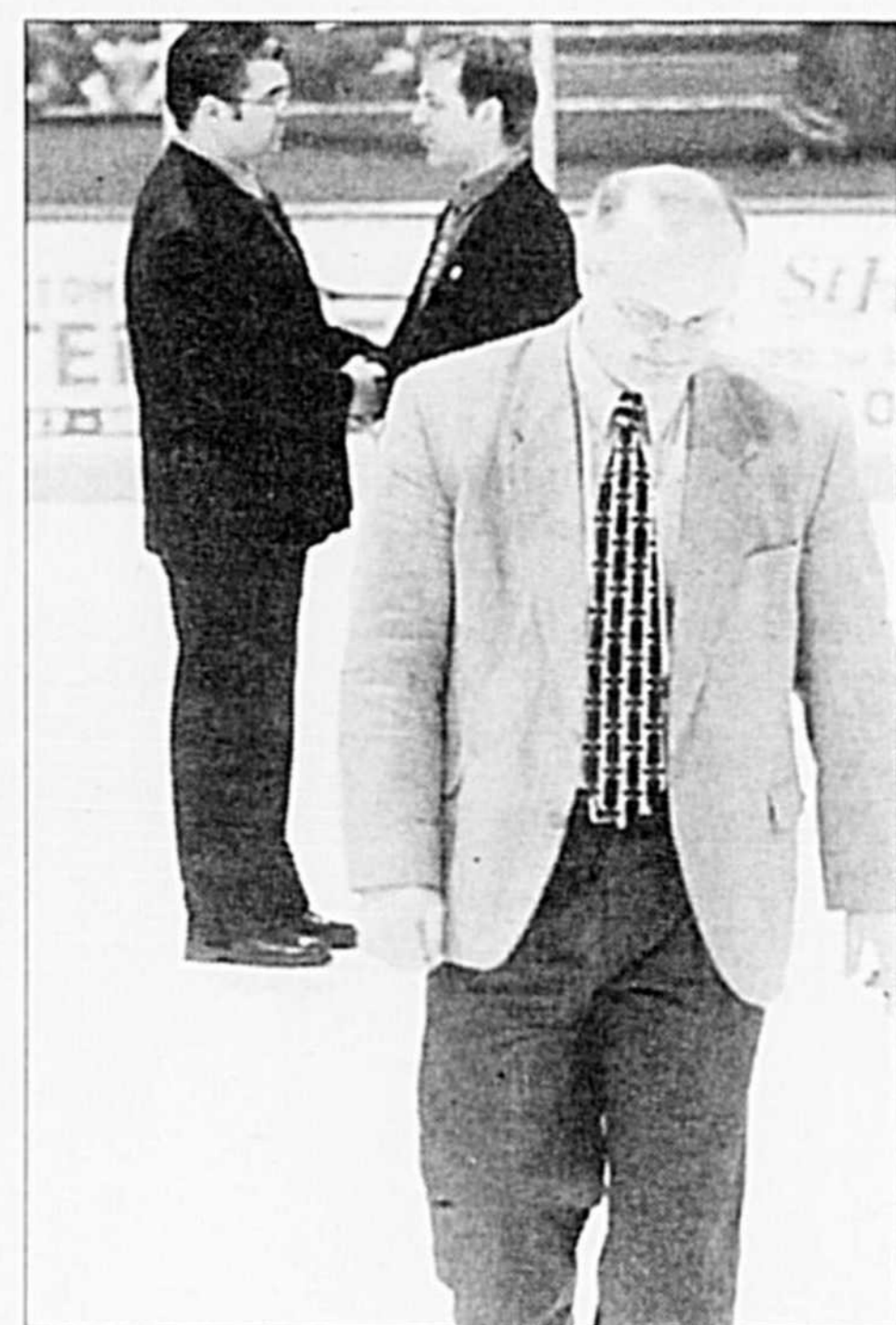


Photo Robert Gosselin, PPM

Dépité, Mario Pouliot retourne vers le vestiaire des Gaulois pendant que Judes Vallée et Simon Desautels s'échangent des félicitations.

### VAUT MIEUX EN RIRE

Pourquoi les Gaulois ont-ils été éliminés?

Parce que l'instructeur ne savait pas compter?

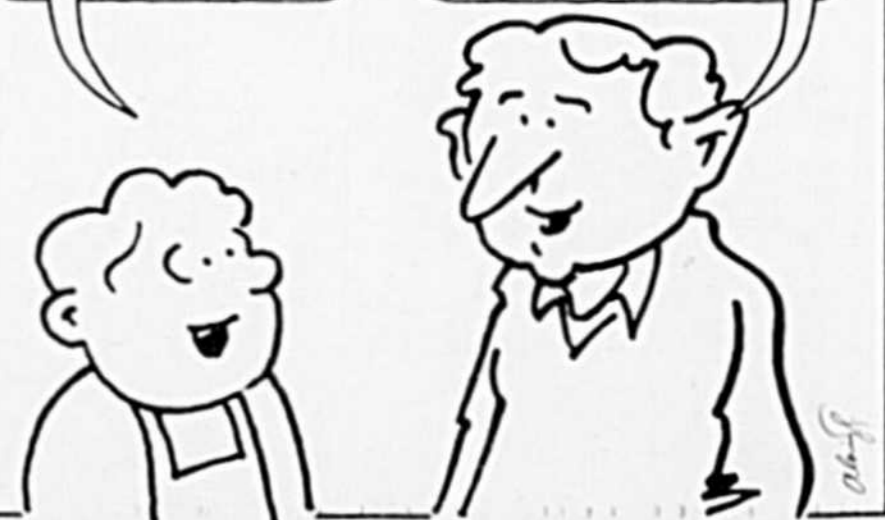


Photo Robert Gosselin, PPM

Thierry Poudrier aurait pu assommer les Gaulois, 16 secondes après le but de Kevin Asselin, mais Sébastien Nolet a effectué un arrêt spectaculaire à ses dépens.

# «Le but refusé a été un point tournant...»

- Simon Desautels

Michel Lamarche

Dans son bureau, une quinzaine de minutes après le match, Simon Desautels affichait des yeux rougis et parlait d'une voix très basse, presque complètement éteinte. On sentait que cet échec était encore plus dur à digérer que ceux de 1999 et de 2000, compte tenu du contexte.

Vaincus lors des trois premières rencontres de la série, les Gaulois avaient renversé la vapeur et ils étaient à un pas de devenir la première équipe de l'histoire de la Ligue midget AAA à gagner une série 4 de 7 après avoir tiré de l'arrière 0-3.

«C'est très décevant, surtout quand l'on tient compte de la remontée que nous avons effectuée pour revenir dans la série, a admis le mentor des Gaulois.

«Comme l'an dernier et il y a deux ans, nous avons perdu les deux premières parties. Si nous en avions gagné au moins une, je ne pense pas que nous aurions eu besoin de disputer un septième match. Ce qui nous a également fait mal, c'est l'absence de cinq joueurs qui évoluent dans la Ligue junior majeure. Imaginez seulement ce que nous aurions apporté des gars comme Bruno Champagne (Chicoutimi) et Martin Mandeville (Baie-Comeau). Mais les excuses sont faites pour les perdants.»

Crayon feutre dans la main, Desautels s'est servi d'un tableau blanc représentant une patinoire pour donner sa version des événements menant au but refusé par François Fortin.

«Nous sommes convaincus que le but était bon. David (Leroux) a effectué une passe à notre ligne bleue avant de se diriger vers le banc des joueurs. Plutôt que de s'asseoir, il est resté sur la glace, tout juste devant la porte. Il n'était pas dans le jeu. Lorsqu'il a vu le but, il s'est joint aux cinq autres joueurs pour célébrer», a expliqué Desautels.

Selon le mentor des Gaulois, ce but refusé a complètement changé l'allure du match.

«Il n'y a pas de doute que ce fut un point tournant. Notre objectif, avant la partie, était de marquer le premier but en première période pour garder la confiance. En plus de refuser le but, l'arbitre nous a imposé une punition qui a redonné vie aux Cantonniers.»

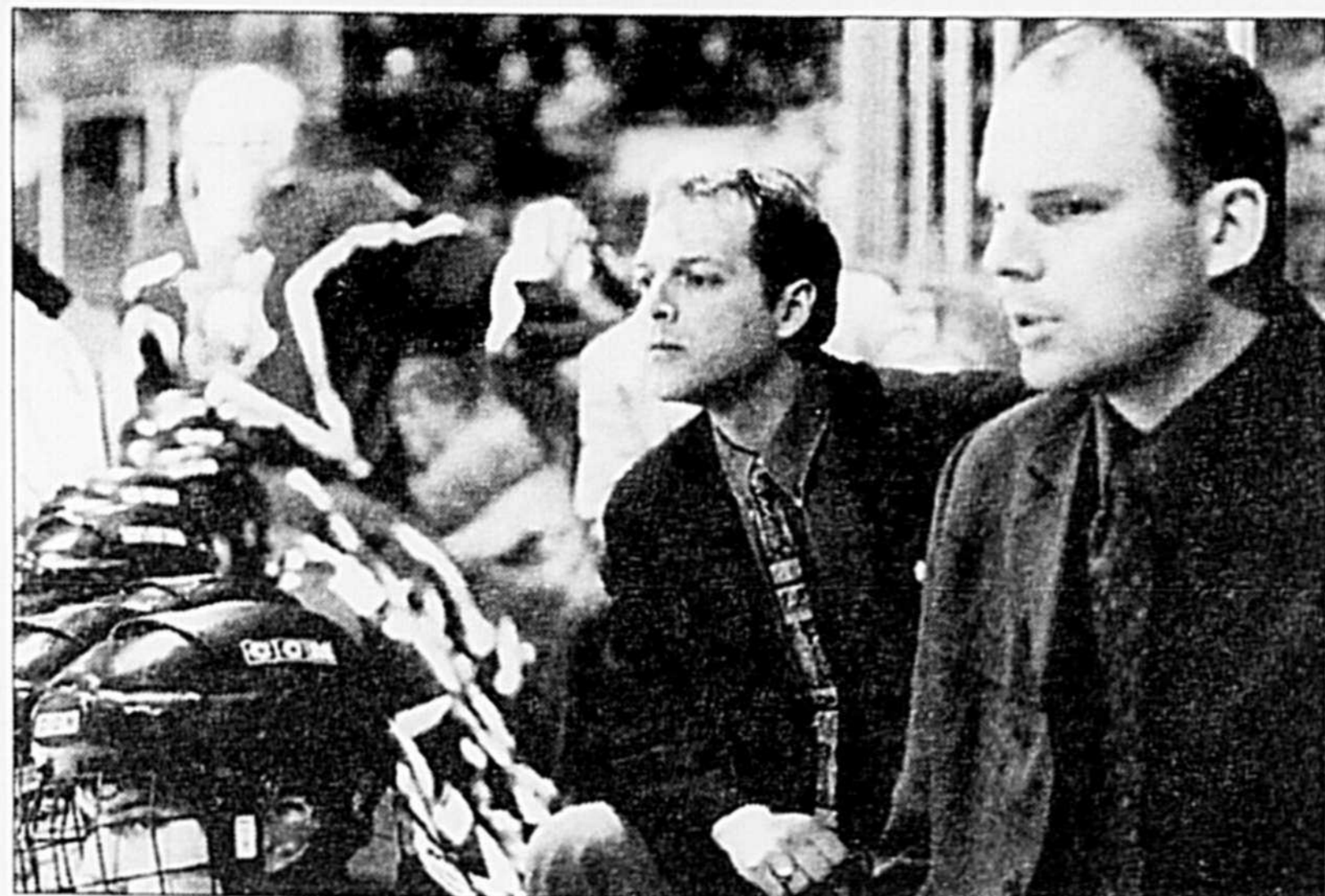
Par ailleurs, l'instructeur-chef des Gaulois n'a pas nié le fait que ses joueurs ont loupé plusieurs bonnes chances de marquer en première période, sans même que Philippe Evangelho n'ait à effectuer des arrêts extraordinaires.

«C'est vrai que nous avons manqué de précision autour du filet. Notre jeu de puissance n'a pas été très efficace non plus. Nous n'étions pas assez mobiles», a analysé Desautels.

Vendredi, l'attaque à cinq des Gaulois a été blanchie en sept supériorités numériques. Elle a terminé la série avec quatre buts en 44 tentatives, pour un piètre pourcentage d'efficacité de 9%.

Les Cantonniers ont été deux fois meilleurs à ce chapitre avec neuf buts en 47 jeux de puissance, soit 19% de réussite.

C'est peut-être là que s'est véritablement jouée cette magnifique série.



Simon Desautels était encore plus déçu de l'élimination des siens que l'an dernier et il y a deux ans.

Photo Robert Gosselin, PPM

# «Nous avons plusieurs sources de motivation»

- Judes Vallée

Il n'y avait aucun doute dans l'esprit de Judes Vallée que les Cantonniers de Magog ne voulaient pas le nom de leur équipe rattaché à un précédent peu enviable. Mais, selon lui, ce n'est pas le seul facteur qui a mené son club vers l'ultime victoire. «Nous avons plusieurs sources de motivation et ne pas faire l'histoire de la Ligue midget AAA en était une. Nous avons aussi la blessure d'Alexandre (Bourret) et le décès de la grand-mère de Kevin», a révélé Vallée.

Bourret, un espoir de 14 ans, a subi une triple fracture à la cheville, après avoir été plaqué par un défenseur des Gaulois mercredi soir.

Bourret a passé la soirée de vendredi à l'hôpital, mais pour ne pas l'oublier, les joueurs avaient épinglé son chandail derrière le banc de l'équipe et arboraient tous le numéro 23 sur leur casque. Ils lui avaient également promis de rapporter la vi-

déocassette de la victoire de vendredi.

Vallée, sourire radieux aux lèvres, a affirmé que son équipe n'était pas sortie abattue de la raclée de mercredi soir.

«C'est un fait que beaucoup de gens nous croyaient finis après notre défaite à Magog. Nous avons voulu nous servir de la troisième période de cette partie pour préparer le septième match. Notre objectif était de bloquer le centre de la patinoire car les Gaulois comptaient sur des attaquants rapides qui nous ont souvent pris en défaut avec de longues passes. Ce soir (vendredi), nous avons su les contenir. Aussi, les gens ont vu les vrais Cantonniers, une équipe de travailleurs acharnés.»

M.L.

## NE TARDEZ PAS - L'OFFRE TIRE À SA FIN !

Brancher les familles sur Internet

LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE REÇUS D'ICI LE 19 MARS 2001 !

Bureau en gros est un détaillant autorisé du programme « Brancher les familles sur Internet ».



accord D Desjardins

Renseignez-vous sur l'aide financière !

RABAIS DE 300 \$ !

hp invent

ORDINATEUR 6830

PROCESSEUR INTEL CELERON 700 MHZ

intel inside celeron

DISQUE DUR 20,0 Go

MÉMOIRE VIVE 64 Mo

MODEM TÉLÉC. 56 K

LECTEUR CD-ROM 48X

449321/450240/429199

hp invent

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 648C 429199

Notre prix 1517,95  
Rabais postal HP 200 \$ US\* 300,00  
Subvention pour PC\*\* 500,00  
Prix après rabais 717,95

INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PROGRAMME PAR VERSEMENTS ÉGAUX !

\*D'APRÈS UN TAUX DE CHANGE DE 50 %  
\*\*SI VOUS RECEVEZ L'ALLOCATION FAMILIALE VERSÉE PAR LA RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC, VOUS ÊTES ADMISSIBLES À ACHETER CET ORDINATEUR ET MONITEUR POUR SEULEMENT 717,95 \$. (TAXES PAYABLES SUR LE MONTANT AU COMPLET) DÉTAILS EN MAGASIN. CERTAINES CONDITIONS SONT EN VIGUEUR. OFFRE PAS OFFRTE POUR LES COMMANDES PAR CATALOGUE OU EN LIGNE.

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

www.bureauengros.com

MONTREAL 770, rue Notre-Dame Ouest • 1035, rue du Marché-Central  
HEURES D'OUVERTURE Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h  
Brossard 6555, boul. Taschereau Cavendish 5800, boul. Cavendish Dorval  
3165, boul. des Sources Kirkland 3330 rue, Jean Yves Lasalle 7097, boul. Newman  
Lachenaie 590 Montee des Pionniers Greenfield Park 3344, boul. Taschereau  
Laval 1600, boul. le Corbusier • 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval) Pointe-Claire  
365, boul. Brunswick (derrière Fairview) Rosemere 315, Curé Labelle St-Bruno 1465, boul. St-Bruno  
St-Laurent 3660, boul. Côte-Vertu St-Jean-Sur-Richelieu 1000, boul. du Séminaire St-Léonard 4625 ou 6800, rue Jean-Talou est  
St-Hyacinthe 3700, boul. Martineau Ouest St-Jérôme 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest Longueuil 2790 Chemin Chambly Ville Mont-Royal 4205, boul. Jean-Talou Ouest Mascouche 145, montée Masson

# HONDA

**UN RAPPORT DE CONFIANCE  
AVEC VOUS!**

Ouvert  
de 9 h à 21 h  
du Lundi au  
Vendredi

Nous offrons PLUS  
pour notre échange durant la vente  
des concessionnaires  
les 15-16-17-18 mars 2001



**UN RAPPORT QUALITE/PRIX...  
AVEC ELLE!**

- La plus économique, 55 milles au gallon  
5.3 L/100 km
- 195 km/h de vitesse de pointe
- La plus sécuritaire 5 \*\*\*\*\* selon NHTSA
- Nouveau moteur Vtec plus gros et plus puissant
- Plus d'espace intérieur que la génération précédente
- Plus silencieuse
- Toute équipée et encore plus...

**HONDA BERLINE 2001**



ou **HONDA COUPE 2001**



**Votre  
choix**

**228\$** /mois  
Location  
48 mois

Transport et préparation inclus  
Comptant ou échange de 1 933,30 \$  
Option 0 \$ comptant également disponible

**15 800\$** t.p.  
en sus

**HONDA Cayavant**

350 Johnson Est,  
Saint-Hyacinthe (sortie 130, autoroute 20)

INTERNET: [www.hondacasavant.com](http://www.hondacasavant.com)

(450) 774-1724



## LA SONATA 2001

OFFRE UNE ÉLÉGANCE RARE!



» LOUEZ À PARTIR DE

**229\$** \*\*  
PAR MOIS/  
48 MOIS

À L'ACHAT	36 MOIS	0%
	48 MOIS	1.8%
	60 MOIS	3.8%

## ACCENT GS

3 PORTES 2001



» LOUEZ À PARTIR DE

**179\$**  
PAR MOIS/  
48 MOIS

0\$ COMPTANT  
0\$ TRANSPORT  
ET PRÉPARATION  
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

À L'ACHAT	36 MOIS	0%
	48 MOIS	1.8%
	60 MOIS	3.8%

\* Frais de 350\$ d'acquisition, voir les détails chez votre concessionnaire.  
\*\* Location 48 mois, 1995\$ comptant, t.p. en sus.

## HYUNDAI Cayavant

(450) 774-6344 (514) 856-7878

INTERNET: [www.hyundaicasavant.com](http://www.hyundaicasavant.com)



L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM  
(éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans 60 000 km).  
Incluant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage.

200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe